

# Evaluation Décentralisée

**Evaluation thématique sur les questions de genre dans les interventions du PAM en République centrafricaine 2014-2018**

## **Rapport d'évaluation**

Septembre 2019  
Bureau Pays du PAM en République Centrafricaine  
Gestionnaire de l'évaluation : Souleika ABDILLAHI

Préparé par  
Caroline Broudic (Cheffe d'équipe), Agnès Lambert, Fernand Mboutou, Valérie Tanga

## **Comité d'Evaluation**

Aline RUMONGE- Représente/Directrice Adjoint (Présidente du Comité)

Wilfred NKWAMBI – Chef de Programme (Responsable de l'Evaluations)

Aiza Elisabeth KPERY-MATSOUKA - Monitoring and Evaluation Associate/Gender Focal point

Wilfrid KODJOH - Head of Sub - Office Bouar

Bibata SANKARA – Programme Policy Officer – Bambari Sub Office

Mahoua Coulibaly - Head of Sub - Office Poua

Agbessi AMEWOA – Programme Policy Officer

Aboh ANYANGWE - Monitoring and Evaluation Officer

Filippo POMPILI - Regional Evaluation Officer -Bureau Regional Dakar

## **Remerciements**

L'équipe d'évaluation remercie chaleureusement les équipes du PAM du Bureau Pays et des Sous-bureaux visités. Elle remercie plus particulièrement la Responsable de l'unité VAM pour avoir facilité l'organisation de notre travail et de notre accès à l'information. Nous remercions également toutes les personnes interrogées, au premier desquelles les populations bénéficiaires de ces programmes, pour nous avoir accordé de leur temps.

## **Clause de non-responsabilité**

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'Equipe d'évaluation, et ne reflètent pas nécessairement celles du Programme Alimentaire Mondiale (PAM). La Responsabilité des opinions exprimées dans ce rapport appartient uniquement à ses auteurs. La publication de ce document ne signifie pas que le PAM appuie les opinions exprimées.

Les dénominations utilisées et la présentation de matériel dans les cartes n'implique en aucun cas l'expression d'opinion de la part du PAM en ce qui concerne le statut juridique ou constitutionnel de tout pays, territoire, ou zone maritime, ou en ce qui concerne la délimitation des frontières.

# Table des matières

Liste des figures .....	2
<b>Résumé Exécutif .....</b>	<b>3</b>
<b>Résultats clés.....</b>	<b>4</b>
<b>Conclusions Générales .....</b>	<b>8</b>
<b>Recommandations .....</b>	<b>10</b>
<b>1. Introduction.....</b>	<b>11</b>
<b>1.1. Vue d'ensemble du sujet de l'évaluation .....</b>	<b>11</b>
<b>1.2. Contexte.....</b>	<b>11</b>
1.2.1. Les origines de la crise .....	11
1.2.2. Contexte socio-économique.....	12
1.2.3. Contexte humanitaire .....	13
<b>1.3. Descriptif de l'opération .....</b>	<b>15</b>
<b>1.4. Méthodologie de l'évaluation et limites.....</b>	<b>17</b>
<b>2. Résultats de l'Evaluation.....</b>	<b>21</b>
<b>2.1. Dans quelle mesure l'opération est-elle pertinente au regard de la     problématique de genre ?.....</b>	<b>21</b>
2.1.1. Pertinence .....	21
2.1.2. Le ciblage est-il pertinent ? .....	24
2.1.3. Cohérence et complémentarité avec les politiques nationales .....	29
2.1.4. Alignement avec les politiques du Système des Nations Unies.....	30
2.1.5. Alignement avec les politiques du PAM.....	31
<b>2.2. Quel est le niveau d'atteinte des résultats attendus de l'opération en matière     d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?.....</b>	<b>32</b>
2.2.1. Atteinte des groupes cibles .....	32
2.2.2. Atteinte des résultats.....	34
2.2.3. Appréciation des impacts .....	37
<b>2.3. Pourquoi et comment l'opération a-t-elle produit les résultats observés ?....</b>	<b>41</b>
2.3.1. Planification et budgétisation.....	41
2.3.2. Les ressources humaines .....	42
2.3.3. Les mécanismes de suivi et évaluation.....	43
2.3.4. Les partenaires opérationnels .....	45

2.4. Les effets et impacts sur les questions de genre sont-ils durables au-delà du temps de l'opération ? .....	47
3. Conclusions et Recommandations .....	50
3.1. Conclusions .....	50
3.2. Recommandations .....	51
Annexes .....	58
Annexe 1 : Termes de Référence.....	58
Annexe 2 : Cartes .....	32
Annexe 3 : Fiches opérationnelles.....	35
Annexe 4: Matrice d'évaluation .....	41
Annexe 5: Documents Consultés .....	46
Annexe 6 : Calendrier des visites de terrain.....	48
Annexe 7: Parties Prenantes Interviewées.....	50
Annexe 8: Outils de Collecte de Données .....	53
Annexe 9 : Liste des Acronymes.....	58

## **Liste des figures**

- P14. Graphe 1 : Score de consommation alimentaire des ménages
- P16. Graphe 2 : Présentation des opérations du PAM sur la période 2014-2018
- P23. Tableau 1 : Répartition Hommes-Femmes dans la programmation
- P32. Tableau 2 : Répartition Hommes-Femmes en fonction des activités réalisées
- P36. Tableau 3 : Prise de décision sur l'utilisation des coupons ou de la nourriture (en %)
- P49. Tableau 4 : Recommandations et actions prises sur les questions de Genre

# Résumé Exécutif

## Introduction

1. **Cette évaluation thématique décentralisée a pour sujet** « la prise en compte du genre dans les interventions du Programme Alimentaire Mondial (PAM) en République centrafricaine (RCA) sur la période 2014-2018 ». Elle porte sur deux opérations : l'EMOP 200799 (Emergency Operation 2014-2017) et le Plan Stratégique Pays Provisoire (PSPP 2018-2020). Cette évaluation décentralisée est commanditée par le Bureau du PAM en République Centrafricaine (RCA). Les objectifs de cette évaluation étaient doubles : 1/ un objectif de redevabilité consistant en l'analyse de la performance et des résultats des activités du PAM en faveur du genre et 2/ un objectif d'apprentissage en « mettant en lumière les facteurs explicatifs des résultats obtenus afin d'en tirer des leçons utiles pour l'avenir. ».
2. Le but de l'évaluation est d'analyser la contribution des interventions du PAM à la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes en RCA. Les principaux utilisateurs des résultats de cette évaluation seront les structures ayant besoin de ces informations pour des prises de décisions stratégiques ou programmatiques ou pour assurer une meilleure redevabilité auprès du Gouvernement centrafricain, des populations concernées par les activités, des donateurs institutionnels ou privés ou encore à des fins d'apprentissage.
3. La République centrafricaine est confrontée depuis plusieurs décennies à des crises politiques et humanitaires récurrentes. Toutefois, la prise de pouvoir par la coalition rebelle Séléka en mars 2013 a engendré un contexte inédit d'instabilité et de violences, y compris des violences basées sur le genre (PNUD, 2015). Outre le nombre élevé de morts (plus de 6 000 selon le Système des Nations Unies), ce conflit a provoqué des déplacements massifs de population et la destruction de la plupart des infrastructures sociales (santé, éducation). La situation sécuritaire demeure fortement instable, les populations civiles étant les premières victimes de ces affrontements.
4. La RCA fait partie des Pays les Moins Avancés (PMA) au regard des indicateurs de développement humain des Nations Unies (extrême pauvreté, espérance de vie à la naissance, niveau de revenu par habitant). Selon le dernier rapport sur le développement humain (2018), le pays est en effet classé au 188<sup>e</sup> rang sur 189. La RCA dispose pourtant d'atouts majeurs tels que des écosystèmes extrêmement variés avec quatre grandes zones agro-écologiques<sup>1</sup>, des ressources naturelles (eau, forêts, minerais) abondantes, une large disponibilité en foncier et en pâturages.
5. L'évaluation a été conçue selon les critères internationaux suivants : pertinence, cohérence, efficacité/impact, efficience, durabilité. Toutefois, celle-ci étant centrée sur les enjeux de genre, il s'agissait d'évaluer la pertinence des interventions **au regard des problématiques hommes-femmes**. La démarche d'évaluation s'est ainsi structurée autour des questions suivantes elles-mêmes déclinées en sous-questions : (1) Dans quelle mesure l'opération est-elle pertinente au regard de la problématique de genre ? (2) Quel est le niveau d'atteinte des résultats attendus de l'opération en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? (3) Pourquoi et comment l'opération a-t-elle

---

<sup>1</sup> Soudano-sahélienne avec 5% de la population, soudano-guinéenne avec 29% de la population, la zone soudano-oubanguienne avec 39% de la population et la zone de forêt équatoriale avec 27% de la population.

produit les résultats observés ? (4) Les effets et impacts sur les questions de genre sont-ils durables au-delà du temps de l'opération ?

6. L'approche adoptée pour cette évaluation s'inscrit dans le cadre stratégique de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020), dont le but est de contribuer à ce que « les questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes [soient] intégrées dans toutes les activités et que les besoins différents des femmes, des hommes, des filles et des garçons en matière de sécurité alimentaire et de nutrition [soient] traités de manière équitable ».

## Méthodologie

7. La réalisation de cette évaluation s'est basée sur une méthode mixte, combinant analyse documentaire, analyse de données secondaires, entretiens avec des parties prenantes notamment les personnels du PAM et ses partenaires opérationnels, et observations et échanges avec les populations cibles. A chacune des sous-questions était associée un ou plusieurs indicateurs renseignés à partir d'au moins trois sources d'information afin de pouvoir garantir la triangulation des données.
8. L'évaluation a démarré en septembre 2018 par la revue documentaire et l'élaboration d'un rapport de démarrage. La mission d'évaluation s'est tenue en RCA du 27 novembre au 14 décembre 2018. Une restitution des résultats préliminaires s'est déroulée à Bangui le 14 décembre 2018.
9. Le contexte sécuritaire et la faiblesse des institutions étatiques ont pour conséquence la pénurie d'informations et d'analyses de qualité dans tous les domaines, et notamment sur les problématiques relatives au genre (en-dehors des questions sur les Violences Basées sur le Genre qui sont un sujet d'attention de certaines agences des Nations Unies et ONG). En outre, les résultats des enquêtes quantitatives présentent des biais en raison de l'absence de données statistiques fiables sur les populations.

## Résultats clés

*Q1 : Dans quelle mesure l'opération est-elle pertinente au regard de la problématique de genre ?*

10. **Constat clé 1 :** La République Centrafricaine est depuis 2012 en proie à une forte instabilité politique et à de violents affrontements sur l'essentiel de son territoire. Ce contexte contribue à une dégradation de la situation humanitaire dans tous les domaines. L'intervention du PAM principalement axée sur une réponse à des besoins immédiats est pertinente dans une telle situation d'urgence. Par ailleurs, les activités proposées reflètent une volonté d'adapter l'intervention aux différences de contextes et à leur évolution. Les analyses disponibles ne permettent toutefois pas d'apprécier les spécificités géographiques et socio-économiques notamment l'impact différencié du conflit et des déplacements des populations sur les contraintes de genre.
11. La production de données est en RCA extrêmement compliquée en raison des conditions sécuritaires, des déplacements de population et de la faiblesse des structures étatiques. Les Enquêtes Nationales sur la Sécurité Alimentaire (ENSA) réalisées par le PAM sont les seules données quantitatives disponibles annuellement permettant un suivi de la situation de sécurité alimentaire au niveau national depuis 2013. Compte tenu du contexte sécuritaire et logistique, il convient de souligner que cet exercice constitue un réel défi.

12. Il existe très peu de données – et encore moins de données récentes - sur le genre en-dehors de celles produites par quelques organisations humanitaires. Ces analyses n’ont toutefois pas de représentativité au niveau national et sont axées sur des thématiques spécifiques (Violences Basées sur le Genre, Participation des femmes à la Consolidation de la Paix). Le dernier Profil Genre de la République centrafricaine date de 2011<sup>2</sup> et le dernier diagnostic sur le genre de 2012<sup>3</sup>. Ils ne reflètent donc pas les bouleversements consécutifs à la crise.
13. **Constat clé 2 :** Les interventions (EMOP et PSPP) prévoient une même répartition quasi-paritaire entre les hommes et les femmes (respectivement 47-53%). Ce taux est appliqué pour chacune des activités et quel que soit le statut (résident, déplacés, réfugiés...). Elle correspond à une projection du recensement de la population datant de 2003 ; elle ne rend pas compte des évolutions démographiques (décès et déplacements de populations liés à la crise). **Les analyses disponibles sont insuffisantes pour apprécier les problématiques liées au genre et adapter les réponses à de tels enjeux.**
14. **Constat clé 3 :** La prise en compte des problématiques hommes-femmes dans le PSPP ne garantit en rien l’intégration de ces enjeux dans les différentes phases du cycle du projet, si les objectifs, les indicateurs et les outils d’analyse et de suivi sont inchangés. La question risque fort, dans ce cas, de ne pas être contextualisée et de se restreindre à une simple désagrégation par sexe des activités.
15. **Constat clé 4 :** Les critères de ciblage sont définis selon les ONG partenaires en s’appuyant sur des comités de gestion, ce qui permet de les adapter aux différents contextes et logiques communautaires. Le problème qui se pose toutefois est que le choix de privilégier les femmes plutôt que les hommes pour une activité donnée ne repose pas sur une analyse différenciée des besoins ni sur une analyse des implications d’un tel ciblage. Pourtant le fait de privilégier les femmes pour certaines activités (ex : coupons) les expose à des risques dans certaines communautés patriarcales (violences conjugales) ou provoque des fractures de la structure familiale (divorces).
16. **Constat clé 5 :** Les interventions du PAM s’inscrivent dans les politiques nationales et dans les traités internationaux sur le genre ratifiés par la République centrafricaine. Il n’y a toutefois pas de réel appui aux institutions au niveau central pour les accompagner dans l’application des textes ou la mise en œuvre des politiques prenant en compte le genre. Le renforcement des capacités des instances étatiques est un objectif affiché du PSPP, mais il est encore trop tôt pour pouvoir l’évaluer. L’instabilité politique et la déliquescence des services techniques déconcentrés risquent de compliquer l’atteinte de tels résultats.
17. **Constat clé 6 :** Il convient de souligner que les documents stratégiques des Nations Unies ne décrivent pas non plus les problématiques différenciées en fonction du genre en RCA et s’ils affichent des objectifs conformes à l’Agenda 2030, ils n’en définissent pas les étapes qui permettraient de prioriser des actions communes. Aucun des indicateurs du PNUAD ne permet de réellement mesurer la contribution du programme à l’égalité entre les sexes et à l’autonomisation des femmes. La plupart des indicateurs ne sont par ailleurs pas désagrégés.
18. **Constat clé 7 :** **Le contexte justifie pleinement une approche basée sur le genre**, mais il en pose également les limites autant que les opportunités. Le climat de forte instabilité,

---

<sup>2</sup> Groupe de la Banque Africaine de Développement (2011) : Profil Genre de la République centrafricaine.

<sup>3</sup> Banque Mondiale (2012) : Etude diagnostique sur la situation du Genre en République centrafricaine.

la faiblesse des structures étatiques et des services de base, le taux très élevé d'analphabétisme et de déperdition scolaire notamment chez les femmes / filles, les violences basées sur le genre, les pesanteurs socioculturelles, sont autant de contraintes à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce contexte peut toutefois créer des opportunités à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. En temps de crise, les changements de rôles et de responsabilités peuvent en effet intervenir très rapidement et durablement. La volonté du PAM d'aligner son action à sa Politique Genre est donc compromise par des facteurs inhérents au contexte centrafricain, lequel justifie pourtant pleinement cette approche.<sup>4</sup>

*Q2 : Quel est le niveau d'atteinte des résultats attendus de l'opération en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?*

19. **Constat clé 8 :** Les données partagées par les partenaires ne seraient pas systématiquement désagrégées. Elles ne permettraient donc pas d'estimer précisément le ratio entre Hommes et Femmes. Celui-ci est alors établi en appliquant la même règle de répartition décrite précédemment (47-53%). **Les données désagrégées par sexe renseignées dans les SPR n'étant pas basées sur les faits, il est impossible d'assurer que les groupes cibles visés ont effectivement été atteints.**
20. **Constat clé 9 :** La modalité **Cash-Based Transfers (CBT)** donne aux femmes plus d'autonomie et est plus valorisante que les distributions de vivres en leur permettant de choisir les aliments et d'étaler leurs achats. Mais cette activité cible plutôt les femmes chefs de famille. **L'activité de Food For Assets (FFA)** a un impact en termes de genre à condition que les femmes bénéficiaires fassent déjà preuve d'un certain dynamisme (par leur organisation et les appuis reçus), que les travaux d'aménagement requis ne soient pas trop lourds, que l'accès à la ressource foncière soient un minimum sécurisé, et que la valorisation économique de la ressource aménagée soient assez rapide comme dans le cas du maraichage où la diversité des spéculations peut générer des revenus à différentes périodes de l'année. **L'activité Purchase For Progress (P4P)** est plus difficilement appropriable par les femmes productrices qui sont faiblement organisées à leur niveau et qui ont peu de poids dans les organisations faitières, dirigées par les hommes. D'autre part, si l'activité a un effet incitatif sur la production, les procédures du PAM, les lenteurs du contrôle qualité et l'incompréhension du processus par les producteurs, au regard du calendrier agricole ne permettent pas de conduire à terme le marché et pénalisent les producteur-trice-s les plus vulnérables.
21. **Constat clé 10 :** Les questions relatives à la protection sont à peine effleurées dans les rapports d'enquêtes Post Distribution Monitoring (PDM) et ne font l'objet d'aucune recommandation. La méthodologie et les outils utilisés sont davantage conçus pour renseigner des indicateurs de suivi de projet que pour déceler de réels problèmes de protection auxquels les populations seraient exposées dans le cadre des interventions. Il peut être soutenu que les réponses obtenues à travers les questionnaires minimisent la problématique sécuritaire. De plus, la question de la protection est abordée de façon très restrictive, en-cela qu'elle est circonscrite au temps de la distribution. **Or, les effets de l'assistance humanitaire dans des contextes de conflit ou de forte criminalité dépassent largement le temps de la distribution et l'échelle du ménage.** Les risques liés à la protection des populations et notamment des femmes se posent dès le ciblage,

---

<sup>4</sup> Ce constat est développé dans le chapitre consacré à l'atteinte des résultats.



à chacune des phases de la distribution et potentiellement au-delà du temps de projet (taxations/vol, pressions physiques ou psychologiques...).

22. **Constat clé 11 :** Les données des PDM sont utilisées pour renseigner les Standard Project Reports (SPR) et assurer le suivi annuel des indicateurs de projet. L'équipe d'évaluation estime que **les PDM ne sont toutefois pas un outil approprié pour aborder des questions relatives à la Protection. Se posent en effet des limites à la fois méthodologiques et éthiques à la collecte et au traitement de ce type d'informations.** Les questions relatives à la protection sont diluées au sein d'un questionnaire abordant un panel très large de points. Certaines d'entre elles relevant de l'intimité sont extrêmement sensibles et ne devraient pas être incluses dans des enquêtes de ce type sur l'assistance alimentaire. Les enquêteurs recrutés pour mener les PDM ne sont par ailleurs pas habilités à collecter de telles informations, car ils n'ont pas de compétences spécifiques dans le domaine de la protection.
23. **Constat clé 12 :** **Il existe un décalage entre les ambitions affichées par la Politique du PAM en matière d'égalité hommes-femmes, les activités mises en œuvre par le Bureau Pays dans un contexte d'urgence et les indicateurs d'impact liés au Genre et à la Protection.** Il est donc difficile, à partir de ces données, d'en conclure que le projet a pu contribuer à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes. Les indicateurs de protection et de genre et les outils utilisés pour leur analyse et suivi (ENSA, PDM) sont insuffisants pour refléter la réalité des populations dans un contexte tel que celui de la Centrafrique gangréné par les phénomènes de taxations, de violences basées sur le genre, de tensions intercommunautaires.

**Leçons apprises :** La prise de conscience par la nouvelle équipe dirigeante du PAM des enjeux de la protection en RCA devrait permettre de réviser la stratégie et les modalités d'intervention en accordant à cette question une place centrale. Une mission d'expertise a été conduite en parallèle de cette mission d'évaluation, présumant un changement d'approche dans un avenir proche.

*Q3 : Pourquoi et comment l'opération a-t-elle produit les résultats observés ?*

24. **Constat 13 :** Les informations et données obtenues par l'équipe d'évaluation ne permettent pas d'analyser la prise en compte effective du genre à travers les dépenses. Les rapports annuels financiers (SPR) ne désagrégeaient jusqu'à présent pas les données entre Hommes et Femmes. Les agences des Nations Unies sont toutefois à présent tenues à consacrer au moins 15% de leur budget à la mise en œuvre de programmes spécifiques en faveur du genre (UNDAF+ 2018-2021). Le PSPP prévoit une enveloppe correspondant à 15% du total. Le tableau "Breakdown by Strategic Outcome" de 2018 reflète toutefois un taux de 12%.
25. **Constat clé 14 :** Un réel engagement de l'unité Ressources Humaines (RH) en ce qui concerne le genre est démontré par l'augmentation du sexe ratio en faveur des femmes au niveau de l'équipe pays, la volonté de promouvoir les femmes aux postes à responsabilité et une ouverture de l'ensemble des responsables d'unité sur le sujet. Toutefois dans le contexte de la RCA où les contraintes d'accès à l'emploi pour les femmes sont très importantes, une réflexion doit être conduite pour définir une stratégie et des modes de recrutement tenant compte de cette situation.
26. **Constat clé 15 :** Les outils utilisés par le Bureau Pays sont les référents standards du PAM. L'avantage de cette standardisation est de permettre des comparaisons entre les différents pays ; le risque est de ne pas parvenir à adresser les enjeux spécifiques de

chaque contexte. Les indicateurs sont ainsi bien trop limités pour capturer les problématiques sur les questions de Genre et de Protection auxquelles les populations centrafricaines sont confrontées.

27. **Constat clé 16** : Le contrat entre le PAM et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) pourrait davantage engager ces dernières sur la prise en compte du genre mais celui-ci ne fait l'objet de suivi que sur 2 aspects, le nombre de femmes chefs de familles bénéficiaires et leur implication dans les comités de gestion. L'engagement des partenaires sur la prise en compte du genre varie entre ONG mais semble plus marqué pour celles qui sont engagées dans d'autres projets financés par des Agences et bailleurs pour lesquels la dimension genre est une priorité.

*Q4 : Les effets et impacts sur les questions de genre sont-ils durables au-delà du temps de l'opération ?*

28. **Constat clé 17** : Les obstacles à la durabilité des effets en termes de genre des interventions du PAM sont nombreux. Les faibles compétences de l'équipe pays dans ce domaine, hormis un fort engagement au niveau de la Gestion des Ressources Humaines, l'absence de formation et d'implication dans les groupes de travail avec les autres intervenants sur le sujet, enfin le manque d'appui du bureau régional sur la question<sup>5</sup> n'ont pas permis de définir une stratégie de durabilité à ce niveau. Le contexte de crise et d'instabilité du pays caractérisé par l'effondrement des structures étatiques et des services aux populations sont également défavorables à la durabilité des acquis des activités FFA et P4P au niveau d'une autonomisation des femmes et d'une plus grande équité de genre. Le fait que la réponse du PAM soit essentiellement d'urgence ne doit pas l'affranchir de prendre en compte les effets durables de ses interventions sur les questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes.

## Conclusions Générales

29. **Pertinence** : L'intervention du PAM principalement axée sur une réponse à des besoins immédiats est pertinente dans une telle situation d'urgence. Par ailleurs, les activités proposées reflètent une volonté d'adapter l'intervention aux différences de contextes et à leur évolution. La production de données est en RCA toutefois extrêmement compliquée en raison des conditions sécuritaires, des déplacements de population et de la faiblesse des structures étatiques. Les Enquêtes Nationales sur la Sécurité Alimentaire (ENSA) réalisées par le PAM sont les seules données quantitatives disponibles annuellement permettant un suivi de la situation au niveau national depuis 2016. Les données et analyses disponibles sont toutefois insuffisantes pour apprécier les problématiques liées au genre et adapter les réponses à de tels enjeux. Un même ratio de répartition Hommes-Femmes (47-53%) est ainsi utilisé quelle que soit l'activité, celui-ci traduisant une projection démographique plutôt que des besoins différenciés<sup>6</sup>.
30. **Ciblage** : Une approche genre n'implique pas forcément de rechercher la parité ou de privilégier les femmes, mais elle vise surtout, sur la base d'une analyse approfondie de la situation, à répondre aux inégalités entre hommes, femmes, garçons et filles, et à ne pas accentuer les bouleversements sociaux inhérents à un contexte de conflit : « *Chaque fois*

---

<sup>5</sup> Les missions d'appui du Bureau régional sont initiées à la demande des bureaux pays. Plusieurs visites pour un appui Genre auraient été planifiées et à chaque fois, annulées par la direction du Bureau pays.

<sup>6</sup> Proposition de l'unité Genre du siège du PAM : « Faire des analyses à partir des données récoltées par le HCR pour les réfugiés, le PAM avec SCOPE afin d'abandonner ce ratio 47-53% qui ne correspond pas à la situation réelle ».

*que le PAM intervient pour faire face à une situation d'urgence (crise humanitaire, catastrophe naturelle), il doit prendre en compte la problématique hommes-femmes et œuvrer en faveur de l'égalité des sexes. Parce que la différence sexuelle influence l'expérience de chaque personne en matière d'urgence, la problématique hommes-femmes doit être intégrée dans toutes les interventions d'urgence du PAM. ».<sup>7</sup> Cibler les femmes sans compréhension de la structure de la société peut être contre-productif : augmentation de la charge de travail, pressions sociales ou familiales... Or, cette connaissance n'est pas suffisamment approfondie par les partenaires opérationnels du PAM et la prise en compte du genre s'attache trop souvent à une simple désagrégation des activités par sexe.*

31. **Cohérence** : L'action du PAM s'inscrit en théorie dans les politiques nationales et dans les conventions et traités internationaux d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes. **Le contexte justifie pleinement une telle approche basée sur le genre**, mais il en pose également les limites. La réponse majoritairement d'urgence dans un climat de forte instabilité, la faiblesse des structures étatiques et des services de base, le taux très élevé d'analphabétisme et de déperdition scolaire notamment chez les femmes / filles, les violences basées sur le genre, les pesanteurs socioculturelles, sont autant de contraintes mais aussi d'opportunités à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. En temps de crise, les changements de rôles et de responsabilités peuvent en effet intervenir très rapidement et durablement.
32. **Efficacité/Impact** : D'après les discussions avec les représentants du PAM en RCA, les données partagées par les partenaires ne seraient pas systématiquement désagrégées. Elles ne permettraient donc pas d'estimer précisément le ratio entre Hommes et Femmes. Celui-ci est alors établi en appliquant la même règle de répartition décrite précédemment (47-53%). Les données désagrégées par sexe renseignées dans les SPR n'étant pas basées sur les faits mais sur un mode de calcul, il est impossible d'assurer que les groupes cibles visés ont effectivement été atteints.
33. Il existe par ailleurs un décalage entre les ambitions affichées par la Politique du PAM en matière d'égalité hommes-femmes, les activités mises en œuvre par le Bureau Pays et les indicateurs d'impact liés au Genre et à la Protection. Il est donc difficile, à partir de ces données, d'en conclure que le projet a pu contribuer à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes.
34. **Efficience** : Les outils budgétaires ne permettent pas, sur la période concernée 2014-2018, d'estimer la part du budget consacrée aux questions relatives au genre. Cette prise en compte devrait s'améliorer dans l'avenir avec l'engagement des agences des Nations Unies à consacrer au moins 15% de leur budget à la mise en œuvre de programmes spécifiques en faveur du genre (UNDAF+ 2018-2021). Cet engagement à agir en faveur des questions de genre se retrouve au niveau de la politique des Ressources humaines du PAM où, malgré les difficultés inhérentes au contexte centrafricain, une réelle volonté de recruter et de promouvoir des femmes notamment à des postes à forte représentation masculine a été constatée. Les procédures internes du PAM constituent toutefois un obstacle à cette démarche (ex : obligation d'un test écrit dans un contexte où les femmes ont moins accès à l'éducation).
35. **Durabilité** : Compte tenu du contexte centrafricain, l'essentiel des activités mises en œuvre sur la période évaluée est composé d'opérations d'urgence dont la durabilité est

---

<sup>7</sup> <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/sectoral-guidance/gender-and-emergency-preparedness-and-response/>

par essence limitée. Dans les régions où la situation sécuritaire le permet, le PAM appuie toutefois des actions renforçant l'autonomisation des populations et communautés visées (FFA, P4P). L'effondrement des services de l'Etat est toutefois une contrainte majeure à l'appropriation et pérennisation de ces interventions. Le manque de renforcement des capacités des équipes du PAM et d'appui du Bureau régional sur les questions relatives au genre constituent également un obstacle à la durabilité des interventions.

## **Recommandations**

### **Thème 1 : Protection & Genre**

**R1 :** Renforcer les capacités et les compétences internes dans les domaines de la Protection et du Genre.

**R2 :** Adapter les indicateurs de Protection et les outils de collecte et d'analyse au contexte centrafricain.

### **Thème 2 : Genre & Sécurité alimentaire**

**R3 :** Elaborer une stratégie pluriannuelle spécifique au contexte de la République centrafricaine.

**R4 :** Renforcer les capacités de l'équipe en charge de ces activités et des partenaires ONG.

**R5 :** Renforcer la compréhension des problématiques liées au genre dans chacun des contextes d'intervention à travers des analyses qualitatives.

**R6 :** Avoir une meilleure concertation et coordination avec les autres intervenants sur le thème Genre & Sécurité alimentaire.

**R7 :** Renforcer le système de Suivi évaluation sur les questions relatives au genre.

# 1. Introduction

## 1.1. Vue d'ensemble du sujet de l'évaluation

36. Cette évaluation thématique décentralisée a pour sujet « **la prise en compte du genre dans les interventions du Programme Alimentaire Mondial (PAM) en République centrafricaine (RCA) sur la période 2014-2018** ». Elle est la première de ce type et porte sur deux opérations (cf fiches opérationnelles en **annexe 3**) : l'EMOP 200799 (2014-2017) et le Plan Stratégique Pays Provisoire (PSPP 2018-2020). Les activités concernées par ces programmes sont : Distribution Générale de Vivres (DGV), y compris les Transferts monétaires ; Vivres contre Actifs durables (FFA) ; Repas scolaires d'urgence (ESF) ; Nutrition (Programme général (BSFP) et ciblé (TSFP) de Supplémentation alimentaire) ; Distribution de Vivres sur Ordonnance (FbP) ; Renforcement des capacités des autorités sanitaires ; Renforcement des capacités des agents publics sur la politique « Faim zéro » et du gouvernement pour la mise en place d'une plateformes nationales de protection sociale.
37. L'approche adoptée pour cette évaluation s'inscrit dans le cadre stratégique de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes (2015-2020), dont le but est de contribuer à ce que « les questions relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes [soient] intégrées dans toutes les activités et que les besoins différents des femmes, des hommes, des filles et des garçons en matière de sécurité alimentaire et de nutrition [soient] traités de manière équitable ». Celui-ci se décline en quatre objectifs :
- i) Une assistance alimentaire adaptée à des besoins différents.** En matière d'assistance alimentaire, les femmes, les hommes, les filles et les garçons bénéficient de programmes et d'activités adaptées à leurs besoins et à leurs capacités propres.
  - ii) Participation sur un pied d'égalité.** Les femmes et les hommes participent sur un pied d'égalité à la conception, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des programmes et politiques de sécurité alimentaire et de nutrition exécutés dans l'optique de la transformation des relations entre les sexes.
  - iii) Prise de décision par les femmes et les filles.** Les femmes et les filles exercent un pouvoir de décision plus grand en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la nutrition dans le cadre du foyer ainsi que de la communauté et de la société dont elles font partie.
  - iv) Problématique hommes-femmes et protection.** L'assistance alimentaire ne nuit ni à la sécurité, ni à la dignité, ni à l'intégrité des femmes, des hommes, des filles et des garçons qui la reçoivent, et elle est dispensée dans le respect de leurs droits.

## 1.2. Contexte

### 1.2.1. Les origines de la crise

38. La République centrafricaine (RCA) est un pays enclavé, d'une superficie de 623 000 km<sup>2</sup> et dont la population était estimée en 2016 à 4,6 millions d'habitants (Banque mondiale). La densité de population y est donc très faible (environ 7 hab/km<sup>2</sup>) et caractérisée par de

fortes disparités régionales. L'Est est ainsi très faiblement peuplé (moins d'1 hab/km<sup>2</sup>) tandis que Bangui, la capitale, compterait plus de 9 000 hab/km<sup>2</sup>. Par ailleurs, la population se concentre généralement (héritage de la période coloniale) le long des voies principales.

39. La République centrafricaine est confrontée depuis plusieurs décennies à des crises politiques et humanitaires récurrentes. Toutefois, la prise de pouvoir par la coalition rebelle Séléka en mars 2013 a engendré un contexte inédit d'instabilité et de violences, y compris des violences basées sur le genre (PNUD, 2015). Outre le nombre élevé de morts (plus de 6 000 selon le Système des Nations Unies), ce conflit a provoqué des déplacements massifs de population et la destruction de la plupart des infrastructures sociales (santé, éducation). L'espoir d'une stabilisation suscitée par l'élection du Président démocratiquement élu début 2016 s'est éteint en quelques mois avec la résurgence de nouveaux affrontements violents fin 2016, lesquels se sont poursuivis tout au long de l'année 2017. Cette violence a non seulement atteint en intensité son paroxysme dès la fin 2013, mais s'est en plus propagée du centre vers le sud-est jusqu'alors épargné par le conflit. Les principaux foyers de tensions de 2016 (Bocaranga, Batangafo, Kaga Bandoro, Bambari, Bria) sont demeurés actifs tandis que de nouveaux foyers sont apparus dans le Basse-Kotto, le Mbomou et le Haut-Mbomou (OCHA, 2018). La situation sécuritaire demeure ainsi fortement instable (cf cartes en **Annexe 2**), les populations civiles étant les premières victimes de ces affrontements.

### 1.2.2. Contexte socio-économique

40. La RCA fait partie des Pays les Moins Avancés (PMA) au regard des indicateurs de développement humain des Nations Unies (extrême pauvreté, espérance de vie à la naissance, niveau de revenu par habitant). Selon le dernier rapport sur le développement humain (2018), le pays est en effet classé au 188<sup>e</sup> rang sur 189. L'instabilité politique de ces dernières années a contribué à la dégradation d'une situation économique déjà structurellement fragile. La RCA dispose pourtant d'atouts majeurs tels que des écosystèmes extrêmement variés avec quatre grandes zones agro-écologiques<sup>8</sup>, des ressources naturelles (eau, forêts, minerais) abondantes, une large disponibilité en foncier et en pâturages. Moins de 5% des terres cultivables seraient en effet mises en culture annuellement, soit 700 000 ha (Dufumier, Lallau, 2016). Dans un pays où l'agriculture et l'élevage sont les deux principaux secteurs économiques (75% de la population active et 55% du PIB)<sup>9</sup>, ces ressources pourraient contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. L'agriculture centrafricaine subit pourtant toujours les conséquences de décisions historiques (regroupement des populations rurales pendant la période coloniale, primauté aux cultures à vocation exportatrice, plans d'ajustement structurel), de la cohabitation non associée de deux systèmes de productions extensifs (cultures sur abattis-brûlis et élevage transhumant), de l'abandon des paysanneries par les pouvoirs publics et par les bailleurs de fonds et du contexte sécuritaire (Dufumier, Lallau, 2016).
41. La RCA s'est engagée en 2016 dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), mais à ce jour, aucune donnée n'a encore été publiée sur le suivi des indicateurs.

---

<sup>8</sup> Soudano-sahélienne avec 5% de la population, soudano-guinéenne avec 29% de la population, la zone soudano-oubanguienne avec 39% de la population et la zone de forêt équatoriale avec 27% de la population.

<sup>9</sup> Actes du colloque le développement agricole en RCA, Bangui 28/2 et 1/3/2018

### 1.2.3. Contexte humanitaire

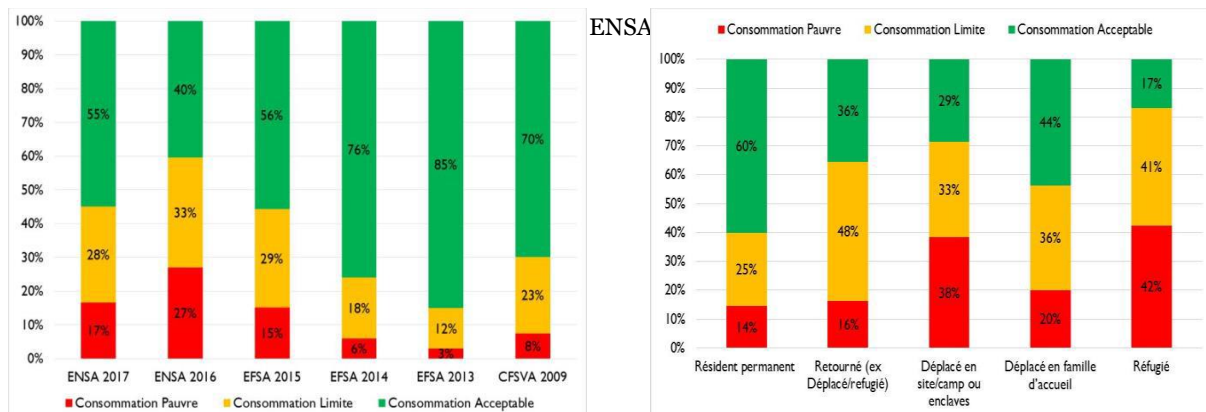
42. La crise centrafricaine est caractérisée par des situations d'urgence humanitaire (attaques armées contre les populations civiles, déplacements forcés de populations, violences, pillages) et des problématiques structurelles profondes (absence d'investissements publics, défaillance des services de base...)¹⁰. Dans un contexte sécuritaire fortement instable et de délabrement des pouvoirs publics, plus de 2,5 millions de personnes, soit plus de 50% de la population, ont besoin d'assistance humanitaire selon le Système des Nations Unies (OCHA, 2018).

### Sécurité Alimentaire

43. Selon les résultats projetés de l'analyse Integrated Food Security Phase Classification (IPC), 2 millions de personnes, soit 43% de la population totale de la RCA, seraient en insécurité alimentaire aiguë en 2018 (IPC Phase 3&4). La multiplication des affrontements intercommunautaires dans plusieurs localités du pays, la persistance de l'insécurité, les mouvements de populations ont provoqué une chute de la production agricole estimée à 58%, entraînant une augmentation des prix des denrées alimentaires (OCHA, 2018). Cette forte instabilité a également conduit à une moindre diversité des cultures. Celles moins exigeantes en termes d'entretien et donc de main d'œuvre ont ainsi été privilégiées.

44. Au niveau national, la consommation alimentaire est pauvre et limite pour 45% des ménages du pays en décembre 2017. Cette proportion reflète une amélioration significative par rapport à 2016 (60%), ce qui peut s'expliquer par une bonne campagne agricole dans les zones qui n'ont pas été directement affectées par le conflit et par une plus large couverture des besoins par les acteurs humanitaires. Il convient toutefois de préciser que les résultats de l'année 2016 étaient particulièrement préoccupants et ne peuvent servir de référence. En comparaison des taux de 2015, 2014, 2013, le score de consommation alimentaire 2017 s'est en effet dégradé (44%, 24% et 15% respectivement). L'analyse par statuts révèle par ailleurs des disparités importantes, la consommation alimentaire des réfugiés, des déplacés et des retournés étant particulièrement inquiétante : 93% des ménages réfugiés ayant une consommation jugée pauvre et limite contre 71% des ménages déplacés et 64% des retournés (ENSA, 2017).

**Graphique 1 : Score de Consommation Alimentaire des ménages**



¹⁰ Actes du colloque (2018) – Le développement agricole en Centrafrique

45. Selon les résultats de l'ENSA 2017, les ménages dirigés par des femmes sont, en milieu rural, davantage touchés par l'insécurité alimentaire que ceux dirigés par des hommes (57% contre 49%). Les disparités entre les femmes et les hommes sont importantes quant à l'accès à la terre, la pratique de l'agriculture (63% contre 69%) et la possession du bétail (19% contre 27%). L'agriculture constitue la principale source de revenus des hommes et des femmes (respectivement, 60% et 55%), suivie pour les femmes par le petit commerce (22%) et par le travail journalier (7%). Une carte de la prévalence de l'insécurité alimentaire basée sur le Score de Consommation Alimentaire est présentée en **Annexe 2**.

### **Principaux acteurs de l'aide humanitaire**

46. Le PAM s'est appuyé sur un nombre important d'ONG inter/nationales pour la mise en œuvre des activités de l'EMOP 200799 : ACF, MSF, International Rescue Committee (IRC), ACTED, World Vision, COOPI, OXFAM, International Medical Corps (IMC), Plan International, Caritas, IDEA, etc. Les contraintes sécuritaires sont toutefois une contrainte majeure à l'accès aux populations. Plusieurs ONG ont ainsi réduit ou suspendu leurs activités en raison d'incidents sérieux (attaques meurtrières, braquages, agressions physiques...). En réaction à ces attaques ciblées, les bureaux de certains des principaux donateurs de l'assistance humanitaire ont été déplacés dans des pays voisins (ex : USAID au Kenya).
47. Selon OCHA (2018), les principaux donateurs de la réponse humanitaire globale sont le Gouvernement américain (26%), l'Union européenne (11,6%), le Gouvernement britannique (7,9%), le Canada (6,4%), la Suède (5,9%). Le taux de couverture des besoins de financement pour le secteur de la Sécurité alimentaire est de 25,2% (46,6 millions USD contre 184,6 millions requis)<sup>11</sup>. Les principaux partenaires financiers du PAM sont présentés en **Annexe 3**.

### **Aperçu sur le genre**

48. La République centrafricaine a ratifié le 12 juillet 1991 la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Résolution des Nations Unies n°34/180, Décembre 1979). Cet engagement est réaffirmé dans la Constitution de la RCA du 27 décembre 2007 et plusieurs articles font référence à toutes formes de discriminations ou de violences à l'égard des femmes.
49. Malgré cet appareil législatif, la République centrafricaine est au 149<sup>e</sup> sur 155 selon l'Indice des Inégalités de Genre. Les données statistiques disponibles indiquent que le système éducatif centrafricain reste marqué par des disparités de genre en termes d'accès à l'éducation, de maintien à l'école et de réussite à tous les niveaux de l'enseignement (CEDAW, 2013). En 2012, le taux de fréquentation de l'école primaire par les filles correspondait à 74% de celui des garçons et pour l'école secondaire, ce taux n'était que de 51% (Banque mondiale). Les données de l'UNICEF pour la période 2008-2012 indiquaient également des disparités importantes entre les filles et les garçons pour l'accès à l'enseignement primaire et secondaire. Les données de santé publique reflétaient une situation sanitaire déjà préoccupante avant l'explosion de violences de ces dernières années, le pays étant très faiblement doté, particulièrement en-dehors des chefs-lieux des communes, en services sociaux de base (éducation, santé...) <sup>12</sup>. Les complications gynécologiques et post partum sont des causes de mortalité maternelle et

---

<sup>11</sup> Consultation du site OCHA le 27/10/2018.

<sup>12</sup> Seulement 18% des grandes localités sont dotés d'un service de santé fonctionnel (BM, 2017).



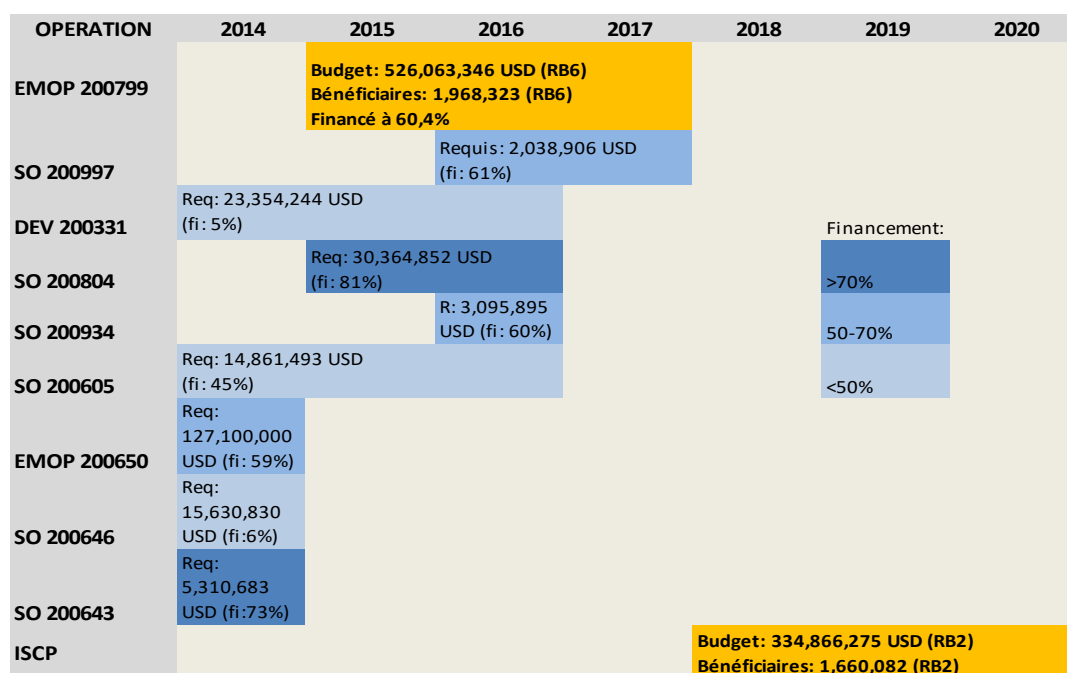
infantile très importantes en RCA. La destruction de centres de santé et les contraintes à la mobilité du fait de l'insécurité sont des facteurs aggravants aux causes structurelles liées à la faiblesse de l'Etat : Taux de mortalité maternelle : 882 pour 100 000 naissances vivantes (PNUD 2018) ; Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans : 130,1 pour 1 000 (OMS, 2016). Le conflit a toutefois accru la présence d'acteurs tels que les agences des Nations Unies ou les ONG dans des zones auparavant non suffisamment couvertes par les instances gouvernementales. Plus de 83% des communes indiquent avoir des ONG actives sur leur territoire (Banque mondiale, 2017).

50. La crise qu'a connue la RCA depuis 2012 n'a fait qu'accroître les obstacles à une amélioration des conditions de vie des femmes et des hommes avec l'urgence d'une meilleure prise en compte des questions de genre. L'impunité généralisée a exacerbé les violences et notamment les violences basées sur le genre. Les groupes armés ont ainsi eu recours au viol et à l'esclavage sexuel, tout au long du conflit, comme tactique de guerre (Human Right Watch, 2017). Les enfants sont également victimes de recrutements forcés dans les groupes armés. Le nombre de femmes cheffes de ménage se retrouvant seules pourvoyeuses des moyens d'existence de leurs enfants est également une conséquence du conflit.

### 1.3. Descriptif de l'opération

51. Les opérations conduites par le PAM en RCA sur la période 2014-2018 sont présentées dans le schéma ci-dessous :

**Graph 2 : Présentation des opérations du PAM sur la période 2014-2018**



(Source : Graphique réalisé à partir des données de Evaluation WFP's Portfolio 2012-mid 2017)

52. En conformité avec les termes de référence, le champ de l'évaluation s'est limité aux deux opérations suivantes : **EMOP 200799 (2014-2018) et Plan Stratégique Pays Provisoire (PSP/ICSP 2018-2020).**

53. L'objectif étant d'évaluer la prise en compte du genre dans les interventions du PAM, la démarche a privilégié une analyse par activité plutôt que par opération. Les données ci-dessous, extraites des SPR 2015, 2016, 2017 de l'EMOP 200799, indiquent le nombre de bénéficiaires par activité et les écarts entre ce qui était planifié et ce qui a été réalisé. Les données du PSPP n'étaient pas disponibles au moment de l'évaluation, ni celles de l'EMOP pour l'année 2018.

Catégories & Activités	2015	2016	2017
C1 : Personnes Déplacées Internes	206,209 BNF (128,2%) <sup>13</sup> ; F : 134,8% <sup>14</sup>	216,883 BNF (172,2%) ; F : 172,3%	326,548 BNF (136%) ; F : 131,8%
C2 : Réfugiés	4,198 BNF (76,3%) ; F : 78,3%	14,557 BNF (187,8%) ; F : 187,9%	8,517 BNF (93,1%) ; F : 92,5%
A1 : Distribution générale de vivres (DGV), y compris les transferts monétaires (TM)	DGV : 751,657 (100,4%) ; F : 107,5% TM : 68,870 (53%) ; F : 54,6%	DGV : 556,578 (133,4%) ; F : 142,4% TM : 146,931 (87,8%)	DGV : 722,976 (165,8%) ; F : 169,5% TM : 134,863 (86,5%)
A2 : Nourriture contre Actifs (FFA)	27,060 BNF (8,2%) ; F : 14,6%	249,787 BNF (61,4%), F : 66,2%	111,118 BNF (79,4%) ; F : 76,4%
A3 : Programme ciblé de supplémentation alimentaire (TSFP)	146,427 BNF (134%) ; F : 133%	32,040 BNF (85,3%) ; F : 90,4%	15,713 BNF (75%) ; F : 76,2%
A4 : Programme général de supplémentation alimentaire (BSFP)	35,314 BNF (64,7%) ; F : 64,7%	51,297 BNF (90,7%) ; F : 98,4%	52,810 BNF (114,8%) ; F : 113%
A5 : Repas scolaires	196,967 BNF (79%) ; F : 76,7%	169,141 BNF (78,7%) ; F : 88,2%	238,393 BNF (129%) ; F : 112,3%
A6 : Repas scolaires d'urgence	N/A	N/A	N/A
A7 : Vivres sur Prescription	11,303 BNF (86,3%) ; F : 72,3%	8,622 BNF (77%) ; F : 84,9%	3,129 BNF (52,2%) ; F : 68%
A8 : Renforcement des capacités des autorités sanitaires	N/A	N/A	
A9 : Renforcement des capacités sur la politique « Faim zéro »	N/A	N/A	
A10 : Renforcement des capacités du gouvernement pour la mise en place d'une plateforme de protection sociale	N/A	N/A	

<sup>13</sup> Les données entre parenthèses correspondent au % réalisé par rapport à ce qui était planifié.

<sup>14</sup> Les données en rouge correspondent au % de femmes ayant bénéficié de l'assistance par rapport à ce qui était planifié

54. Le financement de l'EMOP 20799 correspond à 60,4% des besoins requis (soit ~318 millions USD), dont les contributions proviennent majoritairement d'USAID (41%), de l'aide multilatérale, du Japon, de l'Allemande, d'ECHO, du Gouvernement britannique, du SNU... Les données concernant le PSPP n'étaient pas disponibles au moment de l'évaluation, celui-ci venant de démarrer.
55. La carte de localisation des interventions du PAM par activités est présentée **en Annexe 2** de ce rapport. Les fiches détaillées correspondant à ces deux opérations sont, quant à elles, consultables **en Annexe 3**.

#### 1.4.Méthodologie de l'évaluation et limites

56. Le but de cette évaluation était d'analyser la contribution des interventions du PAM à la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes en RCA sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Elle porte sur la période 2014-2018 et concerne les six composantes<sup>15</sup> de l'EMOP 200799 et les onze activités<sup>16</sup> du Plan Stratégique Pays Provisoire (PSPP). Les objectifs de cette évaluation étaient doubles : 1/ un objectif de redevabilité consistant en l'analyse de la performance et des résultats des activités du PAM en faveur du genre et 2/ un objectif d'apprentissage en « mettant en lumière les facteurs explicatifs des résultats obtenus afin d'en tirer des leçons utiles pour l'avenir. ».
57. Les principaux utilisateurs des résultats de cette évaluation seront les structures ayant besoin de ces informations pour des prises de décisions stratégiques ou programmatiques ou pour assurer une meilleure redevabilité auprès du Gouvernement centrafricain, des populations concernées par les activités, des donateurs institutionnels ou privés ou encore à des fins d'apprentissage. Les principaux utilisateurs en interne du PAM seront les suivants : 1/ Le Bureau Pays et ses partenaires dans le processus décisionnel, notamment lié à la mise en œuvre et/ou à la conception du programme, à la Stratégie Pays et aux partenariats ; 2/ Le Bureau Régional prévoit d'utiliser les résultats de l'évaluation pour fournir une orientation stratégique, appui au programme et contrôle ; 3/ Le siège du PAM peut utiliser les résultats de l'évaluation pour la redevabilité et l'apprentissage ; 4/ Le Bureau d'Évaluation (OEV) peut utiliser les résultats de l'évaluation pour alimenter les synthèses d'évaluation ainsi que pour produire une déclaration annuelle au Conseil d'Administration.

#### *Démarche générale de l'évaluation*

58. Les méthodes de collecte de données et d'analyse sont structurées autour des questions d'évaluation suivantes, elles-mêmes déclinées en sous-questions (cf Matrice d'évaluation détaillée **Annexe 4**) :
- **Pertinence : Q1.** Dans quelle mesure l'opération est-elle pertinente au regard de la problématique de genre ?

<sup>15</sup> **Six composantes**: 1/ General Food Distribution (GFD), 2/ Food for Asset (FFA), 3/ Targeted Supplementary Feeding Programmes (TSFP), 4/ Blanket Supplementary Feeding Programme (BSFP), 5/ Food by Prescription (FbP), 6/ Emergency School Feeding.

<sup>16</sup> **Onze activités** : 1/ General Food Distribution (GFD), 2/ Emergency School Feeding, 3/ Blanket Supplementary Feeding Programme (BSFP), 4/ prévention et traitement de la Malnutrition aiguë modérée, 5/ Renforcement de capacité des services sanitaires en lien avec l'agenda SUN, 6/ School Feeding, 7/ Food For Asset, 8 et 9/ Renforcement de capacité du gouvernement (8 : zero hunger policies ; 9 : safety net), 10 et 11/ logistique humanitaire.

- **Cohérence : Q1.** Dans quelle mesure l'opération est-elle pertinente au regard de la problématique de genre ?
  - **Efficacité/Impact : Q2.** Quel est le niveau d'atteinte des résultats attendus de l'opération en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?
  - **Efficiéce : Q3.** Pourquoi et comment l'opération a-t-elle produit les résultats observés ?
  - **Durabilité : Q4.** Les effets et impacts sur les questions de genre sont-ils durables au-delà du temps de l'opération ?
59. Chacune des sous-questions est associée à un ou plusieurs indicateurs renseignés à partir d'au moins trois sources d'information afin de pouvoir garantir la triangulation des données. Le traitement des informations collectées s'est basé sur une approche mixte, combinant analyse documentaire, analyse de données secondaires fournies par le Bureau Pays du PAM RCA, entretiens avec différentes parties prenantes, discussions avec les populations cibles et observations *in situ*.
  60. L'évaluation a démarré en septembre 2018 par la revue documentaire et l'élaboration d'un rapport de démarrage. La mission d'évaluation s'est tenue en RCA du 27 novembre au 14 décembre 2018. Une restitution des résultats préliminaires s'est déroulée à Bangui le 14 décembre.
  61. L'analyse qualitative basée sur des entretiens individuels ou de groupe a été préférée à des enquêtes basées sur des questionnaires. Cette approche permet de croiser les informations avec davantage de fiabilité dans un contexte où 1/ l'accès aux populations est compliqué par des problèmes sécuritaires et logistiques et 2/ l'échantillonnage est hasardeux en l'absence de base statistique. Elle autorise en effet plus de souplesse à travers un processus itératif qui permet de croiser les informations en fonction des sources. Les informations collectées ont par ailleurs été confrontées à la documentation mise à disposition par les équipes du PAM.
  62. Les régions visitées ont été sélectionnées en raison de la possibilité d'y étudier l'ensemble des activités menées par le PAM dans le cadre des deux opérations évaluées. Des projets d'urgence et de relèvement y sont en effet mis en œuvre, notamment le P4P.
  63. La collecte des informations s'est faite auprès de 21 représentants du PAM du Bureau Pays et des sous-bureaux de Kaga-Bandoro, Paoua et Bouar auxquels il faut ajouter des entretiens de groupe. Au moins un représentant de chaque unité (dans la très grande majorité, le responsable de service) a été rencontré. Des discussions ont été menées avec les membres de trois Ministères : 6 personnes du Ministère de l'Agriculture (Sections Alimentation & Résilience et Promotion Genre & Développement) ainsi que le représentant de l'Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA) à Kaga-Bandoro ; Ministère de l'Education (Cheffe de service de la Promotion de la scolarisation des filles) ainsi que le Chef Secteur Education de Paoua ; Ministère du Plan, de l'Economie et de la Coopération internationale. Sept agences du Système des Nations Unies (UNHCR, FAO, FNUAP, UNICEF, OMS, OCHA, IASC) ont été rencontrées à Bangui et sur le terrain. Un bailleur de fonds de l'EMOP (ECHO) et le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Onze ONG internationales retenues car partenaires du PAM et/ou pour leur expertise dans le domaine du genre (Oxfam, IRC) ont été rencontrées individuellement à Bangui et sur le terrain. Un atelier avec 5 ONG partenaires du PAM a par ailleurs été organisé en fin de mission afin de confronter les résultats de l'évaluation sur les thèmes suivants : Prise en compte du genre dans 1/ l'analyse et les activités ; 2/ la stratégie de ciblage ; 3/ les

outils de suivi & évaluation ; 4/ les clusters. Des associations féminines de la société civile ont également été rencontrées (G23 et REFAMP).

64. Plusieurs discussions de groupe ont été organisées avec les populations bénéficiaires des programmes du PAM dans les régions de Paoua, Bouar et Kaga-Bandoro. Les mêmes sujets ont été systématiquement abordés avec les groupes de femmes d'un côté et les groupes d'hommes de l'autre. Il s'agissait de relever les différences éventuelles de perception entre les hommes et les femmes et d'assurer une prise de parole plus libre et équitable. Des discussions ont été menées avec les populations déplacées, mais également avec des groupements de producteurs de maraîchage et riziculture bénéficiaires des programmes *Food for Assets*. Des entretiens individuels ont aussi eu lieu avec le Maire de Baboua et le Préfet de Nana Mambéré (Les listes des documents consultés, des personnes/institutions rencontrées et des régions visitées sont présentées en Annexes de ce rapport (respectivement **Annexes 5, 6&7**).
65. Toutes les informations collectées ont été systématiquement vérifiées auprès de plusieurs sources. Les données ou informations non vérifiables n'ont soit pas été prises en compte, soit ont été présentées avec circonspection dans ce rapport d'évaluation (ex : données figurant dans les SPR).
66. L'évaluation a respecté les normes du PAM et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (UNEG) sur les principes d'indépendance, de transparence, d'équité, d'impartialité, de respect des droits humains. Les discussions de groupe ont été menées dans le respect des principes éthiques du Système des Nations Unies. L'objet et l'usage de cette évaluation ont été systématiquement présentés aux personnes interrogées et les discussions avec les populations ont été menées dans la confidentialité et l'anonymat.

### *Limites*

67. La principale contrainte à la conduite de cette évaluation est liée au contexte sécuritaire de la RCA. La recrudescence des attaques armées contre les populations civiles (ex : Attaque du site de déplacés d'Alindao le 15 novembre 2018) et la visite de représentants du PAM du siège et du bureau régional ont eu pour conséquences l'annulation des déplacements prévus dans certaines régions (Ouaka/Bambari, Haute-Kotto/Bria, Ouham/Bossangoa) et la réduction du nombre de jours de mission (18 jours contre 27 initialement prévus). Ces changements ont pu affecter la représentativité de l'échantillon dans la mesure où les situations d'urgence n'ont pas pu être analysées à hauteur de ce qu'elles représentent dans la réponse globale du PAM en RCA (en 2017, 95% des activités du PAM s'inscrivaient dans un contexte d'urgence)<sup>17</sup>. Ce risque de ne pas refléter correctement les opérations d'urgence a été évoqué, dès le départ, auprès des responsables Pays du PAM. Les régions visitées ont toutefois permis de couvrir l'ensemble du panel d'activités menées par le PAM. Il est à noter que la situation humanitaire et sécuritaire de Kaga-Bandoro est proche des contextes d'intervention d'urgence du PAM dans le pays. Pour les autres régions, l'analyse s'est construite sur les informations secondaires recueillies auprès du PAM et des acteurs humanitaires.
68. Le Plan Stratégique Pays Provisoire n'ayant démarré qu'en 2018, aucune donnée n'était encore disponible au moment de la mission d'évaluation et certaines activités n'en étaient qu'au stade préparatoire (notamment les activités de renforcement des capacités des

---

<sup>17</sup> Déduction faite des montants alloués à l'UNHAS.

services publics pour la mise en place d'un système national de protection sociale ou les activités P4P).

69. Le contexte sécuritaire et la faiblesse des institutions étatiques ont pour conséquence la pénurie d'informations et d'analyses de qualité dans tous les domaines, et notamment sur les problématiques relatives au genre (en-dehors des questions sur les Violences Basées sur le Genre qui sont un sujet d'attention de certaines agences des Nations Unies et ONG). Les résultats des enquêtes quantitatives présentent des biais en raison de l'absence de données statistiques fiables sur les populations. Pour cette raison, les informations issues d'analyse qualitative ont été préférées aux données quantitatives, lesquelles n'ont pas – ou très peu – été utilisées dans le cadre de cette évaluation. La représentativité de l'échantillon retenu tient à la diversité des institutions/personnes rencontrées.

## 2. Résultats de l'Évaluation

### 2.1. Dans quelle mesure l'opération est-elle pertinente au regard de la problématique de genre ?

#### 2.1.1. Pertinence

**Constat clé 1 :** La RCA est depuis 2012 en proie à une forte instabilité politique et à de violents affrontements sur l'essentiel de son territoire. Ce contexte contribue à une dégradation de la situation humanitaire dans tous les domaines. L'intervention du PAM principalement axée sur une réponse à des besoins immédiats est pertinente dans une telle situation d'urgence. **Par ailleurs, les activités proposées reflètent une volonté d'adapter l'intervention aux différences de contextes et à leur évolution.** Les analyses disponibles ne permettent toutefois pas d'apprécier les spécificités géographiques et socio-économiques notamment l'impact différencié du conflit et des déplacements des populations sur les contraintes de genre. [Q1.1]

70. La production de données est en RCA extrêmement compliquée en raison des conditions sécuritaires, des déplacements de population et de la faiblesse des structures étatiques. Les Enquêtes Nationales sur la Sécurité Alimentaire (ENSA) réalisées par le PAM sont les seules données quantitatives disponibles annuellement permettant un suivi de la situation au niveau national depuis 2016. Compte tenu du contexte sécuritaire, il convient de souligner que cet exercice constitue un réel défi. Se pose toutefois la question de la représentativité statistique de ces données, sachant que le dernier recensement de la population (base de l'échantillon) date de 2003 et que les coefficients de croissance démographique ne sont pas adaptés à des contextes de conflit marqués par des déplacements massifs de populations et à des taux de mortalité aggravés.
71. Il existe très peu de données – et encore moins de données récentes - sur le genre en dehors de celles produites par quelques organisations humanitaires. Ces analyses n'ont toutefois pas de représentativité au niveau national et sont axées sur des thématiques spécifiques (Violences Basées sur le Genre, Participation des femmes à la Consolidation de la Paix). Le dernier Profil Genre de la République centrafricaine date de 2011<sup>18</sup> et le dernier diagnostic sur le genre de 2012<sup>19</sup>. Ils ne reflètent donc pas les bouleversements consécutifs à la crise<sup>20</sup>.
72. Les ENSA sont menées à l'échelle du ménage, mais certaines des données collectées sont désagrégées par sexe. Il en est ainsi de la composition du ménage, de la participation à certaines tâches (ex : collecte de l'eau), des sources de revenus, de la prise de décision sur l'utilisation de l'aide humanitaire<sup>21</sup>. Celles-ci représentent toutefois moins de 10% des questions et ne sont pas systématiquement analysées. Les rapports des ENSA 2016 et 2017 n'intègrent que marginalement la question du genre et uniquement pour des comparaisons entre les ménages ayant à leur tête un homme et les ménages dirigés par une femme. Elles indiquent qu'il n'existe pas de différence significative en termes de consommation alimentaire entre les deux catégories, sauf en milieu rural (57% contre 49%). Elles ne permettent pas de comprendre les enjeux liés au genre dans le domaine

<sup>18</sup> Groupe de la Banque Africaine de Développement (2011) : Profil Genre de la République centrafricaine.

<sup>19</sup> Banque Mondiale (2012) : Etude diagnostique sur la situation du Genre en République centrafricaine.

<sup>20</sup> Une étude sur le genre aurait récemment été réalisée, mais malgré les requêtes répétées par l'équipe d'évaluation auprès d'IRC, il n'a pas été possible de l'obtenir.

<sup>21</sup> Référence aux questionnaires utilisés pour les ENSA.

de la sécurité alimentaire notamment ceux liés aux spécificités géographiques et socio-économiques et à leur évolution. La question de la répartition des rôles et responsabilités au sein du ménage, et notamment des tâches domestiques non rémunérées, n'est par exemple pas évoquée. **Les enquêtes de sécurité alimentaire ne fournissent ainsi pas suffisamment d'éléments pour une analyse différenciée par sexe.**

73. L'analyse des marchés la plus récente réalisée par le VAM en RCA date de 2011<sup>22</sup>. Les questions liées au genre n'y sont pas abordées. Or, les marchés étant les lieux de rencontre entre les sphères de production et de consommation sont une porte d'entrée idéale pour étudier les structures sociales, les rôles économiques spécifiques à tel groupe ethnique ou fonction du genre, les enjeux sécuritaires et de protection (taxations, mobilités...), l'accès au crédit et bien sûr, la sécurité alimentaire.
74. La grande majorité des activités du PAM en RCA consiste en des Distributions Générales de Vivres (en nature, en coupons ou en transferts monétaires). Or, l'assistance alimentaire d'urgence ne distingue pas les besoins des femmes de ceux des hommes, mais plutôt ceux associés au statut (déplacés, réfugiés, population hôte) ou aux conditions d'insécurité alimentaire ici considérées comme indifférenciées (résultats des ENSA 2016 et 2017). « L'assistance est fournie à la population sans aucune discrimination autre que basée sur la priorité aux couches les plus vulnérables de la population ou à risque de l'être. » - UNDAF 2018-2021.
75. Dans les régions les moins instables, le PAM adapte sa réponse en proposant des activités de relèvement (FFA, Achats au service du Progrès/P4P), en impliquant quand cela est possible les services techniques déconcentrés. Le principe de cibler de préférence des femmes dans les activités de relèvement est affirmé, sans pour autant que les raisons et implications d'une telle approche aient été analysées. La participation des populations dans la conception des projets n'a pas été observée. Le choix des modalités d'intervention apparaît comme une décision plus verticale que concertée.

**Constat clé 2 :** Les interventions (EMOP et PSPP) prévoient une même répartition quasi-paritaire entre les hommes et les femmes (respectivement 47-53%). Ce taux est appliqué pour chacune des activités et quel que soit le statut (résident, déplacés, réfugiés...). Elle correspond à une projection du recensement de la population datant de 2003 ; elle ne rend pas compte des évolutions démographiques (décès, déplacements de populations liées à la crise...). Or, le pays a connu de profonds bouleversements depuis le début des événements en 2012, notamment sur les questions de genre. La répartition des rôles et responsabilités au sein des ménages a subi des changements importants en milieu rural en affectant parfois même la structure familiale. Les besoins spécifiques des hommes, des femmes, des filles et des garçons ont connu des évolutions et des perturbations qui ne sont pas étudiées ni, par conséquent, prises en compte. **Les analyses disponibles sont insuffisantes pour apprécier les problématiques liées au genre et adapter les réponses à de tels enjeux.** [Q1.1]

76. Le genre n'apparaît pas explicitement dans les objectifs et les résultats du cadre logique de l'EMOP 200799, mais est intégré dans le cadre logique comme une question transversale et à travers certains indicateurs. Les données des populations ciblées sont systématiquement désagrégées par sexe dans la version initiale de l'EMOP 200799

---

<sup>22</sup> PAM (2011) : Analyse du fonctionnement des marchés en relation avec la sécurité alimentaire des ménages – République centrafricaine.



(hormis pour les Distributions Générales de Vivres – DGV - destinées aux résidents) et dans les différentes révisions budgétaires. Le narratif n'aborde la question du genre que pour la phase de mise en œuvre (Point 89 du document de projet EMOP). Le même ratio de 47-53% est appliqué pour chacune des activités et quel que soit le statut dans les documents de projet et dans les SPR (cf Tableau 1).

77. Le déséquilibre démographique des sites de déplacés marqué par une forte présence féminine n'est pas reflété dans les données de planification par statut.

78. La prise en compte du genre est nettement plus explicite dans le document du Plan Stratégique Pays Provisoire. Cette question est abordée dans l'analyse de contexte, à travers la référence à l'Indice des Inégalités de Genre (la RCA est classée au 149<sup>e</sup> sur 155) et à l'explosion des violences basées sur le genre depuis le début du conflit. Le narratif du PSPP affiche une ambition marquée sur les questions relatives au genre. Les résultats attendus et les activités lui accordent en effet une place centrale pour chacun des objectifs fixés (exemples **Encadré 1**).

**Tableau 1 : Répartition Hommes-Femmes dans la programmation**

	Planifié	
	H	F
<b>Statuts</b>		
Réfugiés	46,9%	53,1%
Déplacés Internes	46,9%	53,1%
Returnees'	46,9%	53,1%
Résidents	46,9%	53,1%
<b>Activités</b>		
DGV	48,0%	52,0%
Repas scolaires	47,0%	53,0%
FFA (Participants)	47,0%	53,0%
HIV/TB	47,0%	53,0%
<b>Nutrition</b>		
TSF	47,0%	53,0%
BSF	45,4%	54,5%

**Encadré 1 : Résultats attendus du PSPP en lien avec le genre**

- [...] social and behaviour change communication to address discriminatory gender roles.
- WFP will scale-up CBTs in accordance with gender-based social protection analyses.
- Focus will be given to nutritious food, where women have greater control over the production and use of foods.
- Gender and aged-informed food security and livelihood assessments and focus group discussions will ensure support is tailored to the specific needs of youth and households headed by women.

79. Le narratif du PSPP vise un ratio de 60% de femmes et de filles bénéficiaires des activités du PAM<sup>23</sup>, mais celui-ci est contredit par le tableau des données par activité désagrégées par sexe. La répartition est en effet conforme à ce même ratio 47-53% (en-dehors logiquement des activités de prévention de la malnutrition qui visent en partie les femmes enceintes ou allaitantes). La même contradiction apparaît pour l'objectif stratégique 3 d'un soutien affirmé aux femmes paysannes dans le narratif<sup>24</sup> démenti par un ratio fixé à 53% dans le tableau des données désagrégées. Les indicateurs du PSPP ne reflètent par ailleurs pas l'ambition affichée dans le narratif. A l'exception du « *Minimum dietary diversity* », les trois autres indicateurs de résultats sont les mêmes que pour l'opération EMOP :

<sup>23</sup> Point 83 : A total of 60% of all beneficiaries targeted by WFP will be women and girls.

<sup>24</sup> Point 85 : About 60% of those targeted by in-kind food and CBT assistance will be women.

- *Proportion of households where women, men, or both women and men make decision on the use of food/cash/vouchers, disaggregated by transfer modality.*
- *Proportion of food assistance decision-making entity (committees, board teams, etc) members who are women.*
- *Type of transfer (food, cash, voucher, no compensation) received by participants in WFP activities, disaggregated by sex and type.*

**Constat clé 3 :** La prise en compte des problématiques hommes-femmes dans le PSPP ne garantit en rien l'intégration de ces enjeux dans les différentes phases du cycle du projet, si les objectifs, les indicateurs et les outils d'analyse et de suivi sont inchangés. La question risque fort, dans ce cas, de ne pas être contextualisée et de se restreindre à une simple désagrégation par sexe des activités. [Q1.2]

### 2.1.2. Le ciblage est-il pertinent ?

80. La question du ciblage des populations bénéficiaires est complexe. Le ciblage tel que mis en place et promu par le PAM comporte plusieurs étapes<sup>25</sup>. Il mobilise différentes approches, concepts et outils (études, ciblages communautaires ...), différents acteurs (PAM, partenaires, communautés) et se situe à différentes échelles (géographique, type de groupe, ménage et individu). Le mode de ciblage se pose de manière particulière en fonction de chacune des activités mises en œuvre par le PAM (DGV, FFA, PFP...). Enfin le processus de ciblage des bénéficiaires génère un impact sur les communautés et peut entraîner des incompréhensions voire être facteur de tensions. **Dans quelle mesure le processus de ciblage est-il pertinent et adapté pour une prise en compte des femmes, tout en préservant leur dignité et autonomie ?**
81. Le ciblage opéré par le PAM se fait d'abord sur la base de l'enquête ENSA qui identifie les zones de vulnérabilité sur une base géographique. Le taux d'insécurité alimentaire (modéré et sévère) est mis en évidence pour chacune des 16 préfectures, ce qui permet ensuite de dénombrer les personnes en insécurité alimentaire, puis de déterminer le tonnage requis pour répondre à leurs besoins. Les critères mobilisés par le PAM dans l'enquête ENSA pour mesurer le niveau d'insécurité alimentaire des ménages sont : la diminution des moyens de subsistance notamment liés aux déplacements, l'instabilité des revenus, le nonaccès à la terre, le développement de stratégies négatives comme la décapitalisation de moyens de production ou autres.<sup>26</sup> D'autre part, l'ENSA opère une catégorisation basée sur les mouvements de population et le statut de résidence des ménages qui différencie les réfugiés, les déplacés internes en famille d'accueil, les déplacés internes en camp, les retournés (ex déplacés et réfugiés), les résidents permanents. Les critères de ciblage du PAM sont tellement larges qu'ils englobent la majorité de la population (ENSA, 2017) : 1. Ménages réfugiés ou déplacés sur sites ; 2. Ménages vivant en zones rurales ; 3. Ménages dirigés par des personnes à faible niveau d'éducation ; 4. Ménages dirigés par des femmes dans les zones rurales ; 5. Ménages dirigés par des personnes à faible niveau d'éducation (aucun ou simplement alphabétisées) ; 6. Ménages dépendant des activités précaires telles que : Assistance/mendicité ; Travail journalier agricole/non-agricole ; Exploitation minière ;

<sup>25</sup> Centrafrique – Approche Pratique pour le ciblage des bénéficiaires- Power Point - WFP

<sup>26</sup> Enquête ENSA, décembre 2017, p.5

Petits métiers (menuisier, maçons, plombier, tailleur) ; Agriculture, vente de produits agricoles.

82. Les ONG partenaires sont responsables des critères définitifs et de la sélection des bénéficiaires. Cette latitude permet de mieux ajuster les critères selon le contexte et selon les besoins spécifiques. La préoccupation pour le PAM est que le ciblage préserve la cohésion communautaire à travers la mise en place de comités de gestion désignés par les communautés elles-mêmes et avec l'appui des partenaires qui ont une meilleure insertion sur le terrain. Après échanges avec les communautés (leaders) sur les critères de ciblage tenant compte des moyens de subsistance locaux, des valeurs et des conditions sociales, un comité de gestion du ciblage communautaire est établi. La composition de ce comité de gestion doit refléter la diversité communautaire et notamment la représentation des femmes (soit 50-50 selon le PAM ou 2 sur 5 ou 6 membres dans la réalité). Le rôle de ce comité est avec l'appui du partenaire d'identifier et de rédiger les listes des bénéficiaires éligibles, puis de vérifier cette liste à travers une restitution publique.

Lors de l'atelier organisé au cours de l'évaluation, les ONG ont partagé leurs modes de ciblage :

- **Pour IEDA Relief**, le rôle du partenaire est de sensibiliser les communautés et le Comité de Gestion au processus de ciblage. L'ONG recommande que 60% des bénéficiaires des DGV soient d'abord les femmes déplacées et leurs enfants, arguant de leur responsabilité et de leur capacité de gestion dans l'alimentation. Les distributions de vivres aux hommes constituent, selon l'ONG un risque dans la mesure où ils peuvent être issus des groupes armés. En ce qui concerne les CBT, les coupons sont attribués aux chefs de ménage, hommes ou femmes.
- **Pour World Vision**, les femmes sont d'abord visées dans les DGV destinées aux déplacés, l'objectif étant d'éviter que les hommes revendent. En ce qui concerne les éleveurs, les femmes et jeunes filles sont la plupart du temps mandatées par les chefs de famille pour recevoir les vivres... Les hommes ciblés en priorité par l'ONG sont d'abord les veufs chefs de famille qui se retrouvent dans une situation difficile pour accéder aux vivres. Dans le cas des DGV, il arrive qu'une femme se retrouve présidente du comité de gestion.
- **Pour Plan**, les communautés concernées sont sensibilisées aux critères et processus de ciblage du PAM. Le ciblage concerne les déplacés et s'appuie sur la liste établie par le HCR qui identifie les femmes enceintes, les femmes âgées et les plus vulnérables. Les familles d'accueil des déplacés et notamment celles qui sont les plus vulnérables sont identifiées comme bénéficiaires avec l'appui des autorités locales.
- **Pour AVIDESCA**, les femmes doivent représenter 60% dans les groupements bénéficiaires de l'activité FFA et les comités de pilotage mis en place pour le suivi de cette activité doivent comporter chacun au moins 2 femmes. Les groupements bénéficiaires du FFA bénéficient de formation et de sensibilisation sur les Droits Humains chaque semaine pour prendre en compte les besoins des catégories vulnérables dans leurs activités.

83. Si le PAM dispose du nombre de ménages déplacés sur la base de 5 personnes par unité, seul le HCR a une liste nominative avec le nombre de personnes par ménage. Pour les partenaires rencontrés, un ménage polygame vaut autant de ménages que d'épouses, ce qui permet une meilleure prise en compte des besoins des femmes mais également des enfants.

84. Les enquêtes de terrain ont mis en évidence les pratiques de ciblage développées par les partenaires et les communautés. De bonnes pratiques de ciblage communautaire sont préconisées par le PAM et font l'objet d'un travail de sensibilisation<sup>27</sup>. Le contrat ou Field Level Agreement (FLA) établi entre le PAM et son partenaire comporte un certain nombre d'obligations et d'engagements<sup>28</sup> en termes de genre. Sur le terrain, les partenaires responsables du processus de ciblage et les acteurs communautaires rencontrent de nombreuses difficultés accentuées par le contexte d'urgence caractérisé par de fortes instabilités et des mouvements importants de populations. Ils doivent trouver des solutions pour adapter au mieux le ciblage aux contraintes de terrain.
85. Dans le contexte de déplacements fréquents des populations (signalé pour Paoua entre janvier et juin 2018 et observé lors du suivi d'une DGV à Baboua/préfecture Nana-Mambéré en décembre 2018), en dépit du suivi du HCR, les listes des déplacés sont mouvantes et difficiles à établir, notamment en ce qui concerne les éleveurs qui sont plus mobiles. Face à cette difficulté, les ONG en lien avec les populations essaient d'intégrer les délégués des déplacés (qui sont dans tous les cas des hommes) dans le comité de gestion. D'autre part, il existe un comité des plaintes ouvert pendant la distribution, mais l'enquête de terrain n'a pas permis de vérifier son fonctionnement effectif et notamment l'implication des femmes dans ce mécanisme.
86. La prise en compte par les partenaires et les acteurs communautaires des familles accueillant des déplacés est nécessaire en raison de la pression sur des ressources souvent limitées :

A Paoua, IEDA Relief a dû intégrer parmi les bénéficiaires des CBT les familles d'accueil des 500 ménages déplacés entre janvier et juin 2018 et n'ayant pu retourner dans leurs villages, celles-ci étant également affectées par la crise.

Dans d'autres contextes évoqués par Plan, comme à Bria dans la Haute-Kotto, les familles d'éleveurs ayant accueilli des éleveurs vulnérables mais non-déplacés n'avaient pas été ciblées par les distributions. Face à la mobilisation des éleveurs et pour contribuer à la cohésion sociale et ne pas renforcer le clivage entre communautés chrétiennes et musulmanes, l'ONG et les acteurs communautaires ont finalement intégré au ciblage les familles d'accueil des éleveurs non déplacés au même titre que les familles d'accueil des agriculteurs déplacés.

87. Enfin les ONG et les responsables communautaires ont à gérer les ressources limitées du PAM au regard de l'ampleur des besoins tout en préservant la cohésion communautaire et la prise en compte des contraintes et des besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons :

A Baboua dans la préfecture de la Nana-Mambéré, World Vision et les acteurs communautaires, notamment le maire, ont pris la décision pour augmenter le nombre de bénéficiaires, d'effectuer une rotation chaque 3 ou 6 mois des listes des 350 ménages bénéficiaires initialement concernés. A l'issue de cette période, les ménages devraient bénéficier d'appui pour des activités de FFA,

<sup>27</sup> Centrafrique – Approche pratique pour le ciblage des bénéficiaires WFP

<sup>28</sup> Dans l'accord PAM/AVIDESCA relatif à la mise en œuvre du PSCP 2018-2020 signé le 6/9/18 (en page 2) : les obligations du partenaire doivent garantir l'autonomisation des femmes, l'égalité de sexes, et la protection au cours de l'exécution de cet Accord conformément à la politique « genre » du PAM et mettre en œuvre les programmes ... sans considération de race, de religion, de nationalité, d'opinion politique, de sexe ou de genre.. Plus l'annexe 6 sur l'égalité des sexes, la protection et la responsabilité des populations affectées.

mais selon le maire, les déplacés rencontrent des difficultés pour accéder à des parcelles que les autochtones veulent leur faire payer.

En ce qui concerne l'activité FFA<sup>29</sup>, la stratégie de plusieurs partenaires comme AVIDESCA consiste, face à l'engouement exprimé au départ, à diviser la valeur des coupons par 2 (8.000 au lieu de 16.000 FCFA) pour multiplier par 2 le nombre de bénéficiaires. A l'échelle des groupements bénéficiaires des coupons, la stratégie consiste également à partager entre les membres du groupement les 15 jours de travail requis correspondant à l'attribution d'un coupon réduit à 8.000 FCFA, mais complété par des outils aratoires, des semences et des appuis techniques. Le résultat de cette logique de partage de l'aide, plutôt que de ciblage, portée par les partenaires et les acteurs communautaires conduit finalement dans ce cas à une très faible rémunération des bénéficiaires et à leur démotivation observée en particulier pour les aménagements rizicoles, notamment chez les hommes qui préfèrent essayer d'aller retravailler sur leur propre champ et délaissent ces travaux aux femmes et aux filles.

Dans les cantines scolaires d'urgence, il est mentionné par les partenaires que les enfants conservent une partie du repas distribué pour leurs frères et sœurs.

#### 88. La prise en compte du genre dans le processus de ciblage en fonction des activités.

Selon la nature de l'activité (DGV, FFA, PFP et cantine scolaire) le processus de ciblage avec prise en compte des contraintes de genre rencontre des problèmes spécifiques qui sont à analyser :

- **Pour l'activité DGV**, les femmes sont priorisées pour chacun des statuts (réfugiés, déplacés, retournés). En revanche le genre n'est pas réellement pris en compte dans le ciblage. Si dans les milieux des éleveurs, il semble acquis que les femmes et les filles sont chargées de recevoir les vivres, dans d'autres contextes l'impact potentiel du ciblage privilégié au profit des femmes sur l'acceptation des hommes n'est pas forcément admis et pris en compte. En outre, d'autres facteurs tels que la nature du produit distribué pouvant éventuellement être récupéré par les hommes pour un autre usage (comme la transformation du sorgho en alcool) ou des conditions de transport des vivres du lieu de distribution au domicile particulièrement insécurisées peuvent avoir un effet négatif sur la situation des femmes bénéficiaires.
- **Pour l'activité CBT** qui ne peut se dérouler que dans les zones où il y a un marché, le ciblage visant les chefs de famille, hommes ou femmes ne privilégie pas particulièrement les femmes, alors qu'aux dires des ONG et des focus groups constitués de femmes déplacées, cette activité est particulièrement appréciée par les bénéficiaires et notamment par les femmes. La distribution des coupons leur confère une plus grande liberté de choix en termes de type de produits et d'étalement des achats<sup>30</sup>, elle dévalorise et stigmatise moins que la distribution de vivres.

**Leçons apprises :** Cibler exclusivement les femmes pour une activité générant des revenus peut les exposer à un risque de violences. **Le ciblage exclusif ou privilégié des femmes doit se justifier par l'identification d'inégalités liées au genre.** L'approche consiste alors à atténuer ses inégalités et en aucun cas à inclure un certain nombre de femmes dans les activités à des fins statistiques. Le FNUAP recommande par ailleurs d'associer des experts en Violences Basées sur le Genre aux équipes de sensibilisation afin d'adapter les messages adressés aux communautés.

<sup>29</sup> Les activités FFA comportent : la réalisation de travaux agricoles pour le maraichage ou d'aménagement pour la riziculture à Paoua avec l'appui sur partenaire et de l'ACDA ou la protection de semence avec la FAO sur Bouar...

<sup>30</sup> Les 29 000 fcfa mensuels sont donnés en 10 coupons de 29 000 fcfa.

- **Pour les activités FFA**, les ONG comme AVIDESCA témoignent d'une volonté d'intégrer le genre dans le ciblage. Mais le ciblage communautaire étant pris en charge par les OP et groupements, les contraintes de genre propre à ces organisations ne sont pas toujours analysées et prises en compte même si des séances hebdomadaires de formation/sensibilisation aux droits des personnes sont assurées par l'ONG. Deux types de FFA conduits à Paoua peuvent être comparés en ce qui concerne la question du genre dans le ciblage :

Pour l'aménagement des parcelles maraichères : les activités FFA conduites dans le quartier Combattant concernent 90 bénéficiaires dont 30 femmes, celles-ci ayant constitué un groupement à part. L'initiative est portée par des femmes autochtones qui ne correspondent pas forcément aux critères de vulnérabilité du PAM, ayant pu négocier un terrain avec le chef de village et rassemblant ensuite autour d'elles des femmes handicapées, âgées, chefs de famille. Les femmes vulnérables tirent toutefois profit de cette activité, même si la dynamique collective qui a permis la réalisation des aménagements (contre paiement en coupons) et le démarrage de la production de produits maraichers a reposé en fait sur les femmes autochtones.

Pour l'aménagement de bas-fonds rizicoles : un grand nombre de groupements de riziculteurs déjà membres de l'Unions des riziculteurs a été impliqué sans ciblage particulier. Ces groupements de taille variable (23 à 176 membres) sont constitués de 40 à 60% de femmes. L'objectif de l'activité est de permettre aux organisations de réaliser les travaux nécessaires à l'aménagement de bas-fonds<sup>31</sup> pour la riziculture (construction du canal d'amené, des digues en terre et casiéage) avec l'appui de l'ACDA. L'importance des travaux à réaliser au regard de la faiblesse des rémunérations en coupons (8.000 fcfa pour 15 jours de travail pour tout le groupement) ont entraîné la désertion des hommes privilégiant les travaux dans leurs propres champs. Les femmes se sont retrouvées avec leurs filles à assurer les travaux d'aménagement pénibles et très faiblement rémunérés. L'impact de l'activité FFA telle que mise en œuvre pour l'aménagement des bas-fonds est perçu négativement comme une source de problèmes et de tension par les femmes productrices rencontrées lors d'un focus group.

- **Pour les cantines scolaires**, le genre n'est pas pris en compte dans le ciblage. Les critères de sélection des écoles ne permettent pas de prioriser en fonction des besoins de scolarisation de la population : 1. Ecole publique ; 2. Ecole fonctionnelle ; 3. Association des Parents d'Elèves (APE) dynamique et opérationnelle ; 4. Lieu de stockage sûr pour sécuriser les vivres ; 5. Présence d'un personnel suffisant pour la préparation des repas ; 6. Sécurité pour les enfants d'aller/venir. Les obligations à court et moyen terme sont : 1. Présence d'une source d'eau dans l'école ou à proximité ; 2. Présence de latrines séparées filles/garçons ; 3. Cuisines couvertes ; 4. Comité de gestion. Ces critères peuvent contribuer à exclure les écoles les plus défavorisées, car celles-ci rencontrent davantage de difficultés pour répondre aux exigences (ex : les écoles des centres-villes sont privilégiées au détriment des zones rurales). Pour les cantines scolaires d'urgence, telles qu'elles ont été mises en place à Paoua, l'objectif était de faire revenir les enfants à l'école sans critères de ciblage. Les données de scolarisation filles/garçons entre octobre 2017 et juin 2018 en primaire pour les secteurs 1 et 2 de Paoua mettent en évidence une nette différence en défaveur des filles<sup>32</sup>, cette différence étant particulièrement forte en milieu rural.
- **Les activités P4P (Achats au service du progrès)** visent les groupements de petits exploitants et incitent à la participation des femmes productrices (objectif de 60%).

<sup>31</sup> Ces bas fonds attribués par le président de l'Union.

<sup>32</sup> Données fournies par le chef secteur scolaire de Paoua.

PSPP 2018-2021 : « Seront privilégiés les aliments nutritifs là où les femmes contrôlent plus la production et l'utilisation de denrées telles que les petites céréales, les légumes secs, les petits ruminants et les fruits et légumes. ».

**Constat clé 4 :** Les critères de ciblage sont donc définis selon les ONG partenaires en s'appuyant sur des comités de gestion, ce qui permet de les adapter aux différents contextes et logiques communautaires. Le problème qui se pose toutefois est que le choix de privilégier les femmes plutôt que les hommes pour une activité donnée ne repose pas sur une analyse différenciée des besoins ni sur une analyse des implications d'un tel ciblage. Les raisons invoquées sont souvent d'ordre moral « Les hommes vont utiliser les coupons pour acheter de l'alcool » ou pour satisfaire les exigences des bailleurs de fonds « Les bailleurs peuvent imposer X% de femmes ». De plus, les problèmes associés au ciblage des femmes ne sont généralement pas mesurés. Pourtant le fait de privilégier les femmes pour les activités de coupons les expose à des risques dans certaines communautés patriarcales (violences conjugales) ou à des fractures de la structure familiale (divorces) ; « On monte les femmes contre leur mari, et inversement », Oxfam. [Q1.3]

### 2.1.3. Cohérence et complémentarité avec les politiques nationales

89. La République centrafricaine a ratifié le 12 juillet 1991 la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Résolution des Nations Unies n°34/180, Décembre 1979). Cet engagement est réaffirmé dans le préambule de la Constitution du 27 décembre 2007 et plusieurs articles font référence à toutes formes de discriminations ou de violences à l'égard des femmes. L'Etat centrafricain a souscrit à divers programmes d'action visant la protection et la promotion de la femme.
90. Cet appareil législatif ne garantit toutefois en rien la mise en application des politiques et des textes. Selon l'Indice des Inégalités de Genre, la RCA est classée au 149<sup>e</sup> sur 155. La loi de 2006 sur la protection de la femme contre les violences (Loi n°06.032 du 27 décembre 2006) est non seulement inapte à endiguer l'extrême recrudescence des violences basées sur le genre depuis le début du conflit mais également à prévenir toutes formes d'impunité.
91. Une loi dite « de parité » promulguée le 24 novembre 2016 exige un minimum de 35% de femmes dans les sphères de décision. Cette loi s'applique aux structures publiques comme privées. Malgré ces engagements, les femmes sont très peu représentées dans l'espace politique centrafricain. La proportion de femmes a significativement diminué au sein du gouvernement actuel (17%) par rapport au mandat de Mme Samba-Panza (27%). Les femmes ne représentent que 8,5% des parlementaires au sein de l'Assemblée nationale (12 femmes sur 140 députés).
92. Les engagements de l'Etat centrafricain sur le genre ne sont pas – ou très peu - déclinés dans les politiques sectorielles. A titre d'exemple, la feuille de route pour la relance agricole n'intègre pas cette question. Le terme de « genre » n'est employé qu'à deux reprises dans le Plan d'action 2016-2018 tout comme le mot « femme ».

**Bonnes pratiques :** Le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en Centrafrique (RCPCA 2017-2021) recommande fortement l'implication des femmes dans les mécanismes de consolidation de la paix au niveau local et national.



**Constat clé 5 :** Les interventions du PAM s'inscrivent dans les politiques nationales et dans les traités internationaux sur le genre ratifiés par la République centrafricaine. Il n'y a toutefois pas de réel appui aux institutions au niveau central pour les accompagner dans l'application des textes ou la mise en œuvre des politiques prenant en compte le genre. Le renforcement des capacités des instances étatiques est un objectif affiché du PSPP, mais il est encore trop tôt pour pouvoir l'évaluer. L'instabilité politique et l'absence de services techniques déconcentrés sur la plus grande partie du territoire risquent de compromettre l'atteinte de tels résultats. [Q1.4]

#### 2.1.4. Alignement avec les politiques du Système des Nations Unies

93. La promotion de l'égalité des sexes est inscrite dans la Charte des Nations Unies de 1945 et est réaffirmée depuis lors dans les différents textes et traités du Système des Nations Unies. Le Programme d'action de Beijing (1995) et la Résolution 1997/2 du Conseil Economique et Social (ECOSOC) constituent une étape supplémentaire en fixant comme *but* à l'ensemble des agences du SNU d'atteindre l'égalité entre les sexes. L'Agenda 2030 est centré pour chacun des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) sur la nécessité de « réaliser les droits humains pour tous et d'arriver à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes et des filles. ». L'ODD 5 vise plus spécifiquement l'égalité entre les sexes.
94. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) est le cadre commun de programmation stratégique de la réponse des agences des Nations Unies. Le PNUAD 2012-2016 ayant été élaboré avant le déclenchement de la crise centrafricaine de 2012, il ne pouvait servir de cadre de référence pour l'EMOP 200799 qui est une réponse d'urgence. Compte tenu de l'instabilité politique, le processus de planification stratégique pluriannuelle des Nations Unies a été interrompu en 2015. La période 2016-2017 est alors couverte par un document nommé « *Cadre Stratégique Intérimaire* ». L'EMOP s'intègre par contre aux priorités des Plans de Réponse Humanitaire (PRH) qui abordent le genre comme une question transversale : « *Le renforcement des capacités des acteurs humanitaires sur la question du genre et des solutions basées sur le genre sera une action essentielle. Ce renforcement se focalisera particulièrement sur l'effectivité des programmes d'égalité des sexes dans tout le cycle de programme humanitaire.* »<sup>33</sup>.
95. L'approche du PAM est cohérente avec les objectifs stratégiques énoncés dans le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) 2017-2019 à savoir (i) Sauver des vies (accès des populations cibles à une assistance d'urgence) ; (ii) respecter les droits fondamentaux ; (iii) Préserver la dignité humaine. L'approche graduelle du PAM s'inscrit également dans la stratégie préconisée par le PRH 2017-2019 d'adapter la réponse à chacun des contextes suivants : zone d'urgence aiguë (sauver des vies ; protection) ; zone de manque de services de base ; zone de relèvement.

**Bonnes pratiques :** Deux groupes de travail sur les questions du Genre ont été créés sous l'égide des agences des Nations Unies : Genre & Développement et depuis janvier 2018, Genre & Humanitaire. L'essentiel des données et analyses portent aujourd'hui sur la problématique des Violences Basées sur le Genre.

<sup>33</sup> Plan de Réponse Humanitaire 2015



96. Le PSPP s'inscrit quant à lui dans les orientations stratégiques du PNUAD+ 2018-2021 et du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix (2017-2021). Le PNUAD prend en compte le genre comme une thématique transversale, à savoir i) l'intégration du genre à travers la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; ii) la participation des jeunes (filles et garçons) à la consolidation de la paix et au relèvement, et iii) la prise en compte de leur défis et besoins spécifiques. Le PAM contribue en outre au Domaine Prioritaire 2 du PNUAD+ « Bien-être social et équité » qui s'inscrit lui-même dans le Pilier 2 du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en République centrafricaine (PNRCP/RCPCA) « Renouveler le contrat social entre l'Etat et la population ».

**Constat clé 6 :** Il convient de souligner que les documents stratégiques des Nations Unies ne décrivent pas réellement les problématiques différenciées en fonction du genre en RCA et s'ils affichent des objectifs conformes à l'Agenda 2030, ils n'en définissent pas les étapes qui permettraient de prioriser des actions communes. Aucun des indicateurs du PNUAD ne permet de réellement mesurer la contribution du programme à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes. La plupart des indicateurs ne sont par ailleurs pas désagrégés. [Q1.4]

### 2.1.5. Alignement avec les politiques du PAM

97. Les documents de projet affichent bien la volonté d'inscrire les opérations dans la Politique du PAM en matière de problématiques hommes-femmes (2015-2020), laquelle s'articule autour des 4 piliers suivants : 1/ Assistance basée sur les besoins différenciés ; 2/ Participation sur un pied d'égalité ; 3/ Participation des femmes et des filles à la prise de décision ; 4/ Problématique hommes-femmes et protection.
98. De 2012 à 2018, le PAM a appliqué un marqueur Genre (outil inter-agences onusiennes) pour évaluer la prise en compte de l'égalité des sexes dans les documents opérationnels. Les notes du marqueur étaient : 0 si l'intégration du genre n'était pas du tout abordée ; 1 si elle l'est partiellement et 2a si elle l'est pleinement. Si l'EMOP n'appliquait que partiellement cette intégration des questions liées au genre, les documents du PSPP respectent quant à eux les critères et la stratégie a ainsi obtenu le score 2a<sup>34</sup>.

**Constat clé 7 :** Le contexte justifie pleinement une approche basée sur le genre, mais il en pose également les limites autant que les opportunités. Le climat de forte instabilité, la faiblesse des structures étatiques et des services de base, le taux très élevé d'analphabétisme et de déperdition scolaire notamment chez les femmes / filles, les violences basées sur le genre, les pesanteurs socioculturelles, sont autant de contraintes à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Ce contexte peut toutefois créer des opportunités à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. En temps de crise, les changements de rôles et de responsabilités peuvent en effet intervenir très rapidement et durablement. La volonté du PAM d'aligner son action à sa Politique Genre est donc compromise par des facteurs inhérents au contexte centrafricain, lequel justifie pourtant pleinement cette approche. <sup>35</sup> [Q1.4]

<sup>34</sup> Depuis juin 2018, le PAM a adopté et applique le Gender and Age Marker - GaM (le marqueur de genre et de l'âge) qui comporte une échelle de code différente (0 à 4). Ce GaM s'applique à la fois à la conception de l'intervention et chaque année à son suivi (GaM M – monitoring). Le PSPP est tenu de compléter l'exercice du GaM M sur les activités réalisées en 2018 et de reporter les codes obtenus dans son rapport annuel 2018.

<sup>35</sup> Ce constat est développé dans le chapitre consacré à l'atteinte des résultats.

99. Il n'existe pas de réelle appropriation de la Stratégie Régionale Genre (2016)<sup>36</sup> par le Bureau Pays. Ceci peut s'expliquer en partie par l'absence de visite du Bureau régional pour partager, décliner localement et accompagner cette stratégie régionale. Ceci étant dit, le Bureau Pays avait la responsabilité d'élaborer un Plan d'action Genre, déclinaison opérationnelle et adaptée au contexte centrafricain. Celui-ci devait constituer l'appropriation locale de la Politique du PAM en matière de problématique H/F (2015-2020). Or, ce Plan d'action n'a pas été élaboré et la Stratégie Régionale Genre n'est pas connue des équipes du Bureau pays, lesquelles n'ont pas bénéficié d'appui technique ou de formations qui leur auraient permis de mieux intégrer les problématiques hommes-femmes.

## 2.2. Quel est le niveau d'atteinte des résultats attendus de l'opération en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?

### 2.2.1. Atteinte des groupes cibles

100. Les données du PAM sont quasi systématiquement désagrégées par sexe, que ce soit dans la programmation, dans le suivi & évaluation ou dans les SPR. Ce dernier étant le tableau de bord annuel permettant de suivre les indicateurs, il constitue la référence principale pour renseigner les questions relatives à l'efficacité de l'opération<sup>37</sup>.

101. **Analyse des résultats par statuts :** Les données, telles que présentées dans les SPR, sont difficilement exploitables. Celles de 2015 ne concernent que les « réfugiés » et les « déplacés internes » et sont donc partielles. Celles de 2016 présentent une répartition entre hommes/garçons et femmes/filles rigoureusement identique quel que soit le statut et celle-ci correspond à la projection démographique (47-53%). Or, comme indiqué dans le Constat clé 2, cette estimation de la population n'a pas de fondement dans un contexte aussi instable que celui de la RCA. Les données du PAM respectant ce même ratio ne sont donc pas réalistes ni donc analysables. Les résultats de 2017, s'ils sont légèrement moins linéaires, présentent à quelques décimales près les mêmes incohérences. Comme indiqué dans le point 63, les sites de déplacés accueillent majoritairement des femmes ; or, les données du PAM ne reflètent pas cette réalité. Seule la catégorie des '*retournees*' affiche en 2017 une répartition entre hommes et femmes très différente des autres ratios (H : 43% ; F : 57%).

**Tableau 2 : Répartition Hommes/garçons-Femmes/filles en fonction des activités réalisées en RCA**

---

<sup>36</sup> WFP (2016) : Regional Gender Implementation Strategy – West and Central Africa.

<sup>37</sup> A noter que le SPR 2018 n'était pas encore disponible au moment de la collecte et de l'analyse des données pour cette évaluation.

	Planifié		Réalisé 2015		Réalisé 2016		Réalisé 2017	
	H	F	H	F	H	F	H	F
<b>Statuts</b>								
Réfugiés	46,9%	53,1%	48,5%	51,5%	47,0%	53,0%	47,2%	52,8%
Déplacés Internes	46,9%	53,1%	47,0%	53,0%	47,0%	53,0%	48,5%	51,5%
Retournees <sup>1</sup>	46,9%	53,1%	-	-	47,0%	53,0%	43,0%	57,0%
Résidents	46,9%	53,1%	-	-	47,0%	53,0%	48,3%	51,4%
<b>Activités</b>								
DGV	48,0%	52,0%	46,3%	53,7%	46,4%	53,6%	46,8%	53,2%
Repas scolaires	47,0%	53,0%	52,7%	47,3%	55,0%	45,0%	53,7%	46,3%
FFA (Participants)	47,0%	53,0%	46,6%	53,3%	46,3%	53,7%	48,9%	51,1%
HIV/TB	47,0%	53,0%	41,3%	58,7%	40,6%	59,3%	30,8%	69,1%
<b>Nutrition</b>								
TSF	47,0%	53,0%	48,0%	52,0%	47,0%	53,0%	45,3%	54,7%
BSF	45,4%	54,5%	45,0%	55,0%	45,0%	55,0%	46,4%	53,6%

(Tableau réalisé à partir des données des SPR EMOP)

102. **Analyse des résultats par activités** : La même répartition Hommes-Femmes conforme, à quelques décimales près, à la projection démographique est retranscrite chaque année pour les activités de Distributions Générales de Vivres (DGV) et de Food For Asset (FFA). Les données des Cantines scolaires affichent, à l'inverse, une proportion de garçons atteints par le programme plus importante que de filles (environ 54% contre 46%). Ceci est réaliste au regard de la plus forte fréquentation scolaire par les garçons.

103. Les activités liées à des prescriptions médicales (HIV, TB) atteignent, au contraire, nettement plus de femmes que d'hommes, ce qui correspond également à une réalité. La prévalence du VIH est en effet plus élevée chez les femmes que chez les hommes d'après le MICS 2010 (respectivement 6,3% et 3%). Les différences sont nettement plus marquées pour la catégorie des 15-24 ans. Le taux de séroprévalence est six fois plus élevé chez les jeunes femmes (4,2%) que chez les jeunes hommes (0,7%). Les régions du Haut-Mbomou et du Nana-Mambéré affichent même des différences entre femmes et hommes beaucoup plus importantes (F : 10,1% - H : <0,1 ; F : 11,1% - H : 1,0%). La question du dépistage souvent avancée pour expliquer la proportion plus importante de femmes bénéficiaires des activités *Food by Prescription* du PAM<sup>38</sup> ne doit donc pas masquer une exposition aux risques de contamination plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

**Constat clé 8** : D'après les discussions avec les représentants du PAM en RCA, les données partagées par les partenaires ne seraient pas systématiquement désagrégées. Elles ne permettraient donc pas d'estimer précisément le ratio entre Hommes et Femmes. Celui-ci est alors établi en appliquant la même règle de répartition décrite précédemment (47-53%). **Les données désagrégées par sexe renseignées dans les SPR n'étant pas basées sur les faits, il est impossible d'assurer que les groupes cibles visés ont effectivement été atteints. [Q2.1]**

104. Il est à noter que ce procédé n'est pas spécifique au PAM. Les autres agences des Nations Unies utilisent également une même clef de répartition pour la planification et pour les résultats atteints (voir encadré 2). L'uniformité de ces ratios et leur parfaite conformité

<sup>38</sup> D'après plusieurs interlocuteurs, la prévalence du VIH serait davantage dépistée chez les femmes que chez les hommes, car celui-ci est systématique pendant la grossesse. L'enquête MICS confirme un dépistage plus important chez les femmes, mais la différence n'est pas significative (39% contre 32%).

avec les objectifs fixés induisent que la désagrégation des activités par genre est effectuée *a posteriori* et qu'elles ne reflètent donc pas la réalité. **La prise en compte du genre apparaît alors davantage comme un 'exercice obligé' que comme une démarche stratégique visant à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes.**

**Leçons apprises :** La distribution de coupons aux femmes peut être valorisante, car elle renforce leur position au sein du ménage. Dans un contexte sécuritaire tel que celui de la RCA, il est toutefois indispensable d'évaluer les risques auxquels sont exposés les femmes sur le trajet les menant au marché. Dans les sociétés patriarcales, cette approche nécessite également une sensibilisation auprès des hommes chefs de ménage afin qu'ils ne se sentent pas exclus (avec les conséquences que ce sentiment d'exclusion pourrait engendrer sur les relations entre hommes et femmes.

#### **Encadré 2 : Répartition selon le genre des opérations menées par les agences des NU.**

- 52% des ménages ayant reçu des articles non alimentaires sont dirigés par des femmes ;
- 52% des ménages ayant eu accès à des services minimum de base sont dirigés par des femmes ;
- 52% des enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère ayant reçu un traitement sont des filles ;
- 52% des enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée ayant reçu un traitement sont des filles ;
- 51% des personnes ayant eu accès à l'eau potable sont des femmes.

*(Rapport annuel PRH 2017)*

#### **2.2.2. Atteinte des résultats**

105. Les interventions du PAM ont un impact différent en termes de genre selon le type d'activité et les différences de contexte, comme illustré ci-après :
106. **Pour la modalité CBT**, les femmes ne sont ciblées que si elles sont reconnues comme cheffes de ménage conformément à l'échelle d'intervention du PAM. Les entretiens avec la représentante du sous-bureau de Paoua, avec des ONG partenaires et avec des femmes dans le cadre de focus group mettent nettement en évidence leur préférence pour le « CBT » par rapport à la « DGV ». L'impact du mode de distribution par coupons contribue à valoriser les femmes en leur donnant plus d'autonomie à travers la capacité à choisir les aliments et à étaler leurs achats. Le rapport de suivi post-distribution du PAM de novembre 2017 met également en évidence un niveau de satisfaction plus grand des bénéficiaires hommes et femmes pour les coupons que pour les vivres. Mais l'appréciation de cette préférence pour ce mode de transfert n'est pas différenciée selon

le sexe dans le suivi. Dans le contexte de la RCA, il est plus difficile pour les femmes que pour les hommes de répondre aux critères de sélection de « boutique » dans le cadre de cette activité CBT. Néanmoins le PAM et ses partenaires ont accompagné des femmes commerçantes pour les démarches d'ouverture d'un compte en banque, condition à la participation au projet. Grâce à cela, 30% des boutiques sélectionnés sont des femmes (données du service logistique).

107. **Les activités FFA** ont des effets en termes de genre très variables selon la nature de l'activité de relèvement :

- L'activité FFA pour le maraichage a fait l'objet d'observation dans le quartier Combattant de Paoua. Elle est portée par des groupements ayant déjà un certain dynamisme <sup>39</sup> car constitués de femmes « résidentes » pour lesquelles l'accès à des parcelles peut être facilité par les autorités (chefs de quartier, maire..). Elles mobilisent avec elles des femmes vulnérables « résidentes » ou « déplacées ». Les travaux organisés collectivement et rémunérés en coupons sont limités à l'aménagement de 2 planches par femmes et la production est diversifiée (oignons, haricots verts, carottes, amarante..). La production individuelle d'amarante (cycle court de production) permet de générer rapidement des revenus réguliers pour chacune des femmes. La production d'oignons est assurée collectivement et sa vente est prise en charge par une des femmes du groupement. Les revenus générés sont en partie conservés pour les semences et en partie répartis entre les membres, ce qui renforce l'autonomie financière des femmes et leur permet éventuellement d'aider leur mari. Enfin les groupements de femmes sont autonomes dans la gestion de ces parcelles maraichères, ce qui n'est pas le cas pour le champ du ménage contrôlé par leur mari.
- En revanche pour l'activité FFA concernant l'aménagement des bas-fonds rizicoles qui exige des travaux importants faiblement rémunérés et dont la valorisation en production rizicole n'est pas immédiate, les effets en termes de genre tels qu'évoqués par les ONG et les rizicultrices rencontrées dans le cadre d'un focus group sont plutôt perçus négativement et sources de tensions.
- L'activité FFA de distribution de rations de protection de semences sous forme de vivres ou de coupons avec l'implication des partenaires ONG se déroule durant les 3 mois de distribution des semences d'arachide, maïs, riz paddy, sorgho, haricot, niébé, courge avec l'appui de la FAO. La finalité de ces distributions est d'éviter que les semences distribuées soient consommées. Cette activité n'a pas été observée lors de la mission. Le rapport d'évaluation post-distribution de la FAO pour la campagne agricole 2016 <sup>40</sup> indique toutefois le décalage observé entre la distribution des semences et celle des rations du PAM intervenant 15 jours après augmentant le risque

**Bonnes pratiques :** L'ONG AVIDESCA favorise des dynamiques collectives, notamment à travers des sessions d'alphabétisation des femmes, contrainte majeure à leur prise de responsabilité dans les comités et groupements. Sont mobilisées non seulement des femmes déplacées vulnérables mais également des femmes résidentes. Une autre pratique est le choix du maraichage qui requiert des travaux d'aménagements limités et permet une valorisation rapide de ces aménagements à travers une production diversifiée contribuant à la diversification nutritionnelle et à la génération de revenus en contre saison et à différentes périodes.

<sup>39</sup> Le dynamisme des groupements de femmes ou leur implication dans les groupements mixtes est à mettre en relation avec leur niveau d'alphabétisation et avec l'existence d'un centre d'alphabétisation qu'elles fréquentent.

<sup>40</sup> Rapport final d'évaluation post-distribution : campagne agricole 2016 - 1<sup>er</sup> cycle vivrier - FAO - Représentation FAO en RCA.

de consommation de ces semences. L'impact de tels retards limite les disponibilités en semences pour les ménages vulnérables sans que l'analyse de genre ait été conduite.

108. **L'activité P4P** ou achats locaux pour approvisionner les cantines a été mis en place en 2014 en RCA dans les régions où la situation sécuritaire le permettait (ex : Paoua, Kaga-Bandoro). Le programme vise les groupements de producteurs et encourage, selon les représentants du PAM, la participation des femmes. Pour que celle-ci soit effective, il faudrait une réelle stratégie de renforcement des capacités afin d'appuyer la structuration des femmes productrices en groupement et leur participation aux prises de décision. Les femmes sont notamment très peu représentées dans les organisations faîtières, d'après le Ministère de l'Agriculture. Le PAM prévoit des sessions d'alphabétisation, mais celles-ci n'avaient pas encore démarré au moment des visites sur le terrain. Dans la région de Kaga-Bandoro, les femmes représentent tout de même 44% des participant(e)s à l'activité P4P, ce qui est encourageant compte tenu des contraintes structurelles et sécuritaires.
109. Outre les difficultés liées au contexte, le programme P4P est confronté à des contraintes internes au PAM, liées à la lourdeur de ses procédures au regard du calendrier agricole et à une confusion de la part des OP entre les intentions d'achats formulées par le PAM et la vente et le paiement effectifs. A titre d'exemple, sur la base d'une intention d'achat formulée par le PAM, 95 tonnes de niébé ont été récoltées sur Paoua en novembre et entreposées par les OP. Ce n'est qu'en avril que les échantillons ont fait l'objet d'analyse par le LASBAD et les résultats n'ont été disponibles qu'en mai. Les produits qui devaient être enlevés et payés par le PAM seulement en août se sont finalement avérés périmés. L'expérience a permis d'ouvrir de nouvelles parcelles de niébé représentant un intérêt notamment pour les femmes qui utilisent les feuilles comme produits de la sauce. Mais toutes ces difficultés ont eu un impact notamment sur les producteurs et les productrices, ces dernières étant impliquées dans la récolte, le vannage et le conditionnement du niébé. Elles ont eu également un impact sur l'approvisionnement des cantines et sur le décalage de la rentrée scolaire.

**Constat 9 : L'activité CBT** donne aux femmes plus d'autonomie et est plus valorisante que les distributions de vivres en leur permettant de choisir les aliments et d'étaler leurs achats. Mais cette activité cible plutôt les femmes chefs de famille, (même si, dans certains cas, comme à Paoua, le PAM encourage que la distribution des coupons aux déplacés soient données aux femmes. Une telle activité a un impact positif en termes de genre dans un contexte où il y a un marché et où les commerçants respectent les prix fixés des denrées listées. )

**L'activité de FFA** a un impact en termes de genre à condition que les femmes bénéficiaires fassent déjà preuve d'un certain dynamisme (par leur organisation et les appuis reçus), que les travaux d'aménagement requis ne soient pas trop lourds, que l'accès à la ressource foncière soient un minimum sécurisé, et que la valorisation économique de la ressource aménagée soient assez rapide comme dans le cas du maraichage où la diversité des spéculations peut générer des revenus à différentes périodes de l'année.

**L'activité P4P** est plus difficilement appropriable par les femmes productrices qui sont faiblement organisées à leur niveau et qui ont peu de poids dans les organisations faîtières, dirigées par les hommes. D'autre part, si l'activité a un effet incitatif sur la production, les procédures du PAM, les lenteurs du contrôle qualité et l'incompréhension



du processus par les producteurs, au regard du calendrier agricole ne permettent pas de conduire à terme le marché et pénalisent les producteur-trice-s les plus vulnérables. [Q2.2]

### 2.2.3. Appréciation des impacts

110. Le pourcentage de ménages où la femme prend seule la décision sur l'utilisation des coupons ou de la nourriture est nettement supérieur à celui où l'homme est le seul décisionnaire. Cette proportion a par ailleurs assez nettement augmenté sur la période couverte par l'EMOP (cf Tableau 3). Le programme semble toutefois avoir surtout contribué à ce que les hommes et les femmes prennent ensemble les décisions dans ce domaine, ce qui est considéré comme positif par l'équipe d'évaluation. Il est ainsi surprenant que la valeur cible ne privilégie pas une prise de décision partagée entre hommes et femmes et favorise plutôt une prise de décision unilatérale, en l'occurrence par les femmes (à hauteur de 50%). La proportion d'hommes prenant seuls les décisions a quant à elle fortement diminué passant de 42% à 9%. ».

**Tableau 3 : Prise de décision sur l'utilisation des coupons ou de la nourriture (en %)<sup>41</sup>**

	<b>Cible</b>	<b>Base</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>
		<i>juin-15</i>	<i>déc-15</i>	<i>août-16</i>	<i>nov-17</i>
<b>Ensemble</b>	25,0	14,0	35,0	21,3	32,3
<b>Femme seule</b>	50,0	44,3	39,0	59,2	58,4
<b>Homme seul</b>	25,0	41,6	26,0	19,5	9,2

111. Ces résultats présentent toutefois un biais, dans la mesure les ménages dirigés par une femme sont une cible prioritaire du programme. Si cette proportion augmente, alors la part des femmes prenant la décision sur l'utilisation des coupons augmentera mécaniquement sans qu'il y ait eu pour autant une meilleure répartition des responsabilités entre les hommes et les femmes. « *For instance, the fact that an almost equal number of women and men make decisions regarding the use of cash, vouchers, and food – as shown as an outcome of the EMOP – is only relevant to gender equality and women's empowerment if supplemented by information about the number of households headed by man where women make decisions.* » – Evaluation Portfolio<sup>42</sup>.

112. La proportion de femmes ayant un poste à responsabilité au sein des Comités de gestion de l'assistance alimentaire s'élevait à 37% en 2017 (PDM Juin 2017). Leur présence au sein des comités ne leur accorde pas pour autant un poids significatif dans la prise de décisions. D'après cette même enquête, 4,8% des décisions seraient influencées par les femmes contre 39,6% par les hommes ; 55,6% seraient prises conjointement. L'évolution de la participation des femmes au cours de ce programme ne peut être mesurée, le SPR 2016 indiquant une proportion irréaliste de 93% de femmes ayant un poste à responsabilité. La proportion de femmes membres des comités de gestion ayant

<sup>41</sup> Il est à noter que les références de base ont été modifiées en cours de programme dans les SPR. Celles indiquées dans ce tableau correspondent aux données du SPR 2015.

<sup>42</sup> **PAM (2018)**. Central African Republic: An evaluation of WFP's Portfolio (2012-mid 2017).

bénéficié d'une formation est, à la fin du projet EMOP, inférieure à la valeur cible (40% contre 60%).

113. L'objectif en matière d'égalité des sexes, d'autonomisation des femmes et de transformation des relations hommes-femmes s'est traduit par deux indicateurs, à savoir « *la prise de décision sur l'utilisation des coupons* » et par « *la répartition hommes-femmes pour les postes à responsabilité au sein des comités de gestion* ». Ils sont renseignés à partir de l'analyse des questionnaires Post Distribution Monitoring (cf Encadré 3).

**Encadré 3 : Questions relatives à la participation des femmes aux Comités de Gestion**

Q1. Quelle est la répartition hommes-femmes pour les postes de responsabilité dans la gestion de distribution de vivres ?

Q2. Les femmes en position de responsabilité peuvent-elles exprimer leur opinion quand les décisions sont prises ?

Q3. Qui a tendance à avoir plus d'influence lors de la prise de décision ? (Homme/Femme/ Homme et Femme de façon égalitaire).

(Questionnaire PDM DGV)

114. L'objectif en matière de Protection est instruit par « *la proportion de la population ciblée informée du programme* » et par « *la proportion de personnes assistées n'ayant pas subi d'incident sur le parcours ou sur le site de distribution* ». Dans un contexte comme celui de la RCA où la taxation est systémique et les violences endémiques, il est extrêmement risqué de limiter les enjeux de la Protection à ces deux seules questions. Non seulement elles ne permettent pas de faire émerger des problèmes qui seraient directement ou indirectement liés aux activités du PAM, mais elles peuvent même induire que les populations ne sont pas exposées à des problèmes de sécurité. Ces indicateurs ne sont par ailleurs pas systématiquement désagrégés par sexe, ce qui signifie que l'exposition différenciée à des problèmes sécuritaires pour les hommes et pour les femmes n'est pas prise en compte<sup>43</sup>. Il est par ailleurs surprenant que la valeur cible standard ne soit que de 80% pour la proportion de personnes n'ayant pas subi d'incident sur le parcours ou sur le site de distribution. Ceci revient à tolérer l'occurrence d'incident directement en lien avec l'assistance pour 20% des personnes bénéficiant du programme...

**Constat clé 10 :** Les questions relatives à la protection sont à peine effleurées dans les rapports d'enquêtes PDM et ne font l'objet d'aucune recommandation. La méthodologie et les outils utilisés sont davantage conçus pour renseigner des indicateurs de suivi de projet que pour déceler de réels problèmes de protection auxquels les populations seraient exposées dans le cadre des interventions. Il peut être soutenu que les réponses obtenues à travers les questionnaires minimisent la problématique sécuritaire. De plus, la question de la protection est abordée de façon très restrictive, en-cela qu'elle est circonscrite au temps de la distribution. **Or, les effets de l'assistance humanitaire dans des contextes de conflit ou de forte criminalité dépassent largement le temps de la distribution et l'échelle du ménage.** [Q2.4]

<sup>43</sup> Ils le sont dans les questionnaires PDM, mais ne sont pas systématiquement analysés dans les rapports PDM ni pris en compte dans les SPR.



115. Selon les enquêtes PDM menées en Avril 2016, « 82% des ménages n'ont pas rencontré de problèmes de sécurité sur le chemin aller/retour [ni sur] le site de distribution », ce qui revient à affirmer que 18% ont fait face à des incidents en lien avec le programme. Les enquêtes d'Août 2016 affichent un taux de 86% de ménages n'ayant pas rencontré de problème. Les problèmes de sécurité sont différenciés (abus de pouvoir, attaques physiques, confiscation des vivres, entrave à la liberté, menaces/harcèlement, violences sexuelles, vols et racket) mais ne sont pas sexo-spécifiques. D'après les résultats des PDM, 7,4% des ménages bénéficiaires de l'assistance alimentaire déclarent avoir été victimes de vol/racket, 3% d'attaques contre leur intégrité physique et 1,3% de menaces physiques ou psychologiques<sup>44</sup>. **La nature des incidents évoqués exigerait une analyse approfondie pour adapter l'intervention au contexte sécuritaire.** Les problèmes sécuritaires sont pourtant confortés par d'autres données : 17,9% des personnes enquêtées ont affirmé que des bénéficiaires étaient contraints de renoncer à une partie de leur nourriture/coupon ; 8,9% ont déclaré que des bénéficiaires devaient s'acquitter de paiement en nature/faveurs pour obtenir l'assistance alimentaire. Les questions relatives au genre ne sont pas traitées dans le rapport PDM de 2016.
116. Le rapport d'enquête PDM de Juin 2017 propose des informations un peu plus détaillées sur les questions relatives à la protection. Ainsi parmi les 4,3% de ménages ayant été victimes d'incidents liés à la distribution de vivres, 73,6% sont des femmes.<sup>45</sup> Les deux principaux types de problèmes sécuritaires rencontrés sont les attaques physiques (47,4% du total) et le racket/vol (38,2%). Le rapport en conclue que « l'environnement ne pose pas de problème de sécurité aux personnes qui reçoivent l'assistance alimentaire ». Le rapport PDM de Novembre 2017 ne présente aucun résultat sur les questions de genre ou de protection.

**Constat clé 11 :** Les données des PDM sont utilisées pour renseigner les SPR et assurer le suivi annuel des indicateurs de projet. L'équipe d'évaluation estime que **les PDM ne sont toutefois pas un outil approprié pour aborder des questions relatives à la Protection. Se posent en effet des limites à la fois méthodologiques et éthiques à la collecte et au traitement des informations pour les raisons suivantes :** [Q3.3]

117. Les questions relatives à la protection sont diluées au sein d'un questionnaire abordant un panel très large de points. Certaines d'entre elles relevant de l'intimité sont extrêmement sensibles et ne devraient pas être incluses dans des enquêtes de ce type sur l'assistance alimentaire. Exemple : Quelle est la nature du problème de sécurité 1/ *Violences sexuelles (physique ou psychologique)* ; 2/ *Violences domestiques (dans le ménage)* ; 3/ *Menaces/harcèlement psychologique* ; etc. Il est peu probable que les personnes victimes de violence, en particulier sexuelles, répondent à ce genre de questions. Et si elles le font, elles peuvent s'exposer - et/ou exposer leur entourage ou les enquêteurs - à des risques sécuritaires.
118. Les enquêteurs recrutés pour mener les PDM ne sont pas habilités à collecter de telles

**Leçons apprises :** La prise de conscience par la nouvelle équipe dirigeante du PAM des enjeux de la protection en RCA devrait permettre de réviser la stratégie et les modalités d'intervention en accordant à cette question une place centrale. Une mission d'expertise a été conduite en parallèle de cette mission d'évaluation, présumant un changement d'approche dans un avenir proche.

<sup>44</sup> Rapport PDM

<sup>45</sup> 5,8% des ménages sont victimes d'incidents liés à la distribution de vivres et seulement 1,2% liés à la distribution de coupons.

informations, car ils n'ont pas de compétences spécifiques dans le domaine de la protection ; ils sont encadrés à distance par le personnel du PAM qui ne peut pas, pour des raisons de sécurité, se rendre sur le terrain ; les équipes sont très majoritairement masculines, ce qui est une contrainte majeure à la collecte de témoignages sur certains types de violence (ex : violences sexuelles) ; les règles en matière de collecte d'informations sur la protection ne sont pas respectées (cf Encadré 4).

#### **Encadré 4 : Bonnes pratiques**

##### **Les Standards en matière de Protection (CICR)**

- Les acteurs de la Protection ne doivent collecter des informations sur des abus ou des violations que lorsque cela s'avère nécessaire à l'élaboration ou la mise en œuvre d'activités de protection.
- La collecte systématique d'informations, en particulier lorsqu'elle implique des contacts directs avec des victimes d'abus et de violations, ne doit être réalisée que par des organisations qui en ont les capacités et les compétences, et qui ont mis en place les systèmes de gestion de l'information et les protocoles nécessaires.
- Les acteurs de la protection qui s'efforcent d'obtenir des informations doivent assumer la responsabilité d'évaluer les risques qu'encourent les personnes qui leur fournissent ces informations et de prendre les mesures qui s'imposent pour éviter toute conséquence négative pour les personnes qu'ils interrogent.

119. Les mécanismes de gestion des plaintes permettent la remontée d'informations concernant les dysfonctionnements du programme (ex : cartes perdues ou volées...), mais ne sont pas forcément adaptés à certaines problèmes sécuritaires. Selon Oxfam, les cas d'abus ou d'agression/exploitation sexuelle liés aux activités d'assistance dont les équipes ont eu connaissance ne leur sont pas remontés via le mécanisme des plaintes.

120. Par ailleurs, les indicateurs et outils utilisés par le PAM pour évaluer les incidents associés à l'assistance alimentaire n'ont pas permis de faire émerger les problèmes suivants<sup>46</sup> :

- Taxation sur la route – et probablement dans les boutiques - des commerçants retenus dans le cadre des activités Coupons par des groupes armés lors de leur approvisionnement en marchandises. Il est à préciser que le programme est susceptible de susciter de fortes convoitises. Un boutiquier affilié au programme perçoit, en moyenne, 285 000 USD/an à Kaga-Bandoro en échange des coupons (Environ 2,3 millions USD répartis entre 8 boutiquiers). Le ciblage des boutiquiers peut par ailleurs engendrer des inégalités parmi les commerçants et notamment des disparités de genre. Les conditions d'éligibilité au programme sont en effet plus contraignantes pour les femmes que pour les hommes, en raison de l'obligation d'avoir un compte en banque, de la mobilité et du volume minimum requis de l'activité.
- Taxation des ménages bénéficiaires de Coupons au retour du marché. « *Vous leur donnez tellement d'argent, il faut bien qu'on en profite aussi.* » - Propos rapporté d'un groupe armé par une personne membre du PAM.

---

<sup>46</sup> Ou à tout le moins, ceux-ci n'ont pas été analysés ni même consignés dans les rapports.

- Les groupes armés peuvent également profiter directement de l'assistance alimentaire à travers des membres de leur famille bénéficiaires du programme. « *On distribue largement pour avoir la paix* » - Entretien avec une personne du PAM. Les communautés soutiennent les groupes armés qui les protègent (Entretien avec IRC).
- Les sites de déplacés sont fréquemment la cible d'attaques perpétrées par des groupes armés (Bria, Kaga-Bandoro, Batangafo, Zemio, Bangassou, Alindao). Le ciblage privilégiant les personnes déplacées (IDP) sans prise en compte des populations hôtes est susceptible d'accentuer les tensions.

**Constat clé 12 : Il existe un décalage entre les ambitions affichées par la Politique du PAM en matière d'égalité hommes-femmes, les activités mises en œuvre par le Bureau Pays et les indicateurs d'impact liés au Genre et à la Protection.** Il est donc difficile, à partir de ces données, d'en conclure que le projet a pu contribuer à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes. L'équipe d'évaluation estime que les indicateurs de protection et les outils utilisés pour leur analyse et suivi (ENSA, PDM) sont insuffisants pour refléter la réalité des populations dans un contexte tel que celui de la Centrafrique gangrené par les phénomènes de taxations, de violences basées sur le genre, de tensions intercommunautaires. [Q2.4]

## 2.3. Pourquoi et comment l'opération a-t-elle produit les résultats observés ?

### 2.3.1. Planification et budgétisation

121. Le genre n'est réellement pris en compte dans la programmation budgétaire que dans le PSPP, c'est-à-dire à partir de 2018. Cela correspond à une exigence récemment relayée par le siège et le bureau régional aux services Programmation & Finances. De nouveaux outils ont ainsi été élaborés par le siège à Rome afin d'améliorer la budgétisation de la problématique hommes-

« Les groupes armés ne sont intéressés que par leur propre enrichissement. Ils vivent des taxes qu'ils peuvent ponctionner. Ils vont là où l'argent est. Et en ce moment, il y a ici beaucoup d'argent. ».

(Représentant d'une ONG présente à Kaga-Bandoro)

**Leçons apprises :** Le FNUAP a adapté ses procédures de recrutement au contexte centrafricain. Le fort taux d'analphabétisme chez les femmes les excluait de l'opportunité d'accéder à un poste au sein d'une agence des Nations Unies. Or pour certaines positions, les capacités à rédiger ou utiliser un ordinateur sont moins essentielles que les aptitudes personnelles à dialoguer (ex : pour des postes d'assistants psychosociaux). Les nouvelles procédures de recrutement privilégient ainsi les candidatures féminines à travers des entretiens oraux et des jeux de rôle plutôt que des tests écrits. Des formations internes sont ensuite proposées.

femmes et son suivi. Ceux-ci sont toutefois semble-t-il encore au stade expérimental et ne sont pas encore complètement incorporés au niveau du Bureau Pays. Les nouveaux outils de planification budgétaire ne sont pas adaptés aux exigences de désagrégation par sexe, en-dehors du tableau des Résultats stratégiques qui présentent les allocations spécifiques planifiées pour le genre.

122. Les agences des Nations Unies sont tenues à consacrer au moins 15% de leur budget à la mise en œuvre de programmes spécifiques en faveur du genre (UNDAF+ 2018-2021). Le budget 2018 du PSPP prévoit une enveloppe correspondant à 12% du total pour des activités liées au genre. L'estimation des montants alloués est ici aussi basée sur

l'application d'un ratio plutôt que sur des besoins réels identifiés. Le même taux de 12% est en effet utilisé pour chacun des cinq (5) résultats, ce qui reflète un mode de calcul.

123. Les équipes du service Programmation & Finances n'ont pas reçu de formation sur ces nouveaux outils de planification et de suivi budgétaire.
124. Les rapports annuels financiers (SPR) ne désagrégeaient pas jusqu'à présent les données entre Hommes et Femmes et ne permettaient pas d'évaluer la part consacrée aux activités en faveur du genre. Les nouveaux outils devraient permettre de mesurer cette contribution, à condition toutefois que les données fournies par les Programmes reflètent la réalité et ne soient pas basées sur une simple clé de répartition.

125. **Constat 13 :** Les informations et données obtenues par l'équipe d'évaluation ne permettent pas d'analyser la prise en compte effective du genre à travers les dépenses. Les rapports annuels financiers (SPR) ne désagrégeaient jusqu'à présent pas les données entre Hommes et Femmes. Les agences des Nations Unies sont toutefois à présent tenues à consacrer au moins 15% de leur budget à la mise en œuvre de programmes spécifiques en faveur du genre (UNDAF+ 2018-2021). Le PSPP prévoit une enveloppe correspondant à 15% du total. Le tableau "Breakdown by Strategic Outcome" de 2018 reflète toutefois un taux de 12%.

### 2.3.2. Les ressources humaines

126. Le département RH témoigne d'un fort engagement sur les questions de genre. Les responsables d'unités et des sous-bureaux pour leur part démontrent également une absence de stéréotype ou de pratiques discriminatoire en termes de genre et au contraire une réelle volonté d'équilibrer leurs équipes. Cet engagement s'est matérialisé à différents niveaux : l'augmentation du sexe ratio en faveur des femmes au niveau de l'équipe pays, la volonté de promouvoir les femmes aux postes à responsabilité, une ouverture de l'ensemble des responsables d'unité sur le sujet.
127. Le personnel est, en 2018, composé à 24% de femmes (source : RH). Si ce ratio est encore loin de la parité (50%), il est en progression par rapport à 2017 (18%) et légèrement supérieur à 2014 (21%). Donnée importante, la proportion de femmes sous contrat 'National Fixed Term' a progressé depuis 2014, passant de 25% à 33% (avec un pic à 40% en 2016). La proportion de femmes sous 'contrat de service' donc précaire a par contre significativement diminué, passant de 22% en 2016 à 13% en 2018.
128. En ce qui concerne les postes à responsabilité, depuis 2016 trois femmes sont devenues cheffes d'unité, RH, VAM et Nutrition. Une femme est devenue directrice adjointe et 4 femmes sont devenues les cheffes des sous-bureaux de Bossangoa, Kaga-Bandoro, Paoua et une adjointe à Bambari.
129. Toutes les unités, conformément à la politique du PAM en matière de parité, ont intégré cet objectif de mixité quelle que soit la fonction. Certains postes d'ordinaire majoritairement si ce n'est exclusivement occupés par des hommes sont affectés à des femmes. Dans le département logistique, le staff magasin et assistants est constitué de 5 femmes sur 18, la gestion de la flotte une femme sur 11, la gestion des fonds est assurée par 2 femmes et un assistant homme doit être recruté, enfin l'assistant du responsable de l'unité est une femme. L'unité UNHAS est ainsi à 42% féminine (tandis que la proportion de femmes dans l'industrie de l'aviation est de 7%), l'équipe de chauffeurs est composée de 3 femmes sur 19 (16%).

130. En ce qui concerne les partenaires des activités CBT, 30% des boutiquiers du programme sont des femmes qui sont parvenues à ouvrir un compte en banque, une condition requise constituant un obstacle en particulier pour les commerçantes étant davantage dans l'informel que les commerçants. Dans le secteur du transport, 15% des entrepreneurs sont des femmes parmi lesquelles 5 sont des femmes d'affaires qui ont fait l'université et sont membres d'une association de transporteurs. (Source : Département logistique).
131. Face aux nombreux obstacles au recrutement des femmes dans le contexte de la RCA, la responsable RH et le responsable logistique tentent d'élaborer des stratégies pour assouplir les critères de sélection des candidats. Outre les contraintes domestiques, le manque d'expérience professionnelle des jeunes femmes depuis la crise mais aussi leur réticence à aller sur le terrain dans un contexte d'insécurité constituent de sérieux obstacles à leur recrutement. Le responsable du département logistique note que les candidates ayant un bon CV sont souvent recalées au test écrit, il interroge la nécessité de mettre en place des critères de recrutement spécifiques pour les femmes. Les démarches effectuées par la responsable RH auprès de l'université et de certains ministères pour mobiliser d'éventuelles candidatures féminines n'ont pas abouti. Pour parvenir à recruter des femmes chauffeurs, sa stratégie a consisté à recruter des femmes sur la base de contrats temporaires SSA, puis à partir de l'évaluation de cette première expérience au PAM, elles ont été recrutées en contrat interne.
132. En ce qui concerne la protection des équipes et genre au niveau des sous-bureaux en zone à haut niveau de risque comme Bria qui ne dispose pas non plus de son propre dispositif de sécurité, l'équipe est exclusivement masculine. Une formation genre et sécurité a été organisée sur 3 jours en 2016 et rééditée plus récemment, uniquement destinée aux femmes sur les aspects suivants : savoir se protéger, analyser son environnement et se comporter en cas d'otage.

**Constat clé 14 :** Un fort engagement de l'unité RH en ce qui concerne le genre est démontré par l'augmentation du ratio en faveur des femmes au niveau de l'équipe pays, la volonté de promouvoir les femmes aux postes à responsabilité et une ouverture de l'ensemble des responsables d'unité sur le sujet. Toutefois dans le contexte de la RCA où les contraintes d'accès à l'emploi pour les femmes sont très importantes, une réflexion doit être conduite pour définir une stratégie et des modes de recrutement tenant compte de cette situation. [Q3.2]

### 2.3.3. Les mécanismes de suivi et évaluation

133. En théorie, deux enquêtes de suivi doivent être réalisées chaque année, mais compte tenu du contexte d'insécurité, cet objectif a été fortement contrarié. En 2014 le premier suivi devant constituer la situation de départ a été annulé. En 2015, aucun PDM n'a été réalisé et en 2016, un seul l'a été (période Avril-Août). En 2017, deux enquêtes de suivi ont été conduites (Rapports de juin et de novembre 2017). Le 1<sup>er</sup> semestre 2018 n'a pas non plus fait l'objet d'enquête de suivi et les résultats du 2<sup>e</sup> semestre n'étaient pas disponibles au moment où cette évaluation a été conduite.
134. Il convient de préciser que les indicateurs utilisés pour le suivi & évaluation sont bien entendu ceux du cadre logique des opérations et surtout ils correspondent aux indicateurs standards du PAM. Ils ne sont donc en-cela pas spécifiques au contexte de la

RCA. Les limites d'une telle uniformisation sur les questions de genre et de protection ont été développées précédemment.

135. Une autre limite tient à la standardisation des catégories concernant les statuts résidentiels : Déplacés en site/familles d'accueil, réfugiés, résidents permanents,

**Bonnes pratiques :** Le IASC et certaines agences onusiennes (FAO, FNUAP...) ont contribué à l'adoption du marqueur de genre et d'âge en RCA pour la réponse humanitaire. Quatre aspects sont pris en compte pour l'intégration du genre dans le cycle du projet : 1. Analyse en fonction du genre et de l'âge ; 2. Assistance adaptée ; 3. Effets négatifs ; 4. Participation adéquate.

retournés. Elles ne tiennent pas compte du nombre croissant des « retournés partiels » qui se retrouvent durablement dans une situation intermédiaire. La non-sécurisation des zones de retour contraint le chef de famille à laisser femmes et enfants dans des bourgs relais, pour tenter de revenir cultiver dans son village. Les études réalisées<sup>47</sup> mettent en avant la précarité des ménages concernés, le risque pour le chef de famille, la recherche d'activité économique pour les femmes dans un contexte nouveau où les disponibilités foncières sont limitées, la vulnérabilité accrue des jeunes filles pour lesquelles des cas de prostitution ou de mariage précoces sont signalés. De telles situations

devenues structurelles et ayant un fort impact en termes de genre ne sont pas prises en compte dans la catégorisation et dans l'analyse.

136. Les 2 rapports de suivi post-distribution de 2017 présentent un certain nombre de données sexo-spécifiques qui n'offrent pas pour une analyse basée sur le genre :

- En ce qui concerne les données socio-démographiques, le suivi post distribution différencie les chefs de ménages hommes et femmes, ces dernières représentant la majorité des chefs de ménage à Bangui. Mais les autres données différenciant le statut résidentiel (déplacés en site/familles d'accueil, réfugiés, résidents permanents, retournés), le niveau d'instruction et les sources de revenus ne sont pas sexo-spécifiques. En revanche dans le rapport de novembre 2017, les modalités de transfert (Vivres/coupons) sont désagrégées par sexe et il apparaît qu'au niveau des chefs de ménages de l'échantillon bénéficiaires de coupons, 53,6% sont des femmes.
- En ce qui concerne la connaissance des processus d'interventions du PAM (les critères d'admissibilité, la périodicité, les types de denrées, la localisation des boutiques pour les coupons), le suivi n'est pas désagrégé par sexe. Il est regrettable que, dans un contexte où le niveau de scolarisation et d'alphabétisation leur est défavorable, la maîtrise des femmes chefs de famille sur ce processus ne fasse pas l'objet de suivi.
- En revanche la décision d'utilisation de l'assistance alimentaire pour les vivres et les coupons est bien sexo-spécifique, elle permet d'observer une progression au profit des femmes de 64,2 à 69% de juin à novembre 2017, en ce qui concerne leur décision d'utilisation des coupons. Dans les comités de gestion des distributions constitués de 63,1% d'hommes et de 36,9% de femmes, l'influence de ces dernières dans les prises de décision serait limité à 4,8% contre 39,6% par les hommes, mais elle atteindrait 55,6% pour les décisions partagées entre hommes et femmes (voir point 98).
- En ce qui concerne le suivi des effets de l'assistance alimentaire, le score de consommation alimentaire comporte 3 niveaux (pauvre, limite et acceptable) différenciés selon le sexe du

<sup>47</sup> Cf Rapport d'évaluation multisectorielle à Betoko et Bemal, 18 octobre 2018, WFP, UNHCR, OIM, DRC, From Harm to Home, Oxfam, Mentor Initiative, OCHA.



chef de ménage. Il y aurait, selon le rapport de novembre 2017, 75,4 % de ménages féminins avec un SCA acceptable pour 72,7 % de ménages masculins. Le SCA est ensuite croisé selon les préfectures, le statut de résidence puis le mode de transfert sans être différencié selon le sexe. Le Score de Diversité Alimentaire (SDA) est mesuré pour les ménages dans leur ensemble puis corrélé aux préfectures sans être sexo-spécifique.

- En ce qui concerne les stratégies d'adaptation alimentaires<sup>48</sup>, mesurées avec l' « indice des stratégies de survie simplifiées », celui-ci serait limité à 13,5 points et serait proche pour les hommes et les femmes chefs de ménage. Par la suite l'indice de stratégie de survie est mesuré par préfecture puis par statut de résidence mais sans être désagrégé selon le sexe. Les stratégies d'adaptation non alimentaires<sup>49</sup> sont croisées au mode de résidence puis au sexe, mettant en évidence que 3,7 % des hommes chefs de ménages et seulement 2,4 % des femmes chefs de ménage auraient recours aux stratégies de stress. Mais dans le rapport de novembre 2017, les stratégies de survie non alimentaire ne sont plus ensuite corrélées au genre, ce qui ne permet pas de faire une analyse du suivi des stratégies selon le genre.
- En ce qui concerne la perception des bénéficiaires, le niveau de satisfaction est corrélé au mode de transfert indiquant que le CBT est plus apprécié, puis au sexe mais avec des résultats difficiles à interpréter sur les deux périodes. Les causes de l'insatisfaction qui concernerait 24,2% des chefs de ménage en novembre 2017 seraient dues à la non régularité du cycle de distribution et au fait que les rations ne sont pas complètes donc doivent être ajustées. En ce qui concerne les plaintes des bénéficiaires enregistrées dans le rapport de juin 2017, elles ne sont pas différenciées selon le genre.

**Constat clé 15 :** Les analyses du suivi des indicateurs contiennent un certain nombre d'informations désagrégées selon le genre, mais elles ne permettent pas de réellement apprécier les effets des actions du PAM sur les besoins spécifiques ni sur leur contribution à plus d'équité. Les outils utilisés par le Bureau Pays sont les référents standards du PAM. L'avantage de cette standardisation est de permettre des comparaisons entre les différents pays ; le risque est de ne pas parvenir à adresser les enjeux spécifiques de chaque contexte. Les indicateurs sont ainsi bien trop limités pour capturer les problématiques sur les questions de Genre et de Protection auxquelles les populations centrafricaines sont confrontées. [Q3.3]

#### 2.3.4. Les partenaires opérationnels

137. L'intégration du genre dans les stratégies de partenaires ONG est analysée à différents niveaux : leur engagement contractuel par rapport au PAM ; la Gestion des Ressources Humaines (GRH) ; la complémentarité entre leurs projets intégrant le genre<sup>50</sup>.

138. **L'engagement contractuel.** Le genre n'apparaît pas comme un critère de sélection des partenaires, mais est un engagement contractuel dans l'accord FLA entre le PAM et chaque ONG partenaire. Les obligations du partenaire doivent garantir l'autonomisation des femmes, l'égalité des sexes, et la protection au cours de l'exécution de cet Accord

<sup>48</sup> L'indice des stratégies de survie simplifiées apprécie la fréquence de 5 comportements : consommation d'aliments moins préférés, emprunts de nourriture, diminution des portions, réduction de la consommation au profit des enfants, réduction du nombre de repas par jour.

<sup>49</sup> Classées en stratégie de stress (emprunt d'argent ou dépense de ses économies), de crise (vente d'actifs productifs), d'urgence (vente de terres...).

<sup>50</sup> La question du ciblage étant développée précédemment, elle ne sera pas abordée ici.

conformément à la politique « genre » du PAM et mettre en œuvre les programmes sans considération de race, de religion, de nationalité, d'opinion politique, de sexe ou de genre. L'accord comporte une Annexe 6 sur l'égalité des sexes, la protection et la responsabilité des populations affectées. Ce document rappelle les grands principes humanitaires de mise en œuvre du PAM, la politique du genre du PAM en matière de parité hommes-femmes (2015-2020). La protection est également à intégrer dans les programmes et projets en s'appuyant sur l'analyse des vulnérabilités liées à l'âge, au sexe et à la diversité et en mettant en œuvre des stratégies et mesure pour prévenir les risques.

139. **La Gestion des Ressources Humaines.** Plusieurs ONG ont bénéficié d'une formation sur le genre par OCHA (IEDA Relief et AVIDESCA) concernant la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du projet. Selon AVIDESCA, cette formation a concerné 2 personnes, un homme et une femme, de chaque ONG chargées ensuite de diffuser la formation reçue au sein de leur organisation.

L'impact de cette formation genre pour AVIDESCA a été :

- un changement de regard sur les rôles masculins et féminins avec l'idée que : « on ne nait pas avec une marmite ».
- une GRH qui intègre des femmes au niveau administratif, financier et logistique, enfin la prise en compte transversale du genre dans chacune de leurs thématiques (Sécurité alimentaire, développement des infrastructures, protection et eau et assainissement).
- Le renforcement de leur capacité dans la mise en œuvre des activités du PAM, notamment dans le ciblage en imposant aux leaders communautaires un quota de 60% de bénéficiaires femmes dans les distributions
- Le développement de sensibilisation et de formation aux Droits Humains à destination des OP bénéficiaires des FFA pour impliquer 2 femmes dans les comités de pilotage de ces activités au côté des leaders communautaires et religieux qui seront responsables d'établir la liste des bénéficiaires.
- La protection de leurs salariés sur le terrain, les déplacements se font en binôme femme/homme et sont limités à un périmètre situé à 20km autour de Paoua et contrôlé par la MINUSCA et les FACA.
- En revanche une vision un peu mécanique de l'égalité de genre, soumettant les femmes aux mêmes travaux de défrichage et de terrassement que les hommes dans les activités FFA d'aménagement rizicoles, alors que ces derniers sont démotivés face à la faible valeur des coupons devant rémunérer les journées de travail.

140. Toutes les ONG (ainsi que les agences des Nations Unies) rencontrent des difficultés à recruter des femmes centrafricaines, particulièrement pour les postes à responsabilité et ceux basés en-dehors de Bangui.

141. **Complémentarité.** Des ONG, comme World Vision (WV) mettent en œuvre plusieurs projets qui intègrent la dimension genre et qui sont complémentaires. Outre la mise en œuvre des activités du PAM (DGV, nutrition, cantines scolaires, FFA pour la protection de semences), WV conduit d'autres projets. Un premier projet financé par le Canada vise la protection face aux VBG et le renforcement de l'autonomie des femmes à Bouar, Bokaranga, Bozoum et Batangafo à partir de 4 composantes : l'eau et l'assainissement, le développement économique via les AGR, la santé communautaire, la prise en compte des VBG à partir de groupements formés à la protection. Le second projet financé par l'UNICEF vise l'accès gratuit aux actes de naissance des enfants des familles d'éleveurs



particulièrement marginalisés pour permettre leur scolarisation en formant des relais communautaires pour sensibiliser les éleveurs. Le projet prévoit aussi la formation de 2 à 3 relais communautaires de protection de l'enfant avec la fourniture d'outils de communication et de sensibilisation sur les Droits des enfants.

**Constat clé 16 :** Le contrat FLA entre les ONG et le PAM pourrait davantage les engager sur la prise en compte du genre mais celui-ci ne fait pas réellement l'objet de suivi sauf sur 2 aspects, le nombre de femmes chefs de familles bénéficiaires et leur implication dans les comités de gestion des activités. L'engagement des ONG partenaires sur la prise en compte du genre varie entre ONG mais semble plus marqué pour celles qui sont engagées dans d'autres projets financés par des Agences et bailleurs pour lesquels la dimension genre est clairement une priorité. Les ONG ont du reste bénéficié de formation de la part d'OCHA ou d'autres agences des Nations Unies mais pas du PAM. [Q3.4]

### 2.3.5. Facteurs externes

142. L'instabilité politique et le contexte sécuritaire visant les populations civiles et les acteurs humanitaires sont des contraintes majeures à la mise en œuvre des activités du PAM et de ses partenaires. Au moins 13 travailleurs humanitaires ont été tués en 2017 en Centrafrique et au 31 octobre 2018, 338 incidents contre les ONG ou agences des NU avaient été répertoriés depuis le début de l'année. La réduction de l'espace humanitaire est un enjeu majeur dans un pays classé, selon le SNU, comme la 3<sup>e</sup> crise humanitaire au monde après la Syrie et le Yémen, selon la proportion entre la population totale et les personnes ayant besoin d'aide humanitaire (PRH 2019).
143. La mobilisation des fonds est pourtant problématique, ce qui fait de la Centrafrique « *une crise dramatique mais une crise oubliée* », selon Antonio Guterres (Le Monde, 2017) : « *Nous n'avons qu'à peu près 30% des fonds qui seraient nécessaires pour répondre avec le maximum d'efficacité aux besoins tragiques du peuple centrafricain.* ». En 2016 et 2017, les fonds obtenus représentaient respectivement 36% et 39% des financements requis par OCHA. Le PAM a lui-même été confronté au sous-financement de ses opérations.
144. Les questions relatives au genre sont intégrées à l'agenda des partenaires financiers du PAM, lesquels exigent leur prise en compte dans les interventions humanitaires et de développement.
145. Les mêmes difficultés sont toutefois partagées par l'ensemble des acteurs. La mixité des équipes est un objectif difficile à atteindre pour les agences des Nations Unies, les ONG ou les partenaires financiers. L'absence d'analyse sur les problématiques liées au genre est également ressentie à tous les niveaux. Pour ECHO, l'assistance doit être différenciée selon le genre et cette analyse est basée sur la vulnérabilité, considérant que « *Par expérience, les femmes et les enfants sont plus fragiles. Les hommes sont plus résilients que les femmes.* ». Cette assertion n'est toutefois pas documentée.

## 2.4. Les effets et impacts sur les questions de genre sont-ils durables au-delà du temps de l'opération ?

146. Le renforcement des capacités des institutions nationales et infranationales pour la mise en place d'un dispositif de protection sociale constitue un axe stratégique spécifique du PSPP. « La problématique hommes-femmes fera partie intégrante du renforcement des

capacités nationales, ainsi que du processus et de la teneur de l'examen stratégique Faim zéro. »<sup>51</sup>. Il s'agit d'un appui aux pouvoirs publics, en collaboration avec la FAO, l'UNICEF et d'autres partenaires (Banque mondiale...), sur les axes suivants : 1/ la coordination de programmes nationaux de filets de protection sociale ; 2/ le transfert de compétences en matière d'évaluation et de suivi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les institutions concernées sont : le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural ; le Ministère de l'économie, du Plan et de la coopération ; le Ministère de la Santé, de l'hygiène publique et de la population. Il est trop tôt pour en évaluer l'avancée et *a fortiori* pour en estimer les effets.

147. L'impact du renforcement des services déconcentrés à travers les activités de Nutrition et de Cantines scolaires est compromis par l'effondrement des structures étatiques sur une grande partie du territoire depuis le début du conflit et par les attaques ciblées contre les centres de santé et les écoles. « *Entre janvier 2017 et octobre 2018, 14 centres de santé et 89 écoles ont été attaquées, avec une tendance préoccupante en 2018 concernant les incidents contre le personnel éducatif.* » - HRP 2019.
148. L'appui aux groupements de producteurs, dans le cadre du P4P, et en particulier à l'implication et à la prise de décision des femmes membres des OP est porteur d'effets durables. Il implique toutefois de soutenir davantage les activités de renforcement des capacités des femmes membres, à travers des sessions d'alphabétisation ou de comptabilité basique. Il faut admettre les difficultés de mise en œuvre d'un tel programme dans le contexte instable de la RCA, de la faiblesse des services techniques déconcentrés (ACDA et services de l'éducation) et de l'absence de services financiers au niveau desquels des OP agréées et candidates doivent ouvrir un compte. Cette activité en est encore au stade de l'expérimentation et mérite une attention particulière.
149. Les activités CBT sont appréciées par les femmes car perçues comme renforçant leur autonomie. Elles ne s'appuient cependant pas sur des études d'impact et certaines questions nécessiteraient une analyse approfondie avant toute mise à l'échelle :
- Les coupons ne participent-ils pas à un transfert du risque, auparavant assumé par le PAM et ses opérateurs, vers les opérateurs privés (transporteurs, commerçants) et vers les populations bénéficiaires devant se rendre au marché ? « *A budget revision of the regional EMOP further justified the introduction of cash based transfers, based on arguments of insecurity with increasing numbers of looting incidences and violence against United Nations staff. However the evaluation team was not able to obtain evidence on the particular impact of cash based transfers on protection.* »<sup>52</sup>.
  - Comment contrôler et minimiser la prédation à travers différentes formes de taxation sur l'assistance humanitaire dans le cas d'un système de coupons dans le contexte centrafricain ?
  - Quels sont les impacts de cette forme d'assistance sur les structures familiales et sur les relations de genre en leur sein ?
150. L'activité FFA a un impact positif en termes de genre si elle est portée par une organisation dynamique impliquant des populations résidentes notamment des productrices pouvant négocier un terrain auprès des autorités locales. Il est important que l'activité requière des travaux limités comme l'aménagement de parcelles maraichères et permette une mise en valeur assez rapide. Le groupement doit être autonome dans la gestion de la

<sup>51</sup> Plan Stratégique Provisoire – République centrafricaine (2018-2020).

<sup>52</sup> Portfolio evaluation

parcelle afin de favoriser l'autonomisation des membres et notamment des femmes au sein de leur ménage comme de leur village ou quartier. Enfin pour pérenniser les effets de l'intervention sur les productrices et les producteurs, d'autres facteurs liés à des appuis adaptés des partenaires ONG et des services de l'Etat doivent contribuer à garantir l'accès à l'eau, aux semences et à une clôture de protection contre la divagation des animaux.

**Constat clé 17 :** Les obstacles à la durabilité des effets en termes de genre des interventions du PAM sont nombreux. Les faibles compétences de l'équipe pays dans ce domaine, hormis un fort engagement au niveau de la GRH, l'absence de formation et d'implication dans les groupes de travail avec les autres intervenants sur le sujet<sup>53</sup>, enfin le manque d'appui du bureau régional sur la question<sup>54</sup> n'ont pas permis de définir une stratégie de durabilité à ce niveau. Le contexte de crise et d'instabilité du pays caractérisé par l'effondrement des structures étatiques et des services aux populations ainsi que les conditions sécuritaires déplorables affectant fortement l'accès humanitaire sont également défavorables à la durabilité des acquis potentiels des activités coupons, FFA et P4P en termes d'autonomisation des femmes et d'une plus grande équité de genre. Le fait que la réponse du PAM soit essentiellement d'urgence ne doit pas l'affranchir de prendre en compte les effets durables de ses interventions sur les questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. [Q4.1]

---

<sup>53</sup> Sous-cluster « Violences Basées sur le Genre », Groupes de travail « Genre & développement » et « Genre & Humanitaire ».

<sup>54</sup> Les missions d'appui du Bureau régional sont initiées à la demande des bureaux pays. Plusieurs visites pour un appui Genre auraient été planifiées et à chaque fois, annulées par la direction du Bureau pays.

### 3. Conclusions et Recommandations

#### 3.1. Conclusions

151. **Pertinence** : La République centrafricaine est confrontée, depuis 2012, au conflit le plus important et le plus complexe de son histoire – par son intensité, sa durée, son extension territoriale (Lallau, 2018). Il se traduit par une crise humanitaire de grande envergure aux conséquences dévastatrices pour les populations civiles. L'intervention du PAM principalement axée sur une réponse à des besoins immédiats est pertinente dans une telle situation d'urgence. Par ailleurs, les activités proposées reflètent une volonté d'adapter l'intervention aux différences de contextes et à leur évolution. La production de données est en RCA toutefois extrêmement compliquée en raison des conditions sécuritaires, des déplacements de population et de la faiblesse des structures étatiques. Les Enquêtes Nationales sur la Sécurité Alimentaire (ENSA) réalisées par le PAM sont les seules données quantitatives disponibles annuellement permettant un suivi de la situation au niveau national depuis 2016. Les données et analyses disponibles sont toutefois insuffisantes pour apprécier les problématiques liées au genre et adapter les réponses à de tels enjeux. Un même ratio de répartition Hommes-Femmes (47-53%) est ainsi utilisé quelle que soit l'activité, celui-ci traduisant une projection démographique plutôt que des besoins différenciés.
152. **Ciblage** : Une approche genre n'implique pas forcément de rechercher la parité ou de privilégier les femmes, mais elle vise surtout, sur la base d'une analyse de la situation, à répondre aux inégalités entre hommes, femmes, garçons et filles, et à ne pas accentuer les bouleversements sociaux inhérents à un contexte de conflit : « *'Chaque fois que le PAM intervient pour faire face à une situation d'urgence (crise humanitaire, catastrophe naturelle), il doit prendre en compte la problématique hommes-femmes et œuvrer en faveur de l'égalité des sexes. Parce que la différence sexuelle influence l'expérience de chaque personne en matière d'urgence, la problématique hommes-femmes doit être intégrée dans toutes les interventions d'urgence du PAM.* ».<sup>55</sup> Cibler les femmes sans compréhension de la structure de la société peut être contre-productif : augmentation de la charge de travail, pressions sociales ou familiales... Cette compréhension n'est pas suffisamment approfondie par les partenaires opérationnels du PAM et la prise en compte du genre s'attache trop souvent à une simple désagrégation des activités par sexe.
153. **Cohérence** : L'action du PAM s'inscrit en théorie dans les politiques nationales et dans les conventions et traités internationaux d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes. **Le contexte justifie pleinement une telle approche basée sur le genre**, mais il en pose également les limites. La réponse majoritairement d'urgence dans un climat de forte instabilité, la faiblesse des structures étatiques et des services de base, le taux très élevé d'analphabétisme et de déperdition scolaire notamment chez les femmes / filles, les violences basées sur le genre, les pesanteurs socioculturelles, sont autant de contraintes mais aussi d'opportunités à la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. En temps de crise, les changements de rôles et de responsabilités peuvent en effet intervenir très rapidement et durablement.
154. **Efficacité/Impact** : D'après les discussions avec les représentants du PAM en RCA, les données partagées par les partenaires ne seraient pas systématiquement désagrégées. Elles ne permettraient donc pas d'estimer précisément le ratio entre Hommes et Femmes.

---

<sup>55</sup> <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/sectoral-guidance/gender-and-emergency-preparedness-and-response/>

Celui-ci est alors établi en appliquant la même règle de répartition décrite précédemment (47-53%). Les données désagrégées par sexe renseignées dans les SPR n'étant pas basées sur les faits mais sur un mode de calcul, il est impossible d'assurer que les groupes cibles visés ont effectivement été atteints.

155. Il existe par ailleurs un décalage entre les ambitions affichées par la Politique du PAM en matière d'égalité hommes-femmes, les activités mises en œuvre par le Bureau Pays dans un contexte d'urgence et les indicateurs d'impact liés au Genre et à la Protection. Il est donc difficile, à partir de ces données, d'en conclure que le projet a pu contribuer à l'égalité entre les sexes et à l'autonomisation des femmes.
156. **Efficienc**e : Les outils budgétaires ne permettent pas, sur la période concernée, d'estimer la part du budget consacrée aux questions relatives au genre. Cette prise en compte devrait s'améliorer dans l'avenir avec l'engagement des agences des Nations Unies à consacrer au moins 15% de leur budget à la mise en œuvre de programmes spécifiques en faveur du genre (UNDAF+ 2018-2021). Cet engagement à agir en faveur des questions de genre se retrouve au niveau de la politique des Ressources humaines du PAM où, malgré les difficultés inhérentes au contexte centrafricain, une réelle volonté de recruter et de promouvoir des femmes notamment à des postes à forte représentation masculine a été constatée. Les procédures internes du PAM constituent toutefois un obstacle à cette démarche (ex : obligation d'un test écrit dans un contexte où les femmes ont moins accès à l'éducation).
157. **Impact** : Compte tenu du contexte centrafricain, l'essentiel des activités mises en œuvre sur la période évaluée est composé d'opérations d'urgence dont la durabilité est par essence limitée. Dans les régions où la situation sécuritaire le permet, le PAM appuie toutefois des actions renforçant l'autonomisation des populations et communautés visées (FFA, P4P). L'effondrement des services de l'Etat est toutefois une contrainte majeure à l'appropriation et pérennisation de ces interventions. Le manque de renforcement des capacités des équipes du PAM et d'appui du Bureau régional sur les questions relatives au genre constituent également un obstacle à la durabilité des interventions.

### 3.2. Recommandations

Les recommandations émises dans l'évaluation Portfolio sont toujours valables. Compte tenu du contexte sécuritaire et de ses conséquences humanitaires, il n'a pas encore été possible pour les équipes du PAM de les mettre en œuvre.

**Tableau 4 : Recommandations CPE 2017 et actions prises sur les questions de Genre**

Recommendations	Action by	Management response and actions planned taken	Implement action timeline
<b>Recommendation 4: Gender</b> WFP should develop an evidence-based operational strategy for integrating gender into programming. In particular it should:	Country office, supported by regional bureau	Agreed.  Analysis of gender issues is included in food security assessments in order to ensure that programmes are gender-transformative. A decentralized evaluation of programme results related to gender, in compliance with the gender	Fourth quarter of 2018  On-going

<p>a) ensure that programming is based on specific gender analysis;</p> <p>b) improve and monitor the protection of women, girls and other vulnerable groups;</p> <p>c) prioritize women's access to productive assets and financial services and their control over property; and</p> <p>d) strengthen partnerships with the Government, international agencies and entities led by women.</p>		<p>policy, is planned with a view to strengthening gender-specific programming.</p> <p>Protection measures for women, girls and other vulnerable groups are in place. Distribution sites are selected in consultation with communities, and complaints and feedback mechanisms are in place.</p> <p>Women are given priority in WFP-supported interventions. Women participate in decision making regarding use of the food assistance provided (according to post-distribution monitoring reports).</p> <p>WFP works with the Ministry of Social Affairs and Women's Promotion in partnership with UN-Women.</p>	<p>On-going</p> <p>On-going</p>
---	--	---	---------------------------------

*(Extrait du Management Response to the recommandations from the evaluation)*

## Thème 1 : Protection & Genre

Ce thème s'inscrit dans l'Objectif IV de la Politique du PAM en matière de problématique Hommes-Femmes (2015-2020) intitulé « Problématique Hommes-Femmes et Protection » : ***L'assistance alimentaire favorise la sûreté, la dignité et l'intégrité des femmes, des hommes, des filles et des garçons qui en bénéficient, et garantit le respect de leurs droits.*** Dans le contexte actuel de la République centrafricaine, cet objectif mérite une attention particulière.

### **R1 : Renforcer les capacités et les compétences internes dans les domaines de la Protection et du Genre.**

- Constituer une équipe mixte spécialisée : Les problématiques liées à la Protection et au Genre constituent un tel enjeu en RCA qu'il est fortement recommandé de constituer une équipe formée et uniquement dédiée à ces questions (un point-focal ne peut suffire). **Celle-ci devra être encadrée par un(e) staff senior spécialisé(e) et permanent(e).**
- Constituer un réseau de compétences sur la Protection et le Genre : Identifier les interlocuteurs-clefs (« *des alliés* ») et développer un réseau basé sur des compétences institutionnelles (CICR, SNU, ONG) et/ou individuelles (sociologues...) dans les domaines de la Protection et du Genre.

*Délais : Court terme*

*Parties prenantes : Direction PAM du Bureau Pays, avec l'appui du Bureau régional et du Bureau central (Unités Protection & Genre).*

### **R2 : Adapter les indicateurs de Protection et les outils de collecte et d'analyse au contexte centrafricain.**

- Etablir des Protocoles spécifiques : La collecte des informations sur les violences doit être encadrée par des protocoles extrêmement stricts et rigoureux pour préserver la confidentialité des témoignages, l'intimité et la dignité des personnes victimes ainsi que de leur entourage et pour les prémunir de risques additionnels (physiques ou psychologiques).

- Renforcer l'analyse qualitative : Les questions relatives à la Protection ne devraient pas être traitées dans le cadre des PDM en raison de la sensibilité du sujet (dignité et sécurité de la personne victime) et de la non-habilitation des enquêteurs à collecter et traiter de telles informations. Elles nécessitent des analyses qualitatives spécifiques en fonction du contexte, des populations ciblées et des risques associés à chacune des activités.
- Réaliser des analyses de risques : Pour chacune des activités, il est recommandé de réaliser des analyses de risques spécifiques axées sur les questions de genre et de protection. Il s'agira, dans un premier temps, d'identifier les risques associés à chacune des activités (ex : conséquences de l'activité FFA ciblant les femmes sur la déscolarisation des filles et la malnutrition des jeunes enfants ; conséquences de la taxation de l'aide humanitaire...), de les mesurer et de prévoir des mesures de minimisation des effets négatifs.
- Identifier des indicateurs éloquents : Les indicateurs devraient refléter les risques auxquels sont exposées les populations civiles dans le cadre de chacune des activités du PAM pour permettre d'évaluer les effets et impacts des interventions du PAM et guider le choix des modalités. Les référents standards du PAM constituent un minimum obligatoire. Chaque Bureau Pays a la possibilité d'ajouter des indicateurs spécifiques à son contexte.

*Délais : Court terme*

*Parties Prenantes : Direction PAM du bureau Pays, VAM, avec l'appui des Unités Protection et Genre des Bureaux régional et central.*

## Thème 2 : Genre & Sécurité alimentaire

### R3. Elaborer une stratégie pluriannuelle spécifique au contexte de la République centrafricaine.

- Elaborer un Plan d'actions Genre, déclinaison opérationnelle de la Politique du PAM en matière de Genre, explicitant la démarche et définissant les objectifs et résultats attendus à court/moyen/long terme, les rôles et responsabilités au sein du PAM et les moyens requis ;
- Réaliser une cartographie des acteurs-clefs dans le domaine du Genre au niveau des institutions publiques, de la société civile, des acteurs privés, des organisations internationales ;
- Développer **une approche concertée** avec les autres acteurs intervenant sur les questions liées au genre. Pour cela, il faudrait que:
  - le PAM participe aux groupes de travail sur le genre institués par les agences des Nations Unies : Genre & humanitaire (HCT) et Genre & Développement. Et au sous-cluster « Violences Basées sur le Genre » du cluster Protection.
  - le PAM s'engage dans un réseau d'acteurs intervenant sur des questions liées au genre: Ministères, Agences onusiennes, ONG, associations féminines de la société civile centrafricaine, etc.
  - les clusters sous le leadership du PAM intègrent les questions de genre.
- Identifier, avec les autres acteurs impliqués sur le sujet, une priorité commune (et 1 seule) sur une problématique de genre et élaborer un Plan d'actions concrètes multisectoriel (y inclus du Plaidoyer et du renforcement de capacités).

Délais : Court terme

Parties prenantes : Bureau Pays PAM, en collaboration avec le bureau régional et le siège.

#### **R4. Renforcer les capacités de l'équipe en charge de ces activités et des partenaires ONG.**

Pour satisfaire aux ambitions du PAM en termes d'équité de genre et d'autonomisation des femmes, il est recommandé de disposer de compétences genre au niveau de l'équipe pays à travers le recrutement d'un(e) staff senior (cf R1).

- Sensibiliser et former les équipes du PAM sur ces sujets : Les cours en ligne (ex : Gender learning Channel sur le portail d'apprentissage du PAM), s'ils sont nécessaires, ne doivent pas se substituer à des formations *in situ*<sup>56</sup>.

Il est recommandé d'organiser des formations au niveau national des unités programmes. Si la dimension genre est bien appréhendée en termes de ressources humaines, elle reste à renforcer dans les autres domaines. Les difficultés logistiques (retards, rations prévues en termes de qualité et quantités non fournies, délais de paiement pour le P4P...) auxquelles le PAM est confronté dans le contexte extrême de la RCA ne sont pas sans impact, non seulement sur les partenaires ONG, mais également sur les bénéficiaires hommes et femmes. Il semble important qu'une formation genre intègre une analyse des impacts potentiels des difficultés logistiques du PAM sur les femmes et hommes bénéficiaires, afin que les équipes soient sensibilisées à ces aspects, même si tous ces problèmes logistiques ne peuvent être résolus dans un tel contexte.

Il est recommandé de renforcer les capacités en S&E et genre : l'intégration du genre dans le PDM est un enjeu important pour accompagner les ambitions du PAM en termes de genre.

Il est enfin indispensable d'organiser des formations au niveau préfecture des Sous-Bureaux, des partenaires ONG et des services déconcentrés en place pour les renforcer dans leur capacité à accompagner :

- un ciblage communautaire des bénéficiaires intégrant la dimension genre ;
- une mise en œuvre des activités selon des modalités adaptées permettant de lever les contraintes de genre ;
- des analyses de risques et d'impact relatives aux questions de genre associées à chacune des activités.
- l'intégration du genre dans le PDM et dans le S&E à partir de l'étude de base pour le responsable du S/E et dans le suivi de leurs activités pour les ONG partenaires.

Délais : Court et moyen terme

Parties prenantes : Bureau Pays PAM/Unité Programme, S/E, RH, SB, en collaboration avec ACDA, ONG.

#### **R5. Renforcer la compréhension des problématiques liées au genre dans chacun des contextes d'intervention à travers des analyses qualitatives.**

---

<sup>56</sup> Remarque de l'unité Genre du siège du PAM : « Les formations en tête à tête ou in situ, ne doivent correspondre qu'à 10% des méthodes d'apprentissage de connaissances au PAM. Articulation autour du principe obligatoire de renforcement des capacités et des connaissances 70-20-10. ».



Une étude sur le thème Genre & Sécurité alimentaire avec les implications pour chacune des activités et notamment P4P, FFA et coupons tiendra compte des différentes catégories de résidents bénéficiaires de ces activités (déplacés internes, retournés, « retournés partiels »<sup>57</sup>, résidents) et des systèmes d'activités (agriculture et élevage), des différentes zones mais aussi du calendrier agricole jouant sur les vulnérabilités... L'objectif est de comprendre pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons les éléments suivants :

**Extrait du document « Analyse participative de la problématique hommes-femmes » / Bureau en charge de la parité hommes-femmes PAM<sup>58</sup>**

- les besoins pratiques et les intérêts stratégiques;
- les rôles, les responsabilités et le statut;
- les activités (rémunérées ou non, productives et reproductives, relevant de la sphère publique ou privée);
- les relations avec les femmes, les hommes, les filles et les garçons ;
- l'accès aux ressources et le contrôle de celles-ci;
- les obstacles et les contraintes (d'ordre personnel, social, économique, juridique, politique, culturel, environnemental, etc.);
- les vulnérabilités;
- les capacités;
- la participation à la sphère privée (ménage) et à la sphère publique (comité de distribution des vivres), et le pouvoir qu'ils détiennent au sein de ces sphères.

*Délais : Etude à réaliser à court/moyen terme*

*Parties prenantes : Bureau Pays, VAM, S/E, avec l'appui des experts techniques Genre du Bureau régional et du siège (dès la rédaction des termes de référence), et en collaboration avec ACDA, ONG, consultant externe spécialisé pour la réalisation de l'étude.*

**R6. Avoir une meilleure concertation et coordination avec les autres intervenants sur cette thématique Genre & Sécurité alimentaire.**

Il est recommandé de favoriser les échanges avec les Bureaux pays du PAM ayant une expérience avancée en termes de Genre et Sécurité alimentaire<sup>59</sup>.

Les enquêtes ENSA du PAM produisent régulièrement des rapports sur le niveau de sécurité alimentaire des ménages, mais toutes les informations ne sont pas exploitées. Il conviendrait de renforcer l'analyse sur les questions relatives au genre dans les ENSA et de partager les bases de données avec l'unité Genre du PAM au niveau régional et avec les groupes de travail spécifiques en RCA (cluster Protection, Groupes de travail genre et développement..).

---

<sup>57</sup> Une nouvelle catégorie résidentielle pouvant être prise en compte.

<sup>58</sup> <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000015761/download/>

<sup>59</sup> Sur la question spécifique Genre & Marché, consulter l'étude menée au Burkina Faso (VAM 2016) ; Genre, Marché et Autonomisation des femmes dans la région du Sahel (VAM 2016-17).

En ce qui concerne le cluster Sécurité alimentaire piloté par le PAM et la FAO, la question genre et marché pourrait faire l'objet d'une priorité commune et partagée pour mieux coordonner les interventions à travers par exemple l'élaboration d'un plan d'actions. Ceci implique toutefois que l'équipe du Bureau pays soit renforcée par des compétences sur ce thème (R1).

Dans le cadre de l'activité P4P ayant rencontré des difficultés, une plus grande concertation est recommandée entre le PAM, le ministère de l'agriculture, les partenaires ONG pour mieux tenir compte du calendrier agricole et des contraintes rencontrées par les OP bénéficiaires. Une meilleure coordination entre les parties prenantes de cette activité devrait faciliter la circulation de l'information, la capacité de compréhension des étapes de l'opération par les OP ainsi que leur capacité de mobilisation pour que les producteurs et productrices puissent en tirer pleinement partie.

Au niveau local des sous bureaux, il serait important de favoriser les concertations entre intervenants. Par exemple le partage d'expériences, voire de capitalisation, entre ONG partenaires du PAM sur leur mode prise en compte du genre dans la mise en œuvre des activités FFA et P4P seraient à promouvoir. Cette capitalisation pourrait alimenter la réflexion sur la thématique dans le cadre des clusters.

*Délais : court et moyen terme*

*Parties prenantes : Bureau Pays PAM/VAM, en collaboration avec ACDA, ONG, FAO...*

## **R7. Renforcer le système de Suivi & Evaluation sur les questions relatives au genre**

Cette recommandation suggère de renforcer le système de suivi & évaluation sur les questions relatives au genre en s'appuyant sur la liste des indicateurs par activité établie par le PAM (COMET : <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000039270/download/>). Exemples d'indicateurs spécifiques aux activités d'appui à l'agriculture familiale :

<b>CRF Activity Category</b>	<b>Gender Equality Activities</b>	<b>Indicators (as in COMET)</b>
Smallholder agricultural market support activities	Capacity strengthening of women smallholder producer organisations (leadership, negotiation, financial literacy, functional literacy, organisation, advocacy, etc.)	# of women smallholder producer organisations with strengthened capacities
	Gender-related capacity strengthening of smallholder producer organisations	Proportion of food assistance decision-making entity - committees, boards, teams etc. - members who are women
		Number of smallholder farmers supported / trained (disaggregated by sex)
	Agriculture-related participatory gender and age analysis	# of agriculture-related participatory gender analyses conducted and reports disseminated
Integration of gender into extension services (materials and delivery)	% of extension services with gender equality integrated, disaggregated by type of extension service	

	Provision of extension services to women smallholder farmers	# of smallholder farmers who receive extension services, disaggregated by sex of smallholder farmer and type of extension service
		Number of smallholder farmers supported / trained (disaggregated by sex )
	Creation and development of women agricultural cooperatives	# of women agricultural cooperatives established
	Provision of assistance to women smallholder farmers to increase their access to financial services	# of smallholder farmers with access to financial services, disaggregated by sex of smallholder farmer and type of financial service
		Number of smallholder farmers supported / trained (disaggregated by sex )
	Assistance to women smallholder farmers / organizations to increase their access to markets	# of smallholder farmers with increased market access, disaggregated by sex
		# of smallholder farmer organizations (women, men, joint) with increased market access
	Facilitation of (safe and profitable) cross-border trade by women.	Number of smallholder farmers supported / trained (disaggregated by sex)
	Support to women smallholder farmers in securing land tenure	Number of smallholder farmers supported / trained (disaggregated by sex)
	Provision of equipment (to households, women's CBOs etc.) that reduces women's workloads / improves labour efficiency (e.g. bicycles, draught power)	Number of smallholder farmers supported / trained (disaggregated by sex)
Technical support / capacity building for the integration of gender equality into agriculture-related national normative frameworks (policies, legislation etc.)	Number of policy engagement strategies developed / implemented (regarding agriculture, with gender equality mainstreamed)	
	Number of policy reforms identified / advocated (regarding agriculture, with gender equality integrated)	

*Délais : Court terme pour l'intégration des indicateurs genrés dans le PDM.*

*Parties prenantes : Bureau Pays PAM/S&E, en collaboration avec les Universités pour les enquêtes.*

## **Annexes**

### **Annexe 1 : Termes de Référence**

## **Termes de Référence**

### **Evaluation thématique sur les questions de genre dans les interventions du PAM au RCA 2014-2018**

## **1. Introduction**

1. Ces Termes de Référence (TDR) sont pour l'évaluation thématique sur les questions de genre dans les interventions du PAM en République Centrafricaine (RCA). Cette évaluation est habilitée par le Bureau de Pays du PAM en RCA et couvrira la période 2014-2018. Elle aura lieu pendant la période mai 2018 (formulation des TDR) à juillet 2019 (rapport final de l'évaluation), avec une mission de collecte de données prévue en novembre 2018.
2. Ces TDR ont été préparés par le Bureau de Pays du PAM RCA en se basant sur la revue de documents initiales et sur la consultation des participants, et en suivant un modèle standard. Ces TDR devrait d'une part fournir des informations importantes à l'équipe d'évaluation et aider à les guider au cours du processus d'évaluation ; et d'autre part fournir des informations importantes aux participants sur l'évaluation proposée.

## **2. Les raisons de l'évaluation**

### **2.1 Logique**

3. Le bureau du PAM au RCA a décidé de focaliser l'évaluation thématique sur les questions de genre dans les interventions du PAM au RCA. L'évaluation décentralisée axée sur le genre dans les interventions du PAM pendant la période 2014-2018 est une opportunité pour le Bureau pays d'apprendre comment les programmes et politiques d'assistance alimentaire et nutritionnelle ont contribué à offrir une assistance alimentaire adaptée, à encourager la participation à l'élaboration et la mise en œuvre des interventions de sécurité alimentaire et de la nutrition dans l'optique de la transformation des relations entre les sexes.
4. L'évaluation aura une approche d'apprentissage, et va se focaliser notamment sur les leçons apprises pour guider l'adoption d'une démarche transformative visant la parité hommes-femmes dans le cadre de la définition et mise en œuvre du Plan Stratégique Pays de la RCA (2020-2024). Cette évaluation pourra particulièrement apporter des données actualisées de qualité définissant une batterie d'action permettant au bureau pays de renforcer ou réorienter sa stratégie d'intervention, y compris le travail du PAM en partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux, et les mesures institutionnelles pour intégrer le genre ainsi que les questions de protection dans tous les programmes et politiques.
5. L'évaluation décentralisée du BP s'aligne avec le Plan Nationale de Relèvement et de Consolidation de la Paix (2017-2021) de la RCA et le plan d'action de l'UNDAF (2018-2021).

### **2.2 Les objectifs de l'évaluation**

3. Les évaluations au PAM ont deux objectifs qui se renforcent mutuellement, la redevabilité et l'apprentissage. Cette évaluation va particulièrement se focaliser sur le processus d'apprentissage des leçons apprises ainsi que la définition et la mise en œuvre de mesures correctives. À moindre mesure cette évaluation aura pour objectif d'améliorer la redevabilité envers les bénéficiaires.
4. Apprentissage - L'évaluation va définir les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non, afin de tirer des leçons, des meilleures pratiques, y compris des partenaires externes, et des indications pour apprendre et améliorer les interventions afin de promouvoir une approche transformative visant la parité hommes-femmes. Elle fournira des recommandations qui reposent des données actualisées et incontestables afin d'élucider quel devrait être le processus à suivre

afin d'avoir des politiques et programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle contribuant à l'égalité des sexes. Les résultats de cette évaluation seront disséminés à un éventail large d'audience (gouvernement, partenaires, bailleurs, bénéficiaires etc.) et les leçons retenues permettront de définir et réviser les programmes et les politiques du prochain Plan Stratégique Pays de la RCA qui devraient cibler les femmes, les hommes, les filles et les garçons et contribuer à l'égalité des sexes des personnes les plus vulnérables dans le pays.

5. **Redevabilité** – L'évaluation analysera et rendra des comptes sur la performance et les rapports des résultats des interventions du PAM dans le domaine du genre. L'évaluation décentralisée portera sur la politique du PAM en matière de parité entre les sexes, ainsi que toutes les activités et processus liés à leur développement, leur mise en œuvre, la mobilisation et la disponibilité des ressources, le suivi et l'évaluation des activités, la production de rapports pertinents pour répondre aux questions d'évaluation. Une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation sera préparée pour identifier les mesures qui seront adaptées pour les mettre en œuvre.
6. Le bureau pays du RCA, traite de façon systématique la problématique du genre dans ses interventions en conformité avec la politique du genre du PAM. L'évaluation permettra de comprendre et d'apprécier :
  - Dans quelle mesure les questions d'égalité des sexes ont-elles été traitées de manière adéquate par le programme ?
  - Évaluer les résultats obtenus jusqu'ici et le guide de prise de décision en ce qui concerne la réduction de l'écart entre hommes et femmes sur le plan de sécurité alimentaire et de la nutrition
  - Le niveau de connaissance du personnel et la capacité de prendre en compte les questions liées au genre dans la formulation et la mise en œuvre des activités du ICSP.
  - Pour des fins d'apprentissage, guider l'exécution du programme basé sur les enseignements et l'analyse des résultats passés ainsi que les leçons apprises des partenaires et les pratique des cultures locales.
  - Fournir des outils pour les administrateurs de programme à faire bon usage des ressources disponibles et améliorer l'efficacité du programme.

Résultats éclaireront également l'approche de Plan stratégique du pays, qui fournit les éléments de gouvernement national pour comprendre comment mieux cibler les questions de sécurité alimentaire en RCA et permettre au BP d'affiner les opérations en cours et la mise en œuvre d'une perspective transformative si nécessaire (telles que l'adaptation de ciblage et les modalités d'assistance, favoriser des approches visant la parité entre les sexes).

### 2.3 Participants et utilisateurs

7. Plusieurs intervenants internes et externes du PAM ont des intérêts dans les résultats de l'évaluation, et certains d'entre eux demanderont de jouer un rôle dans le processus. Le tableau 1 ci-dessous fournit une analyse préliminaire des participants, qui devrait être approfondie par l'équipe d'évaluation dans le cadre de la phase de démarrage.
9. **La responsabilité envers les populations affectées** est liée aux engagements du PAM d'inclure les bénéficiaires comme des intervenants clés dans le travail du PAM. Par conséquent, le PAM s'engage à garantir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le processus d'évaluation, avec

la participation et la consultation dans l'évaluation par les femmes, les hommes, les garçons et les filles issues de différents groupes.

**Tableau 1 : Analyse Préliminaire des Participants**

Participants	Intérêt dans l'évaluation et utilisations probables du rapport d'évaluation pour cette partie prenante
<b>PARTIES PRENANTES INTERNES</b>	
<b>Bureau de Pays (BP) PAM</b>	Chargée de l'exécution des opérations de planification au niveau de pays, le bureau pays est l'acteur principal de cette évaluation. Il a un intérêt direct dans l'évaluation et un intérêt pour l'apprentissage de l'expérience pour soutenir les décisions. Il est également appelé à rendre compte en interne aussi bien quant à ses bénéficiaires, les partenaires de l'exécution et les résultats de son exploitation. En outre, le bureau pays tient à identifier les leçons apprises et les meilleures pratiques qui informeront l'assistance alimentaire future et le développement de stratégies pour la lutte contre la pauvreté et la mise en œuvre en plus de la responsabilité accrue envers le gouvernement de la RCA, d'autres partenaires, les donateurs et les bénéficiaires.
<b>Bureau Régional (BR) PAM à Dakar</b>	Responsable à la fois de superviser les Bureaux de Pays (BPs) et de donner des conseils techniques d'orientation et de soutien, le management du BR est intéressé par un compte-rendu indépendant et impartial des observations de l'évaluation afin d'appliquer les leçons retenues à d'autres bureaux de pays.
<b>Siège du PAM, y compris Bureau de Genre (GEN)</b>	Le PAM est intéressé par les leçons qui émergent des évaluations, en particulier quand elles ont trait aux stratégies, politiques, champs thématiques du PAM ou aux modalités de livraison pertinentes aux programmes plus étendus du PAM. Le Bureau de Genre du PAM sera particulièrement intéressé par cette évaluation et ses constats et recommandations et comment elles seront intégrées dans la formulation du CSP pour lui assurer un objectif transformationnel des relations hommes-femmes.
<b>Bureau de l'Evaluation (OEV)</b>	L'OEV est intéressé à veiller à ce que les évaluations décentralisées fournissent des évaluations de qualité, crédibles et utiles qui respectent les dispositions d'impartialité ainsi que les rôles et les responsabilités de divers participants aux évaluations décentralisées tel qu'identifiées dans la politique d'évaluation.
<b>Conseil d'administration du PAM (EB)</b>	L'organe directeur du PAM a un intérêt à être informé sur l'efficacité des opérations du PAM. Cette évaluation ne sera pas présentée à l'EB, mais ses conclusions peuvent nourrir les synthèses annuelles et les processus d'apprentissage.
<b>PARTIES PRENANTES EXTERNES</b>	
<b>Bénéficiaires</b>	Comme les bénéficiaires de l'assistance alimentaire, les bénéficiaires ont un intérêt dans l'assistance du PAM afin de déterminer si son assistance est efficace et appropriée. Ainsi, on déterminera le niveau de participation à l'évaluation des femmes, des hommes, des garçons et des filles issues de différents groupes et leurs points de vue respectifs seront recherchés. Les bénéficiaires ciblés pour les interventions de l'ICSP et de l'EMOP tels que les ménages réfugiés, les déplacés en site, ceux en familles d'accueil, les retournés et les plus vulnérables de la population hôte.

<b>Gouvernement</b>	Le Gouvernement a un intérêt direct pour savoir si les activités du PAM dans le pays sont conformes à ses priorités, harmonisées avec l'action d'autres partenaires et répondent aux résultats attendus. Le Ministère de la Santé, de l'Education, de la Promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant, de l'Agriculture, du Plan sur l'intégration du genre dans la formulation des politiques et programmes sont les acteurs plus impliqués et voudraient bénéficier de la preuve des résultats des premières phases de l'évaluation du iCSP, ainsi que d'identifier les leçons apprises et informer l'orientation stratégique pour l'intensification et l'orientation des activités.
<b>Equipe de Pays des Nations Unies (UNCT)</b>	Action harmonisée de l'équipe de pays devrait contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux du développement. Elle a donc intérêt à s'assurer que l'opération du PAM est efficace en contribuant aux efforts des Nations Unies concertée. Diverses agences sont également des partenaires directs du PAM au niveau de l'activité politique. Le PAM RCA collabore activement avec la FAO, l'UNICEF, UNFPA, OCHA et UNHCR. L'évaluation fera un focus sur l'UNDAF et les interactions entre les agences du Système de Nations sur les politiques du genre.
<b>Organisations Non Gouvernementales</b>	Les ONG sont des partenaires du PAM et partenaires dans le déploiement de programme pour la mise en œuvre de certaines activités tout en ayant leurs propres interventions. Les résultats de l'évaluation susceptibles d'affecter les modalités de mise en œuvre future, des orientations stratégiques et des partenariats. L'évaluation permettra de comprendre comment la politique du PAM en matière du genre est intégrée dans les activités des ONGs ainsi que, le niveau d'appréciation fait par les différents acteurs.
<b>Bailleurs de fonds [USAID, Japon, Canada, ECHO]</b>	Opérations du PAM sont volontairement financées par plusieurs bailleurs. Ils ont intérêt à savoir si leurs fonds ont été dépensés efficacement et si le travail du PAM a été efficace, efficient et a contribué à leurs propres stratégies et programmes.

10. Les principaux utilisateurs de cette évaluation seront ceux qui en ont besoin pour prendre des décisions relatives au programme de mise en œuvre et/ou de conception, de partenariats, intensification des activités ou des interventions :

- Le Bureau de Pays du PAM et ses partenaires dans le processus décisionnel, notamment liés à la mise en œuvre et/ou à la conception du programme, à la Stratégie Pays et aux partenariats.
- Le Bureau régional (RB) prévoit d'utiliser les résultats de l'évaluation pour fournir une orientation stratégique, appui au programme et contrôle ;
- Le siège du PAM peut utiliser les résultats de l'évaluation pour la redevabilité et l'apprentissage organisationnel plus large ;
- Le Bureau d'Evaluation (OEV) peut utiliser les résultats de l'évaluation pour alimenter les synthèses d'évaluation ainsi que pour produire une déclaration annuelle au Conseil d'administration ;  
Les principaux intervenants tels que le gouvernement, les bailleurs de fonds internationaux, les agences des Nations Unies et les ONG utilisent constatations de l'évaluation pour répondre aux lacunes et élargir l'assistance alimentaire et des programmes de protection sociale ;
- Les résultats serviront aussi pour la redevabilité de comptes et la collecte de fonds, montrant les performances et démontrant les réalisations ainsi que les besoins au gouvernement, donateurs et des bénéficiaires.



### 3. Contexte et sujet de l'évaluation

#### 3.1. Contexte

11. La République Centrafricaine (RCA) est un pays enclavé et caractérisé par des insuffisances en termes d'infrastructures socio-économiques (mauvais état des routes, insuffisances des marchés) et frappé de manière récurrente par des crises sécuritaires qui freinent toutes actions de relèvement, d'accès aux services sociaux de base et empêchent son développement. Malgré son important potentiel agricole et ses ressources minières, la RCA se trouve classée au 188ème rang sur 188 pays au regard de l'indice de développement humain (IDH) des Nations Unies (rapport de 2016). Selon la même source précédemment citée, la majorité de la population vit sous le seuil de pauvreté, le chômage est élevé, l'accès aux services d'éducation et de santé de base n'est pas assuré, il existe de très fortes inégalités et l'espérance de vie à la naissance est la deuxième plus faible au monde. En 2016, la population est estimée à 4.5 millions de personnes (51% de femmes et 49% d'hommes).
12. L'agriculture représente 46% du PIB et 75% de la population pour couvrir sa consommation alimentaire et assurer une part importante de ses revenus. A l'échelle nationale, l'analyse du genre de l'insécurité alimentaire indique que le phénomène n'a pas forcément un visage féminin (ENSA 2017). En effet, 44% des femmes dirigeant un ménage sont touchés par l'insécurité alimentaire, les ménages dirigés par des hommes sont touchés pratiquement au même degré (45%). Par contre, l'insécurité alimentaire en milieu rural pour les femmes chef de ménage (57%) est une préoccupation importante comparé aux hommes chef de ménage (49%).
13. Les résultats de l'ENSA 2017<sup>60</sup> illustre clairement des disparités entre les hommes et les femmes dirigeant un ménage en RCA quant à l'accès à la terre, la pratique de l'agriculture ou la possession du bétail. L'analyse des sources de revenu montre que l'agriculture constitue la principale source de revenu pour les ménages dirigés par un homme (60%) ainsi que pour ceux dirigés par les femmes (55%). Les deux autres sources de revenus les plus souvent pratiqués par les femmes sont le petit commerce (22%) suivi par le travail journalier (7%). Par contre, les sources de revenus les plus souvent pratiqués par les hommes sont le petit commerce (11%), le travail journalier (8%) et la fonction publique (6%).
14. Selon l'ENSA 2017, La grande majorité des hommes chef des ménages avaient accès à une parcelle de terrain (76%) comparé à 70% des femmes. Tandis que 63% des femmes dirigeant un ménage a pratiqué l'agriculture lors de la saison agricole de 2017-2018 comparé à 69% des hommes. Seulement 19% des femmes chef de ménage possèdent des têtes de bétail comparé à 27% des hommes. Cette combinaison des facteurs défavorables aux femmes engagées dans les activités agricoles par rapport aux hommes contribue à une inégalité entre les sexes et aux opportunités agro-pastorales.
15. La recrudescence des activités des groupes armés au cours de 2017 et début de 2018 a entraîné des affrontements et des violences dans plusieurs préfectures qui étaient encore stables, notamment celles de la Basse-Kotto, de la Haute-Kotto, du Mbomou et du Haut-Mbomou. Ce regain d'activités des groupes armés présente un risque majeur pour la liberté de mouvement de milliers de personnes à risque, y compris les femmes, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap ainsi que pour les minorités ethniques et/ou religieuses. D'après le Plan de Réponse Humanitaire 2018 de la RCA 10% d'incidents de violence sexuelle basée

---

<sup>60</sup> Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire (ENSA) en RCA, Décembre 2017.

sur le genre (SGBV) de juillet et août 2017 enregistrés dans le gender based violence information management system (GBVIMS) ont eu lieu sur des sites de déplacés, dont la plupart compte une présence d'hommes armés. Ceci représente une augmentation de 50% des violences liées au genre par rapport à la moyenne des 6 mois précédents.

16. L'indice d'inégalité entre les sexes pour la RCA est de **0,648** ceci illustre clairement que les disparités entre genre sont énormes. En mars 2018, **687 398** personnes déplacées à l'intérieur du pays ont été signalées par la Commission de mouvement de population (CMP) dont **268 304** personnes sur 77 sites de déplacés<sup>61</sup>. Les femmes constituent 55% de la population se trouvant sur les sites de déplacés à travers le pays (CMP). Le taux d'analphabétisme des femmes est très élevé, 70% contre 30% chez les hommes. Le taux de scolarisation des filles au niveau primaire est de 55% contre 71% chez les garçons. Il représente seulement 15% pour les filles contre 26,5% chez les garçons au niveau secondaire. 12% des femmes adultes ont au moins atteint le niveau d'éducation secondaire contre 30% des hommes<sup>62</sup>.
17. Sous l'action conjuguée du gouvernement et de ses partenaires, une politique nationale de promotion de l'égalité et de l'équité a été adoptée en 2005, un plan d'action en 2007 et une Stratégie Sectorielle Egalité de Genre et Réduction de la pauvreté en 2011. La Politique Nationale de Promotion de l'Egalité et de l'Equité (adopté en 2005) traduit une évolution dans la vision nationale en la matière. Elle met d'avantage l'accent sur : (i) le principe de l'égalité et sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes et des filles ; (ii) l'adhésion aux Traités internationaux sur les droits de la personne et le développement du partenariat dans le cadre de la coopération internationale ; (iii) l'approche basée sur les résultats comme moyen indispensable pour parvenir à un développement humain durable au service de l'individu.
18. Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement de la Centrafrique, UNDAF+ 2018-2021 présente les priorités spécifiques des Agences de Nations Unies de manière complémentaire. Toutes les interventions des agences seront destinées à appuyer la réalisation des objectifs prioritaires du Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021 (RCPCA) du Gouvernement centrafricain à savoir : (i) Promouvoir la paix, la sécurité et la réconciliation ; (ii) Renouveler le contrat social entre l'Etat et la Population ; et (iii) Promouvoir le relèvement économique et relancer les secteurs productifs.
19. Les principaux bailleurs du PAM, au RCA sont les Etats-Unis, ECHO, Norvège et le Canada.
20. L'évaluation pourra bénéficier des leçons apprises dans le contexte des évaluations précédentes les plus pertinentes, notamment,
  - L'évaluation du Portefeuille d'Activités du PAM (2017) : L'évaluation du Portefeuille de 2017 a recommandé que le PAM devrait collaborer si possible avec le FIDA et la FAO pour institutionnaliser les partenariats pour la programmation et la mobilisation des ressources, en particulier dans les domaines de la résilience agricole et de l'égalité des sexes.
  - L'évaluation globale de la politique du genre du PAM (2014)
21. Une analyse contextuelle des interventions du PAM dans le domaine du genre sera développée par l'équipe d'évaluation pendant la phase de démarrage qui sera utilisée pour la formulation de la

---

<sup>61</sup> Commission Mouvement de Populations, Mars 2018.

<sup>62</sup> Besoins Aperçu des Humanitaires RCA, Novembre 2017.

méthodologie d'évaluation. Cette analyse devrait également fournir un aperçu de la dynamique contextuelle de genre et un aperçu des obstacles structurels liés au genre et des vulnérabilités spécifiques, en relation avec les interventions du PAM. Cela devrait également englober le contexte du pays et inclure des informations pertinentes sur l'architecture du genre dans le pays, et des politiques et programmes nationaux pertinents pour lutter contre l'inégalité entre les sexes.

### 3.2. Objet de l'évaluation

22. Le PAM met en œuvre en RCA l'Intérim Plan Stratégique Pays (2018-2020) en étroite collaboration avec le gouvernement Centrafricain par le biais de 11 activités :
  - a. Distributions générales de vivres ou des transferts de type monétaire, des aliments nutritifs (Activité 1) aux déplacés internes, aux rapatriés et aux communautés hôtes touchées par la crise.
  - b. Distribution de repas scolaires d'urgence aux élèves des ménages de la population hôte et déplacés touchés par la crise dans les localités ciblées (Activité 2)
  - c. Mettre en œuvre un programme général d'alimentation complémentaire pour la prévention de la MAM chez les enfants âgés de 6 à 23 mois (Activité 3).
  - d. PAM fournira un ensemble de services de dépistage, de traitement, de santé et d'éducation nutritionnelle afin d'améliorer la récupération nutritionnelle chez les personnes vivant avec le VIH ou TB et recevant un traitement et pour prévenir la malnutrition chronique chez les femmes enceintes et allaitantes et enfants de moins de 2 ans (Activité 4).
  - e. Renforcer les capacités des autorités sanitaires, du personnel des centres de santé et des agents de santé communautaire pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des programmes afin de mettre en œuvre le programme SUN (Activité 5).
  - f. Fournir des repas scolaires nutritifs aux élèves dans les zones ciblées (Activité 6).
  - g. Fournir aux petits agriculteurs des transferts sociaux pour soutenir la création d'actifs et l'assistance technique afin d'accroître leur accès aux marchés, y compris les achats effectués dans le cadre des programmes de repas scolaires du PAM (Activité 7).
  - h. Fournir une assistance technique au gouvernement pour renforcer les capacités dans les politiques de lutte contre la faim, la planification stratégique et la fourniture de programmes aux fonctionnaires (Activité 8).
  - i. Renforcer les capacités du Gouvernement pour mettre en place une plate-forme nationale de protection sociale en collaboration avec la Banque mondiale, basée sur des données nationales et infranationales sur la faim zéro (Activité 9).
  - j. Fournir des services communs de logistique et de ETC au gouvernement et aux partenaires des Nations Unies et des ONG pour mener des opérations de terrain efficaces et assurer la sécurité du personnel (Activité 10).
  - k. Fournir des services aériens humanitaires à tous les partenaires jusqu'à ce que des alternatives appropriées soient disponibles (Activité 11).
23. Le ICSP est mis en œuvre dans toutes les préfectures du pays sauf pour les préfectures de Bamingui Bangoran, Kémo et Sangha Mbaéré.

24. Budget total de l'ICSP est d'une valeur de US\$ 97,560,045. Au juin 2018, le ICSP est financé à 39 % (US\$ 38,048,417 millions).
25. Pour un sommaire des informations de l'EMOP 200799 telles que les montants de transfert de nourriture et les nombres des bénéficiaires atteints voir les Strategic Project Reports de la RCA [ici](#).
26. Le cadre logique figure dans les document de projets de l'EMOP [200799](#) et de l'[ICSP 2018](#) (p. 24-32).

#### Sujet de l'évaluation

27. L'Évaluation décentralisée porte sur les activités de l'*Interim Country Strategic Plan (ICSP)* en 2018 et les opérations EMOP 200799 de la période de janvier 2014 à décembre 2017. Elle s'intitule « **Evaluation thématique du genre des interventions du PAM au RCA** ». Les considérations de genre seront centrales dans le processus d'évaluation pour s'assurer que les problèmes et inégalités rencontrés par les femmes, les filles et les hommes et les garçons qui représentent les populations les plus vulnérables seront ressorties.

28. Les activités du PAM au RCA dans la période 2014-2018 incluent :

**19.1. Regional EMOP (EMOP 200799)**

Component 1: General Food Distribution (GFD)

Component 2: Food for Asset (FFA)

Component 3: Targeted Supplementary Feeding Programmes (TSFP)

Component 4: Blanket Supplementary Feeding Programme (BSFP)

Component 5: Food by Prescription (FbP)

Component: Emergency School Feeding

**19.3. Interim Country Strategic Plan (ICSP)**

*ACTIVITY 1:* Provide general food distributions, nutritious food and/or cash transfers to refugees, IDPs, returnees and crisis-affected host communities (activity category 1; modality: food, CBT)

*ACTIVITY 2:* Distribute emergency school meals to primary school children from crisis-affected families in targeted localities (activity category 4; modality: food)

*ACTIVITY 3:* Implement Blanket Supplementary Feeding Programme (BSFP) for the prevention of MAM among children aged 6 to 23 months (activity category 6; modality: food, capacity strengthening)

*ACTIVITY 4:* Provide a comprehensive package for the prevention and treatment of malnutrition to children with MAM aged 6 to 59 months, PLW, girls and provide food by prescription to ART patients (activity category 5; modality: food, capacity strengthening)

*ACTIVITY 5:* Provide capacity strengthening to health district authorities, health centre staff and community health workers (CHW) in programme design, implementation and monitoring to deliver SUN agenda (activity category 9; modality: capacity strengthening)

*ACTIVITY 6:* Provide nutritious school meals to school children in targeted areas (activity category 4; modality: food)

*ACTIVITY 7:* Provide smallholder farmers with transfers to support asset creation and with technical assistance to increase their access to markets, including purchases from WFP supported school meals (activity category 7; modality: food, CBT, capacity strengthening)

*ACTIVITY 8:* Provide capacity strengthening in zero hunger policies, strategic planning and delivery of programmes to public officials (activity category 9; modality capacity strengthening)

*ACTIVITY 9:* Provide capacity strengthening to the government to establish a national social safety net platform in collaboration with World Bank and MINEPC, informed by national and sub-national Zero Hunger data, monitoring and accountability systems (activity category 10; modality: capacity strengthening)

*ACTIVITY 10:* Provide common logistic and ICT services to government, UN and NGO partners, to run effective field operations and provide for staff security (activity category 10; modality: service delivery)

*ACTIVITY 11:* Provide Humanitarian Air Services to all partners until appropriate alternatives are available (activity category 10; modality: service delivery)

Pour tous les détails, voir les documents des projets de l'EMOP [200799](#) et du [ICSP 2018](#).

### **3. Approche de l'évaluation**

#### **3.1. Champ**

29. L'évaluation concernera toutes les activités du PAM au RCA pendant la période 2014-2018. C'est une évaluation thématique portant sur les questions de genre des interventions du PAM pour la période mentionnée ci-dessus. L'évaluation se fera auprès des bénéficiaires et avec les partenaires du PAM dans les préfectures de mise en œuvre des activités selon le contexte sécuritaire.

#### **3.2. Critères d'évaluation et Questions**

##### **3.2.1. Critères d'évaluation**

30. L'évaluation appliquera les critères d'évaluation internationaux de pertinence, d'efficacité/impact, efficacité et durabilité.<sup>63</sup> Les questions de genre, y compris la parité entre hommes-femmes, l'émancipation et l'autonomisation de la femme, devront être considérées tout au long de l'évaluation : dans la préparation des outils de collecte de données, dans la conduite de la mission, dans la préparation des rapports de démarrage et d'évaluation (dans les constats, l'analyse, les conclusions et les recommandations).

Associés aux critères d'évaluation, l'évaluation portera sur les questions clés suivantes, qui seront développées par l'équipe d'évaluation au cours de la phase de lancement. Collectivement, les questions visent à mettre en

---

<sup>63</sup> Pour tous les détails: <http://www.oecd.org/dac/revue/dacriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm> et <http://www.alnap.org/what-we-do/revue/eha>

relief les principaux enseignements, ainsi que la pertinence et l'efficacité des interventions du PAM qui ciblent les femmes, les hommes, les filles et les garçons les plus vulnérables dans le pays.

### 3.2.2. Questions d'évaluation

31. Associés aux critères d'évaluation, l'évaluation portera sur les questions clés suivantes, qui seront développées davantage par l'équipe d'évaluation au cours de la phase de démarrage. Collectivement, les questions visent à mettre en relief les principaux enseignements et la performance des interventions du PAM en RCA pour contribuer à réduire l'écart entre hommes et femmes sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Cet exercice aura pour objectif d'informer les décisions opérationnelles stratégiques et opérationnelles du Plan Stratégique Pays de la RCA.

**Tableau 2 : Critères et questions d'évaluation**

Critères	Questions d'évaluation
Pertinence	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Dans quelle mesure les interventions du PAM RCA sont appropriées aux besoins de la population en insécurité alimentaire et malnutrition et ont contribué à transformer les relations entre les sexes, à fournir une assistance alimentaire adaptée et faciliter la participation sur un pied d'égalité des hommes et femmes dans la formulation et la mise en œuvre de ces interventions ?</li> <li>2. Dans quelle mesure les questions d'égalité des sexes ont-elles été traitées de manière adéquate par le programme</li> <li>3. De quelle manière le PAM pourrait-il améliorer la pertinence de ses activités pour contribuer à la transformation des relations entre hommes et femmes préconisées par la Politique Genre (2015-2020), en partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux ?</li> </ol>
Efficacité / Impact	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comment la réalisation des objectifs prévus de l'intégration du genre et l'autonomisation des femmes et des filles varie-t-elle selon l'approche et le lieu ? Où l'intégration du genre a-t-elle le mieux réussi, où le moins, et pourquoi ?</li> <li>2. Dans quelle mesure l'intégration du genre a contribué à transformer les relations entre les sexes (à moyen et court terme) ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles ? Est-ce que cette intégration du genre a contribué à des changements institutionnels ? Comment améliorer l'intégration du genre dans les futures interventions du PAM dans le pays ?</li> <li>3. Pour répondre à cette question l'évaluation devrait générer des raisons pour les principaux facteurs internes et externes qui ont causé les changements observés et affecté la façon dont les résultats ont été obtenus. L'évaluation est susceptible de mettre l'accent, entre autres, sur : <ol style="list-style-type: none"> <li>a. En interne (facteurs relevant du PAM) : les processus, les systèmes et les outils en place pour appuyer l'intégration du genre, mise en œuvre et suivi-évaluation.</li> <li>b. Extérieurement (facteurs de contrôle du PAM à l'extérieur) : l'environnement opérationnel externe ; la situation sécuritaire ; incitations externes et les pressions, etc.</li> </ol> </li> </ol>
Efficience	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Quelles ont été les approches de l'intégration du genre et d'autonomisation des femmes et des filles dans les interventions du PAM RCA les plus et/ou moins rentables ?</li> </ol>
Durabilité	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La conception et la mise en œuvre de l'approche d'intégration du genre ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le renforcement des capacités du staff du PAM, du gouvernement (national et local), des communautés, des bénéficiaires et d'autres partenaires ?</li> </ol>

	<p>2. Ces mesures de durabilité visant la composant genre ont-elles été entièrement mises en œuvre dans les interventions du PAM de manière cohérente ?</p> <p>3. Pour améliorer la durabilité des résultats de ses interventions dans ce domaine, quelle mesure le PAM pourrait-il adopter ?</p>
--	---

### 3.3. Disponibilité des données

32. Les sources de données qui seront exploitées pour cette évaluation sont : ENSA 2014, 2015, 2016 et 2017, SPR, la base de COMET, les données des PDM, les plans de distributions ainsi que l'Évaluation du Portefeuille Pays de 2017. Les données sont principalement produites par le PAM. Les informations issues des données secondaires seront exploitées. Ces données secondaires seront collectées auprès des différents partenaires du PAM (Gouvernement, SNU, ONG locales ou internationales)
33. En ce qui concerne la qualité des données et des informations, l'équipe d'évaluation devrait :
- a. Évaluer la disponibilité et la fiabilité des données dans le cadre de la phase de démarrage en s'appuyant sur les informations fournies dans la section 3.3. Cette revue renseignera la méthodologie de collecte des données
  - b. Vérifier de façon systématique l'exactitude, la constance et la validité des données collectées et des informations, et reconnaître toute limitation/ mise en garde pour tirer des conclusions utilisant les données.

### 3.4. Méthodologie

34. La méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation au cours de la phase de démarrage mais elle devrait surtout s'appuyer sur une méthode à prédominance qualitatives et participative.
35. On s'attend à ce que l'équipe d'évaluation adopte l'approche la plus rigoureuse possible afin de maximiser la qualité, la crédibilité et l'utilité de l'évaluation et de répondre aux questions d'évaluation de manière à atteindre le double objectif de redevabilité et d'apprentissage. L'approche consistera en :
- Un examen des documents de politique de genre au niveau du PAM et du système des Nations Unies, des organisations de comparaison et de l'évolution des concepts et des approches de genre.
  - Une évaluation des principaux documents de politique et de stratégie du PAM.
  - Un examen des processus d'entreprise sélectionnés qui ont des incidences sur la performance du PAM dans la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes en interne et avec les partenaires.
  - Une évaluation d'une sélection de documents opérationnels du PAM des études de cas par pays.
36. La méthodologie d'évaluation devra : i) s'appuyer sur des méthodes mixtes, avec une prédominance pour les méthodes qualitatives et participatives en s'assurant que les femmes, les hommes, les filles et les garçons seront interviewés par un évaluateur adapté (ex : les femmes interviewées par une femme ; ii) démontrer l'impartialité et l'absence de prises de partie en s'appuyant sur des sources d'informations croisées (interviewes individuelles, revue documentaire, groupes de discussion, y compris avec les bénéficiaires, etc.) - la sélection de sites de visites de terrain devra aussi démontrer l'impartialité.; iii) utiliser des critères d'évaluation convenus au

niveau international (CAD et ALNAP) ; et iv) être cohérent avec les questions d'évaluation étant donné les défis de l'évaluabilité et le budget alloué et le temps.

37. La méthodologie sera développée par l'équipe pendant la phase initiale et présentée dans le rapport de démarrage. Outre l'examen des documents, des entretiens et des discussions de groupe avec le personnel et les partenaires du PAM au siège, aux niveaux national et régional ; et les débriefings avec les principales parties prenantes, la méthodologie d'évaluation devrait également inclure : les cas d'études, les analyses comparatives, rapports d'enquêtes et de suivi, une revue de l'ensemble des données sur les processus et systèmes.
38. Elle appliquera une matrice d'évaluation qui se focalise sur les réponses aux questions d'évaluation importantes, en prenant en compte les défis de disponibilité des données, le budget et les contraintes de calendrier.
39. L'équipe d'évaluation s'assurera au cours de l'utilisation des méthodes mixtes que les femmes, filles, hommes et garçons de différents groupes de participants prennent part et que leurs différentes voix soient entendues et utilisées.
40. Les processus suivants pour assurer l'indépendance et l'impartialité seront employés : l'utilisation d'un Comité interne d'évaluation, l'établissement d'un Groupe de Référence d'évaluation (comprenant des partenaires externes), et la conduite de l'évaluation par une équipe de consultants externes.
41. Un certain nombre de risques potentiels pour l'évaluation ont été identifiés et des mesures d'atténuation ont été proposées, comme indiqué dans le tableau 3 ci-dessous :

<b>Tableau 1 : Risques et mesures d'atténuation</b> <b>Risque potentiel</b>	<b>Mesures d'atténuation</b>
Disponibilité limitée des données clés	Organiser la collecte de données supplémentaires Identifier les procurations Choisir des échantillons plus petits Utiliser des données provenant d'autres organismes
Difficultés logistiques à obtenir accès aux bénéficiaires	Utilisation de données historiques Utilisation des ONG internationales et locales sur le terrain de recueillir des données Bénéficiaires de contacter par téléphone (pour le filet de sécurité)
Difficultés à obtenir accès aux représentants et aux partenaires institutionnels	Préparer l'ordre du jour depuis longtemps à l'avance Au cours de la phase de lancement identifier plus d'un contact pour chaque établissement
Instabilité politique	Interview de personnes clés par téléphone où la rencontre face à face n'est pas possible Utilisation de données secondaires



	Réduire le temps de visite sur le terrain Réduction voyage
Questions de sécurité	Interview de personnes clés par téléphone où la rencontre face à face n'est pas possible Utilisation de données secondaires Réduire le temps de visite sur le terrain Aucun voyage et champ visites dans des secteurs dangereux

### 3.5. Assurer la qualité

42. Le Système d'Assurance Qualité pour les Evaluations Décentralisées (DEQAS) du PAM définit les standards qualité attendue de cette évaluation et détaille des processus avec des étapes intégrées pour l'Assurance Qualité, les Modèles pour les produits d'évaluation et les Listes de Vérification pour leur révision. Le DEQAS est aligné de près sur le système d'assurance qualité des évaluations du PAM (EQAS) et est basé sur les normes du GNUE et les standards de meilleure pratique de la communauté internationale d'évaluation, et a pour but de s'assurer que le processus et les produits de l'évaluation sont conformes aux meilleures pratiques.
43. Le DEQAS sera systématiquement appliqué à cette évaluation. Le Responsable de l'évaluation du PAM sera responsable de s'assurer que des progrès de l'évaluation selon le Guide du Processus Etape par Etape DEQAS et de conduire un contrôle qualité rigoureux des produits d'évaluation avant leur finalisation.
44. Le PAM a développé un ensemble de Liste de Vérification d'Assurance Qualité pour ses évaluations décentralisées. Cela inclut des Listes de Vérification pour les commentaires sur la qualité de chacun des produits de l'évaluation. La Liste de Vérification sera appliquée à chaque étape, pour assurer la qualité du processus et des résultats de l'évaluation.
45. De plus, pour améliorer la qualité et la crédibilité de cette évaluation, un réviseur externe géré directement par le Bureau d'Evaluation du PAM au Siège fournira une revue des ébauches de rapport de démarrage et d'évaluation (en plus des ébauches des TDR), et apportera :
- a. Des commentaires systématiques depuis le point de vue de l'évaluation, sur la qualité des ébauches de rapports de démarrage et d'évaluation ;
  - b. Des recommandations sur la façon d'améliorer la qualité des rapports finaux de démarrage et d'évaluation.
46. Le gestionnaire de l'évaluation réalisera une revue des commentaires et recommandations du QS et la partagera avec le chef d'équipe, lequel est sensé l'utiliser pour finaliser le rapport de démarrage/ évaluation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité du processus en ligne avec les normes et standards d'UNEG<sup>64</sup>, des explications logiques doivent être apportées pour toute commentaire qui ne soit pas prise en compte par l'équipe d'évaluation lors de la finalisation du rapport.

<sup>64</sup> UNEG 2016 Normes et Standards, Norme #7 affirme "que la transparence est un élément essentiel qui établit et crée confiance, favorise l'inclusion des parties prenantes et augmente le rendement de comptes public ».

47. Ce processus d'assurance qualité n'interfère pas avec les points de vue et l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais assure que le rapport fournit les preuves (données) nécessaires de façon claire et convaincante, et tire ses conclusions sur cette base.
48. Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de s'assurer de la qualité des données (validité, constance et exactitude) pendant les phases analytiques et de compte-rendu. L'équipe d'évaluation devrait être assurée de l'accessibilité à toute la documentation pertinente au sein des dispositions de la directive sur la divulgation d'informations. Cela est disponible dans la Directive du PAM (#CP2010/001) sur la Divulgation d'Informations.
49. Tous les rapports d'évaluation finaux seront soumis à une revue de qualité post hoc à une entité indépendante à travers un processus géré par OEV. La ponctuation globale des rapports sera publiée en même temps que les rapports d'évaluation.

#### 4. Phases et Produits à Délivrer

50. L'évaluation aura lieu selon la séquence suivante, présentant les produits à délivrer selon l'échelle de temps ci-dessous :

**Illustration 1 : Carte du résumé du processus**



51. **Phase de préparation (mars-juillet 2018)** : Le responsable de l'évaluation du bureau pays conduira les travaux de recherche préalables et des consultations pour concevoir l'évaluation, établira les termes de référence et sélectionnera la société (ou les consultants) chargée de gérer et mener l'évaluation.
52. **Phase de démarrage (août-octobre 2018)** : cette phase vise à préparer l'équipe d'évaluation en s'assurant qu'elle ait une bonne compréhension des attentes de cette évaluation et qu'elle dispose d'un plan précis pour la conduire. Cette phase inclura une revue documentaire des données secondaires et des premiers échanges avec les principales parties prenantes.

**Produit attendu : Rapport de démarrage.** Il indiquera de manière détaillée comment l'équipe prévoit de mener l'évaluation, l'accent étant mis sur les aspects liés à la méthodologie et à la planification. Il présentera une analyse du contexte et de l'opération, la méthode d'évaluation, articulée autour d'une étude approfondie de l'évaluabilité et des parties prenantes, une matrice d'évaluation, un descriptif de la technique d'échantillonnage et des outils de collecte des données. Il présentera en outre la répartition des tâches entre les membres de l'équipe d'évaluation, ainsi qu'un échancier détaillé que les parties prenantes pourront consulter. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le descriptif du contenu du rapport de démarrage

La version préliminaire du rapport sera soumise au service externe de soutien de qualité indépendant. Une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Référence de l'Évaluation pour formuler des observations avant d'être soumis au Comité d'Évaluation pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par le responsable de l'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport de démarrage.

53. **Phase de collecte de données (Novembre – Décembre 2018)** : le travail sur le terrain se déroulera sur trois semaines et comprendra des visites sur les sites des interventions et la collecte de données primaires et secondaires auprès des parties prenantes locales. Deux sessions de compte rendu seront organisées une fois terminées les activités sur le terrain. La 1<sup>ère</sup> sera interne et impliquera le bureau pays du PAM et les collègues concernés dans le bureau régional et au siège seront invités à participer en téléconférence. La deuxième session verra la participation des parties prenantes extérieures.

**Produit attendu : Exposé de restitution.** L'équipe d'évaluation fera une présentation sous forme de diaporama PowerPoint des constatations et des conclusions préliminaires. Il sera établi pour appuyer le compte rendu durant les séances de restitution interne et externe en fin de mission.

54. **Phase de Compte-rendu (janvier-mai 2019)** : le cabinet d'évaluation analysera les données collectées lors de la revue documentaire et du travail sur le terrain, conduira des consultations supplémentaires avec les parties prenantes, selon les besoins, et rédigera le projet de rapport d'évaluation. Celui-ci sera soumis au gestionnaire de l'évaluation à des fins d'assurance qualité.

**Produit attendu : Rapport d'évaluation.** Le rapport d'évaluation sous format Word présentera les constatations, les conclusions et les recommandations issues de l'évaluation. Le rapport sera concis et établi selon le modèle de rapport du PAM pour les évaluations décentralisées.

Les constatations devraient se fonder sur des données factuelles et se rapporter aux questions d'évaluation posées. Les résultats, les recommandations et les conclusions devront refléter une analyse de l'écart entre les sexes. Les données seront ventilées par sexe, et par âge et analyseront les écarts constatés entre hommes et femmes ; filles et garçons dans la mise en œuvre du programme et d'en comprendre les causes afin d'apporter des mesures correctives, les constatations et les conclusions mettront en évidence, le cas échéant, les écarts observés au niveau de la performance et des résultats de l'opération pour les différents groupes de bénéficiaires. Le rapport devrait suivre une cohérence logique conduisant les constatations aux conclusions et les conclusions aux recommandations. Les recommandations seront limitées en nombre, applicables et ciblées sur les utilisateurs pertinents. Elles constitueront la base de la réponse de la direction du PAM au contenu de l'évaluation. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le descriptif du contenu du rapport d'évaluation et les modèles de présentation des effets directs et produits

La version préliminaire rapport sera soumise au service externe de soutien de qualité indépendant pour commentaires ; une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Référence de l'Évaluation pour commentaires avant d'être soumis au Comité d'Évaluation pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par le responsable de l'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport de démarrage.

55. **Phase de diffusion et suivi (mai-juin 2019)** : Le bureau de pays préparera une réponse de la direction détaillant les mesures qui seront prises pour faire suite à chaque recommandation accompagnée d'un échéancier. Le bureau régional coordonnera la réponse de la direction du PAM aux recommandations formulées lors de l'évaluation et suivra la mise en œuvre de ces mesures. Le Bureau de l'évaluation du siège soumettra aussi le rapport d'évaluation à un examen de la qualité à posteriori réalisé par un cabinet extérieur, qui rendra compte en toute indépendance de la qualité, de la crédibilité et de l'utilité de l'évaluation à la lumière des règles et normes en vigueur dans ce domaine.

56. **Notes sur les produits attendus** : L'équipe d'évaluation devra rédiger des rapports de très haute qualité, fondés sur des données factuelles et dépourvus d'erreurs. Le cabinet chargé de l'évaluation sera responsable en dernier ressort de la ponctualité et de la qualité des produits. Si les normes attendues ne sont pas atteintes, il devra, à ses propres frais, procéder aux ajustements nécessaires pour porter les produits d'évaluation au niveau de qualité requis.

57. Tous les documents relatifs à l'évaluation (Termes de référence (TDR), rapport de démarrage, présentation PowerPoint, rapport d'évaluation et matrice des recommandations) devront être écrits en français et suivre les modèles de Système d'assurance qualité des évaluations décentralisées (DEQAS)/ Les TDR, le rapport d'évaluation et la matrice de réponses aux recommandations seront accessibles au public et pourront être consultés sur le site web du PAM. Les autres produits de l'évaluation seront à usage interne.
58. Voir le calendrier d'évaluation en Annexe 2 pour plus d'informations.

## 5. Organisation de l'évaluation et considérations éthiques

### 5.1. Conduite de l'évaluation

59. L'équipe d'évaluation fera l'évaluation sous la direction de son chef d'équipe et en communication rapprochée avec le gestionnaire de l'évaluation du PAM. L'équipe sera embauchée à la suite de l'accord avec le PAM sur sa composition.
60. L'équipe d'évaluation n'aura pas été impliquée dans la conception ou la mise en œuvre du sujet de l'évaluation ou n'aura pas d'autre conflit d'intérêt. De plus, l'équipe agira de façon impartiale et respectera le [code de conduite de la profession](#) d'évaluation.

### 5.2. Composition et Compétences de l'équipe

61. L'équipe d'évaluation sera composée de professionnels internationaux. Il est prévu d'inclure 3 membres, dont le chef d'équipe. Au moins un membre de l'équipe devrait avoir une expérience pertinente au PAM. L'évaluation sera conduite si possible par une équipe mixte, de femmes et d'hommes, de divers horizons géographiques et culturels, ayant les compétences appropriées chaque membre de l'équipe devrait avoir une grande connaissance des exigences éthiques et a participé à une activité avec les agences des Nations Unies ou d'autres organisations qui encouragent un niveau élevé de pratiques éthiques.
62. L'équipe sera multidisciplinaire et comprendra des membres qui ensemble, formeront un équilibre d'expertise et de connaissances pratiques dans les zones suivantes :
- Avoir un bilan solide et diversifié d'expérience en programmation du transfert de Cash et des vivres et une bonne compréhension de l'alimentation scolaire et des objectifs de filets de sécurité, de programmation et des impacts prévus. En outre, l'équipe devrait avoir une bonne compréhension des indicateurs de sécurité alimentaire et la programmation de la nutrition.
  - Etre parfaitement au fait des principes et les méthodes de travail de gestion du cycle de projet.
  - Avoir un Expert Senior en problématique hommes-femmes possédant une solide connaissance et une expérience pratique sur l'analyse du genre et de son intégration dans les programmes humanitaires en Afrique.
  - Tous les membres de l'équipe devraient avoir des **compétences analytiques et de communication** forte, une expérience en matière d'évaluation et une familiarité avec le RCA.
  - Tous les membres de l'équipe devraient avoir de fortes **compétences analytiques et communicationnelle**, expérience d'évaluation et au moins un membre de l'équipe devrait avoir connaissance de la RCA et ont une expérience cruciale dans la mise en œuvre de l'évaluation dans le contexte du pays à revenu intermédiaire.

- Avoir un bon niveau de Français et d'Anglais oral et écrit. Au moins un membre de l'équipe doit avoir connaissance des langues locales pour les besoins de collecte de données ou sinon il faudra dans la mesure du possible engager un consultant local avec une expertise dans la langue locale.
63. Le Chef d'Equipe devra avoir une expertise technique dans le domaine du Genre, ainsi qu'une expertise la gestion d'équipe, conception méthodologique et outils de collecte de données, et une expérience avérée dans la conduite d'évaluations similaires. Elle/Il aura aussi des compétences de leadership, des compétences analytiques et en technique de communication, y compris des antécédents d'excellentes aptitudes de rédaction et de présentation en Français et en Anglais.
64. Ses principales responsabilités seront : i) définir l'approche de l'évaluation et la méthodologie ; ii) guider et la gérer l'équipe d'évaluation ; iii) conduire la mission d'évaluation et de représenter l'équipe d'évaluation ; IV) rédiger et à réviser, au besoin, le rapport de démarrage, la présentation du débriefing de fin des travaux sur le terrain (c.-à-d. les livrables) compte rendu de rapport de présentation et le rapport d'évaluation en conformité avec DEQAS.
65. Les membres de l'équipe réuniront une combinaison complémentaire d'expertise technique nécessaire et auront des expériences ultérieures de travail écrit sur des missions comparables.
66. Les membres de l'équipe seront chargés de : i) contribuer à la méthodologie dans leur domaine d'expertise basée sur un examen des documents ; ii) effectuer les travaux sur le terrain ; iii) participer aux réunions d'équipe et rencontres avec les participants ; iv) contribuer à l'élaboration et à la révision des produits d'évaluation dans leur(s) domaine(s) d'expertise.

### 5.3. Considérations de Sécurité

67. **Une habilitation de sécurité** si nécessaire doit être obtenue de l'UNDSS. Un briefing de sécurité sera donné à l'équipe d'évaluation sur place à Bangui.

En tant que « fournisseur indépendant » de services d'évaluation pour le PAM, la société d'évaluation est responsable de s'assurer de la sécurité<sup>65</sup> de toutes les personnes embauchées, y compris les arrangements adéquats en cas d'évacuation médicale ou à cause de la situation sécuritaire. Les consultants embauchés par la société d'évaluation ne sont pas couverts par le système du Département des Nations Unies de Sûreté et de Sécurité (UNDSS) pour le personnel des Nations Unies.

68. Cependant, pour éviter tout incident de sécurité, le Gestionnaire de l'évaluation doit s'assurer que :
- Le Bureau de Pays du PAM enregistre les membres de l'équipe auprès de l'Agent de Sécurité à l'arrivée dans le pays, et organise un briefing de sécurité pour qu'ils aient une idée de la situation sécuritaire sur le terrain.
  - Les membres de l'équipe observent les règles de sécurité des Nations Unies applicables et les réglementations – par ex., les couvre-feux, etc.

---

<sup>65</sup> Field Courses: Basic <https://dss.un.org/bsitf/>; Advanced <http://dss.un.org/asitf>

#### 5.4. Considerations éthiques

69. Les évaluations décentralisées du PAM doivent être conformes aux normes et standards éthiques du PAM et les directives éthiques pour l'évaluation du groupe d'évaluation des Nations Unies (GENU). Les évaluateurs sont responsables de la sauvegarde et de la garantie de l'éthique à toutes les étapes du cycle d'évaluation (préparation et conception, collecte des données, analyse des données, rapport). Cela devrait inclure, entre autres, garantir un consentement éclairé, protéger la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants, assurer la sensibilité culturelle, respecter l'autonomie des participants, assurer un recrutement équitable des participants (y compris les femmes et les groupes socialement exclus) et veiller à ce que l'évaluation n'entraîne aucun préjudice pour les participants ou leurs communautés.
70. Les évaluateurs sont responsables de la gestion des risques et problèmes éthiques potentiels et doivent mettre en place, en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation, des processus et des systèmes pour identifier, signaler et résoudre les problèmes éthiques pouvant survenir lors de la mise en œuvre de l'évaluation. Les approbations éthiques et les examens par les commissions d'examen nationales et institutionnelles pertinentes doivent être recherchés si nécessaire.

### 6. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes

#### 71. Le Bureau Pays du PAM :

- a- Le **Management du BP (Directeur ou Directeur Adjoint)** prendra la responsabilité de :
  - Assigner un gestionnaire de l'évaluation : **Souleika ABDILLAHI, Responsable de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire.**
  - Composer et présider le Comité d'évaluation interne et le groupe de référence d'évaluation (voir ci-dessous).
  - Approuver les TdR finaux, et les rapports de démarrage et de fin d'évaluation.
  - Assurer l'indépendance et l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, y compris l'établissement d'un Comité d'évaluation et d'un Groupe de Référence (voir ci-dessous et la NT sur l'Indépendance et l'Impartialité).
  - Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et l'objet de l'évaluation, ses performances et les résultats, avec le gestionnaire de l'évaluation et l'équipe d'évaluation
  - Organiser et participer à deux, séances de réflexion/échange distincts, un interne et l'autre avec les intervenants externes
  - Superviser les processus de diffusion et suivi, y compris la préparation d'une réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation et la répartition des responsabilités pour prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre ces recommandations.
- b- **Gestionnaire de l'évaluation :**
  - Gérer le processus d'évaluation à travers toutes les phases y compris la rédaction de ces TDR ;
  - S'assurer que des mécanismes d'assurance qualité sont opérationnelles, y compris l'appui du représentant adjoint à la convocation du Comité d'évaluation et du groupe de référence d'évaluation et le Secrétariat pour les deux.

- Consolider et partager des commentaires sur le projet TDR, de création et d'évaluation des rapports avec l'équipe d'évaluation
- S'assurer de l'utilisation prévue des mécanismes d'assurance qualité (listes de contrôle, service consultatif de soutien de qualité, documentation des commentaires des intervenants)
- Veiller à ce que l'équipe ait accès à tous les documents et informations nécessaires à l'évaluation ; faciliter les contacts de l'équipe avec des intervenants locaux ; organiser des réunions, visites sur le terrain ; fournir un soutien logistique au cours du travail sur le terrain ; et prendre des dispositions pour l'interprétation et de traduction, comme / si nécessaire.
- Organiser des briefings de sécurité pour l'évaluation de l'équipe et fournir tout le support matériel comme exigé.

**c- Un Comité d'évaluation Interne (CE)** a été formé pour s'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation. Le Comité sera présidé par le directeur de pays adjoint et composé du gestionnaire de l'évaluation, personnel de programme, le chargé régional d'évaluation. CE examinera les livrables de l'évaluation et soutiendra la gestion globale du processus d'évaluation. La liste de membres est disponible dans l'Annexe 3.

**d- Un Groupe de Référence de l'évaluation (GRE)** a été créé et sera présidée par le directeur adjoint de pays, avec la représentation d'experts techniques du bureau pays et d'experts avec une expérience en matière d'intégration de la dimension de genre. Le GRE de l'évaluation sera constitué du Gouvernement de la RCA, des acteurs de développement locaux et internationaux, les ONGs nationales et internationales, les bailleurs, les agences du système des Nations Unies. Le GRE va agir à titre consultatif et examinera les produits de l'évaluation afin de fournir une barrière de sécurité supplémentaire contre les prises de partie et les influences.

**72. Le Bureau Régional de Dakar** prendra la responsabilité de :

- L'agent d'évaluation régional : **Filippo POMPILI, Chargé Régional de l'Evaluation**, sera le point focal du Bureau régional et soutiendra la gestion globale de l'évaluation par le biais de membres du Comité d'évaluation.
- Participer, selon le cas, à des discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et sur le contenu de l'évaluation par l'intermédiaire du personnel de l'unité programmes pertinents (notamment la nutrition, la protection sociale et l'alimentation scolaire) ;
- Formuler des commentaires/observations sur le projet : TDR, de création et de rapports d'évaluation ;
- Appuyer l'élaboration de la réponse de la direction à l'évaluation et ;
- Suivre systématiquement la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation, veiller à ce que des leçons sont générés et quand c'est nécessaire partagé dans toute la région afin d'améliorer l'utilisation de l'évaluation.

**73. Les divisions appropriées du Siège du PAM** auront la responsabilité de :

- Discuter des stratégies, des politiques ou des systèmes dans leur zone de responsabilité PAM / si nécessaire ;
- Fournir des commentaires sur l'évaluation TOR et les projets de rapports de création et d'évaluation/si nécessaire.

**74. Les autres Participants (Gouvernement, ONGs, agences des Nations Unies)** feront partie du groupe de référence de l'évaluation, à travers lequel ils fourniront une rétroaction sur les rapports

de création et d'évaluation de projet et participeront à des réunions avec l'équipe d'évaluation pour assurer une consultation suffisante pendant la collecte de données, débriefing et signalement.

75. **Le Bureau de l'Évaluation (OEV)** sera, par l'intermédiaire de l'agent d'évaluation régionale, fournira des conseils au gestionnaire de l'évaluation et un soutien au processus d'évaluation autant que nécessaire. Il est chargée de fournir l'accès à un service consultatif d'appui de qualité et indépendant pour l'examen des projets de rapports de création et d'évaluation en ligne avec les standards de l'évaluation. Il assurera également que le gestionnaire de l'évaluation et/ou le conseiller régionale de l'évaluation ont accès au bureau d'aide où aborder toutes les questions liées à l'évaluation. Enfin, OEV assurera que le rapport d'évaluation final est soumis à une assurance de la qualité a posteriori conformément aux normes d'évaluation du PAM.

## 7. Communication et budget

### 7.1. Communication

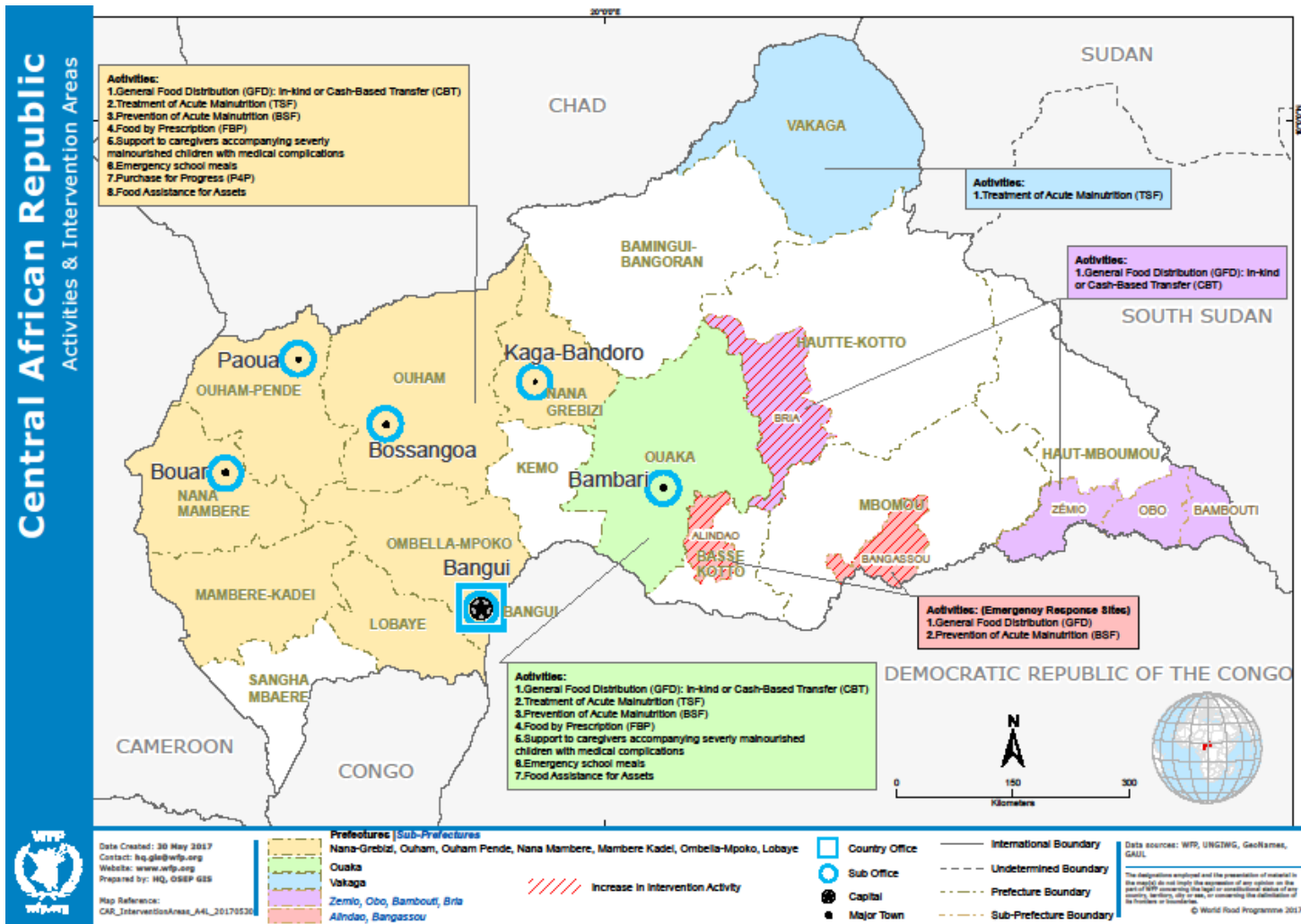
76. Pour assurer un processus efficace et sans heurt et améliorer l'apprentissage de cette évaluation, les évaluateurs devraient mettre l'accent sur une communication transparente et ouverte avec les principaux intervenants. Ceux-ci se réalisera en assurant un accord clair sur les canaux et la fréquence de communication avec et entre les intervenants clés.
77. Dans le cadre des normes internationales de l'évaluation, le PAM exige que toutes les évaluations rendues publiquement disponibles. Une réunion d'une journée se tiendra à Bangui, à la suite de l'approbation du rapport final d'évaluation pour présenter les principales conclusions de l'évaluation aux principales parties prenantes et discuter des prochaines étapes. Le rapport final et les documents connexes seront publiés sur les sites Web du PAM ainsi que les sites Web d'autres parties prenantes comme/le cas échéant, des dispositions seront prises afin que le rapport finale et résumé exécutif soient traduits en Anglais.

### 7.2. Budget

78. Le budget de l'évaluation inclus dans l'offre de la société indépendante d'évaluation devra couvrir :
- Les honoraires et les *per diem* des évaluateurs indépendants, selon le LTA avec le PAM
  - Leurs voyages internationaux
  - Coûts de communication/diffusion ;
79. Le Bureau Pays sera directement en charge de l'appui logistique pour les voyages à l'intérieur du pays et les ateliers et débriefings.
80. Pour toute question liée à cette évaluation, veuillez contacter :
- Rocco Leone, Représentant adjoint et Président du Comité d'évaluation : [rocco.leone@wfp.org](mailto:rocco.leone@wfp.org), +23672187501
  - Souleika Abdillahi, Responsable de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire et Gestionnaire de l'évaluation : [souleika.abdillahi@wfp.org](mailto:souleika.abdillahi@wfp.org), +236 72187705



### 3. Annexe 1 Cartographie de la présence du PAM en RCA



#### 4. Annexe 2      Calendrier de l'évaluation

	Phases, Produits à délivrer et Calendrier	Dates Clés
<b>Phase 1 - Préparation</b>		
	Etude documentaire, première ébauche des TDR et assurance qualité	Mai 2018
	Circulation des TDR et révision	Mai-juin 2018
	<b>Approbation des TDR finaux par le Comité d'Evaluation</b>	<b>Juin 2018</b>
	Identification et recrutement de l'équipe d'évaluation	Juin-Juillet 2018
<b>Phase 2 - Démarrage</b>		
	Briefing du noyau de l'équipe et revue des documents	août 2018
	Préparation de l'ébauche du rapport de démarrage, y compris la méthodologie	Août-Septembre 2018
	<b>Soumission de l'ébauche du rapport de démarrage</b>	<b>30 septembre 2018</b>
	Assurance qualité par le gestionnaire d'évaluation et le Service Externe de soutien de qualité indépendant et partage de commentaires	1-7 octobre 2018
	Révision du rapport provisoire de démarrage	8-14 octobre 2018
	<b>Soumission du rapport provisoire de démarrage révisé au PAM</b>	<b>14 octobre 2018</b>
	Partage du rapport provisoire de démarrage avec le Groupe de Référence de l'Evaluation	15 octobre 2018
	Revue du rapport provisoire et partage de commentaires du GRE	15-29 octobre 2018
	Révision du rapport de démarrage par l'équipe d'évaluation	29 octobre – 6 novembre 2018
	<b>Soumission du Rapport de Démarrage Révisé au PAM</b>	<b>7 novembre 2018</b>
	<b>Approbation du Rapport de Démarrage Final par le Comité d'Evaluation</b>	<b>Mi-novembre 2018</b>
	Partage du rapport final de démarrage avec les participants dans un but informatif	Mi-novembre 2018
<b>Phase 3 – Collecte de Données et Analyse</b>		
	Briefing (Bangui)	Début mission

	<b>Travail de Terrain</b>	<b>Novembre – Décembre 2018</b> <b>(3 semaines)</b>
	<b>Débriefing interne et externe dans le pays</b>	<b>Fin mission</b>
<b>Phase 4 - Compte-rendu</b>		
	Préparation de l'ébauche du Rapport d'évaluation	Février 2019
	<b>Soumission de l'ébauche de Rapport d'évaluation au PAM</b>	<b>15 mars 2019</b>
	Assurance qualité par le gestionnaire d'évaluation et le Service Externe de soutien de qualité indépendant et partage de commentaires	15 mars-30 mars 2019
	Révision du rapport provisoire d'évaluation	01-08 avril 2019
	<b>Soumission du Rapport provisoire d'évaluation révisé au PAM</b>	<b>08 avril 2019</b>
	Partage du rapport provisoire de l'évaluation avec le Groupe de Reference de l'Evaluation	23 avril 2019
	Revue du rapport provisoire et partage de commentaires du GRE	23 avril – 6 mai 2019
	Révision du Rapport d'évaluation par l'équipe d'évaluation	7-20 mai 2019
	<b>Soumission du Rapport d'évaluation Final au PAM</b>	<b>20 mai 2019</b>
	<b>Approbation du Rapport Final par le Comité d'Evaluation</b>	<b>Fin mai 2019</b>
<b>Phase 5 - Diffusion et Suivi</b>		
	Partage du rapport final de d'évaluation avec les parties prenantes	juin-juillet 2019
	Préparation de la Réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation	juin-juillet 2019
	Atelier de diffusion du rapport de l'évaluation	Juillet 2019

5.

6. **Annexe 3 Membre du comité d'évaluation interne et du groupe de référence de l'évaluation**

**COMITE D'EVALUATION INTERNE :**

**Objectif et fonction :** L'objectif général du comité d'évaluation est d'assurer un processus d'évaluation crédible, transparent, impartial et de qualité, conformément à la politique du PAM en matière d'évaluation (2016-2021). Pour y parvenir, il aidera le gestionnaire de l'évaluation tout au long du processus, en examinant les produits attendus de l'évaluation (termes de référence, rapport initial et rapport d'évaluation) et les soumettra pour approbation au directeur de pays qui présidera le comité.

Le directeur de pays en tant que Président du comité d'évaluation prendra des décisions sur des aspects clés de l'évaluation, notamment :

- Le budget, l'allocation des fonds et la sélection de l'équipe d'évaluation ;
- L'approbation des termes de référence, du rapport initial et du rapport d'évaluation.

**Composition du Comité :**

**Rocco LEONE** – Adjoint Représentant du Bureau de Pays du PAM RCA (Président du comité)

**Souleika ABDILLAHI** – Responsable de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (Responsable de l'Evaluation)

**Ibrahima DIALLO** – Chef de programme

**Wilfrid KODJOH** – Head of Sub Office – Bouar

**Mahoua COULIBALY** - Head of Sub Office – Paoua

**Bibata SANKARA** – Head of Sub Office – Bambari

**Aïza KPERY-MATSOUKA** – Programme Assistant M&E/Gender Focal point

**Filippo POMPILI** – Bureau Régional - Régional Evaluation Officer

**GROUPE DE REFERENCE DE L'EVALUATION**

**Objectif et fonction :** L'objectif général du groupe de référence de l'évaluation (GRE) est de contribuer à l'exécution d'un processus d'évaluation crédible, transparent, impartial et de qualité, conformément à la politique du PAM en matière d'évaluation (2016-2021). Les membres du groupe de référence examinent la version provisoire des termes de référence, du rapport de démarrage et rapport d'évaluation et formulent des observations à leur sujet. Ils fournissent des conseils en leur qualité de spécialistes, mais n'assument aucune responsabilité en matière de gestion. L'approbation des produits de l'évaluation relève du directeur de pays, en sa qualité de président du comité d'évaluation.

**Composition du GER :**

Le groupe de référence comprend des parties prenantes internes et externes.

	<b>Prénom et nom</b>	<b>Fonctions</b>
<b>Bureau de pays du PAM RCA</b>	<b>Rocco LEONE</b>	Adjoint Représentant du Bureau de Pays du PAM RCA (Président du comité)
	<b>Souleika ABDILLAHI</b>	Responsable de l'Analyse de la Sécurité Alimentaire (Responsable de l'Evaluation)
	<b>Ibrahima DIALLO</b>	Chef de programme
	<b>Mahoua COULIBALY</b>	Head of Sub Office – Paoua

	<b>Bibata SANKARA</b>	Head of Sub Office – Bambari
	<b>Aïza KPERY-MATSOUKA</b>	Programme Assistant M&E/Gender Focal point
	<b>Wilfrid KODJOH</b>	Head of Sub Office – Bouar
<b>Bureau Régional du PAM Dakar et Siège</b>	<b>Filippo POMPILI</b>	Conseiller en Evaluation
	<b>Laurène GOUBLET</b>	Chargée de programme CBT
	<b>Raky CHAUPIN</b>	Conseiller Genre
	<b>Véronique SAINTE-LUCE</b>	HQ Gender Office/ Senior Programme Advisor
	<b>Désirée LWAMBO</b>	VAM Gender RB
<b>Partenaires gouvernementaux</b>	<b>Aline Gisèle PANA</b>	Ministère de la Promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant
	<b>Natalie TCHECKOUÉ</b>	Ministère de l'Education
	<b>Martine FATIME</b>	Ministère de l'Agriculture - Directrice de la sécurité alimentaire et nutrition
	<b>Brunon NGOLI</b>	Ministère du Plan - CEGAL
<b>Agences des Nations-Unies</b>	<b>Jean-Alexandre SCAGLIA</b>	FAO
	<b>Christine MUHIGANA</b>	UNICEF
	<b>Buti KALE</b>	UNHCR
	<b>Amira DIALLO</b>	UNFPA- GBV Coordinator
	<b>Ayoo Osen ODICOH</b>	OCHA - Conseillère Principale en genre de l'IASC
	<b>Dr. Diallo Yayé KANNY</b>	ONUSIDA
<b>Autres partenaires</b>	<b>Eric BATONON</b>	NRC
	<b>Moussa SANGARA</b>	World Vision
	<b>Henri-Noël TATANGANG</b>	Plan International
	<b>Ninga Wono MALLO</b>	AFRBD
<b>Donateurs</b>		USAID
		Norvège
		Canada
		EU

## 7. Annexe 4 : Nombre des bénéficiaires prévus dans l'ICSP 2018

<b>TABLE 1: FOOD AND CASH-BASED TRANSFER BENEFICIARIES BY STRATEGIC OUTCOME AND ACTIVITY</b>				
<b>Strategic outcome</b>	<b>Activity</b>	<b>Women</b>	<b>Men</b>	<b>Total</b>
1	1. Provide general food distributions, nutritious food and/or cash based transfers to refugees, IDPs, returnees and crisis-affected host communities (activity category 1; modality: food, CBTs)	385 247	341 634	726 881
	2. Distribute emergency school meals to primary schoolchildren from crisis-affected families in targeted localities (activity category 4; modality: food)	128 271	113 748	242 019
2	3. Implement the blanket supplementary feeding programme for the prevention of MAM among children aged 6–23 months (activity category 6; modality: food, capacity strengthening)	19 167	16 997	36 163
	4. Provide a comprehensive package for the prevention and treatment of malnutrition to children with MAM aged 6–59 months and pregnant and lactating women and girls and provide food by prescription to ART patients (activity category 5; modality: food, CBTs, capacity strengthening)	61 335	19 911	81 247
	5. Provide capacity strengthening to health district authorities, health centre staff and community health workers in programme design, implementation and monitoring to deliver the Scaling Up Nutrition agenda (activity category 9; modality: capacity strengthening)	-	-	-
	6. Provide nutritious school meals to schoolchildren in targeted areas (activity category 4; modality: food)	19 311	17 127	36 438
3	7. Provide smallholder farmers with transfers to support asset creation and technical assistance to increase their access to markets, including purchases for WFP-supported school meals (activity category 2; modality: food, CBTs, capacity strengthening)	146 943	130 308	277 252
4	8. Provide national capacity strengthening in zero hunger policies, strategic planning and delivery of programmes to public officials (activity category 9; modality: capacity strengthening)	-	-	-
	9. Provide capacity strengthening to the Government to establish a national social safety-net platform in collaboration with the World Bank and MINEPC, informed by national and subnational zero hunger data and monitoring and accountability systems (activity category 10; modality: capacity strengthening)	-	-	-

<b>TABLE 1: FOOD AND CASH-BASED TRANSFER BENEFICIARIES BY STRATEGIC OUTCOME AND ACTIVITY</b>				
<b>Strategic outcome</b>	<b>Activity</b>	<b>Women</b>	<b>Men</b>	<b>Total</b>
5	10. Provide common logistics and ETC services to the Government and United Nations and NGO partners to run effective field operations and provide for staff security (activity category 10; modality: service delivery)	-	-	-
	11. Provide humanitarian air services to all partners until appropriate alternatives are available (activity category 10; modality: service delivery)	-	-	-
<b>Total</b>		<b>760 274</b>	<b>639 726</b>	<b>1 400 000</b>
<b>Total (without overlap)</b>		<b>698 954</b>	<b>588 128</b>	<b>1 287 082</b>

## 8. Annexe 5 Acronymes

ALNAP	Active Learning Network for Accountability and Performance
BPs	Bureaux de Pays
CMP	Commission de Mouvements de Population
ECHO	Direction Générale de la Protection Civile et des Opérations d'Aide Humanitaire Européennes
EMOP	Opération d'urgence (Ang. Emergency Operation)
ENSA	Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire
ETC	Emergency Telecommunication Cluster
FAO	Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Ang. Food and Agriculture Organisation)
FIDA	Fonds international de développement agricole
FSA	Filet de sécurité alimentaire
GENU	Groupe d'évaluation des Nations Unies (Ang. United Nations Evaluation Group - UNEG)
ICSP	Interim Country Strategic Plan
IDP	internally displaced person
MAM	Malnutrition aigüe modérée
OEV	Bureau d'Evaluation
ONG	Organisation non gouvernementale
PAM	Programme alimentaire mondial
PDM	Monitoring post-distribution (Ang. Post distribution monitoring)
RCPCA	Plan National de Relèvement et de la consolidation de la Paix
SNU	Systèmes des Nations Unies
SPR	Rapport standard de projet (Ang. Standard projet report)
SUN	Scaling Up Nutrition (movement)
TdR	Termes de référence

UNDAF+	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement de la Centrafrique Plus
UNICEF	Fonds des Nations unies pour l'enfance (Ang. United Nations of International Children's Emergency Fund)
VAM	Vulnerability Analysis and Mapping



## 9. Annexe 6. Plan de Communication externe

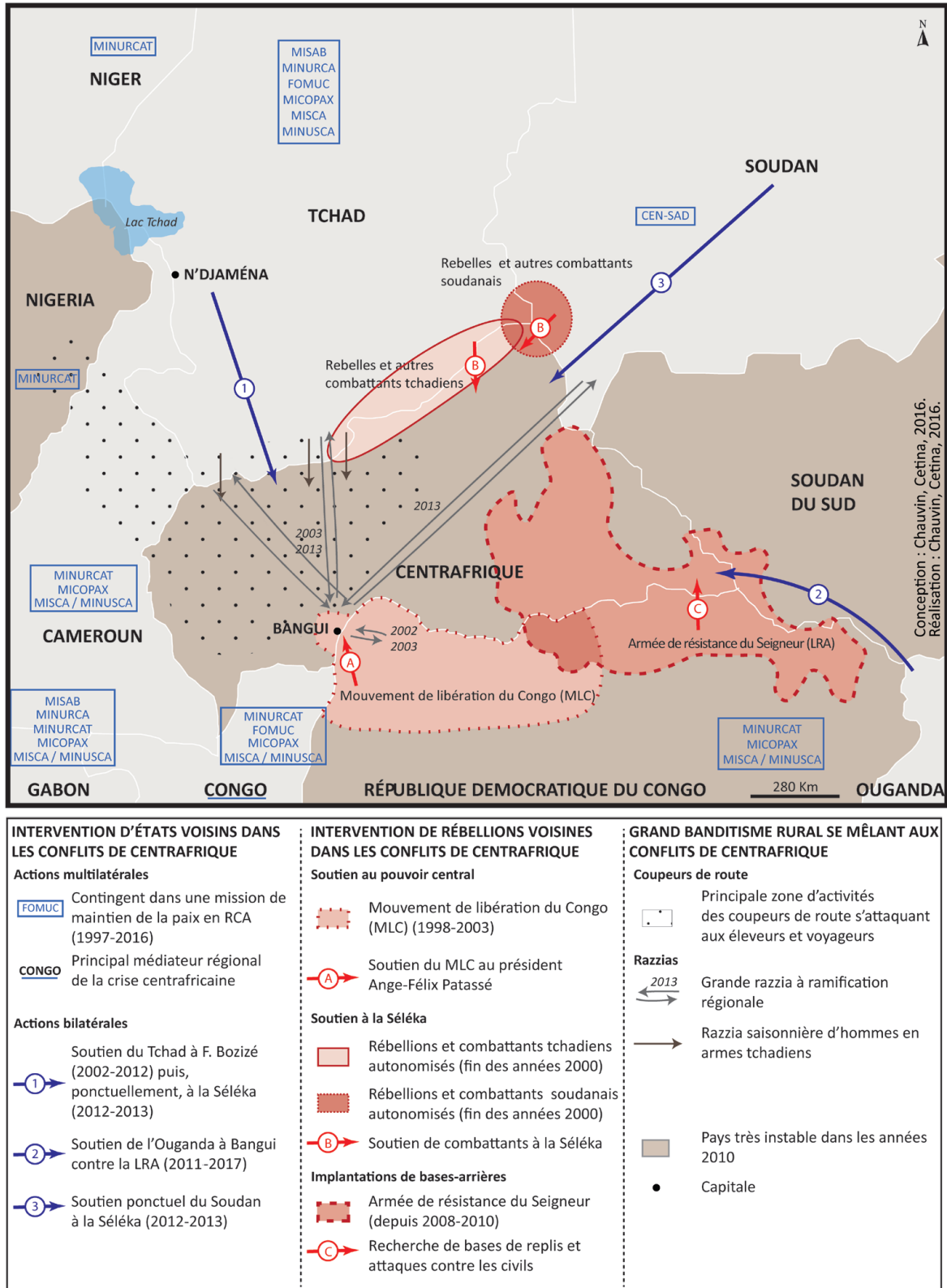
QUAND	QUOI	A QUI	A quel niveau	DE QUI	COMMENT	POURQUOI
<i>Phase d'évaluation</i>	<i>Produit de communication</i>	<i>Organisations ciblées ou individus/position</i>	<i>Niveau Organisationnel de communication</i>	<i>Responsable du personnel du bureau avec nom / poste</i>	<i>Moyens de communication</i>	<i>But de la communication</i>
<b>Planification</b> <i>mars 2018</i>	Calendrier provisoire et portée de l'évaluation -	Contreparties gouvernementales, partenaires ONG, partenaires des Nations Unies, donateurs	Stratégique et Opérationnel	Directeur Adjoint du bureau pays	Email	Pour confirmer l'intention d'apprendre / rendre compte des résultats sur le sujet
<b>Préparation</b> <i>Mars-juin 2018</i>	Ébauche des TdR	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Opérationnel/ Technique	Gestionnaire de l'évaluation	Email	Pour la revue et les commentaires sur les TdR
	TdR finaux	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Directeur Adjoint du bureau pays	Email + discussions durant des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan global, du but, de la portée et du calendrier de l'évaluation et de leurs rôles
<b>Démarrage</b> <i>Sep-déc. 2018</i>	Ébauche du rapport de démarrage	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Opérationnel/ technique	Gestionnaire de l'évaluation	Email	Pour la revue et les commentaires sur l'ébauche du rapport de démarrage
	Rapport de démarrage final	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Directeur Adjoint du bureau pays	Email + discussions durant des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan détaillé de l'évaluation, de leurs rôles et de leurs implications dans l'évaluation

QUAND	QUOI	A QUI	A quel niveau	DE QUI	COMMENT	POURQUOI
<i>Phase d'évaluation</i>	<i>Produit de communication</i>	<i>Organisations ciblées ou individus/position</i>	<i>Niveau Organisationnel de communication</i>	<i>Responsable du personnel du bureau avec nom / poste</i>	<i>Moyens de communication</i>	<i>But de la communication</i>
<b>Collecte des données et analyse</b> <i>Nov-dec 2018</i>	Présentation powerpoint	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Technique/ opérationnel	Gestionnaire de l'évaluation	Email	Inviter les parties prenantes à la réunion de debriefing externe, pour discuter des résultats préliminaires
<b>Compte rendu</b> <i>jan-mar 2019</i>	Ébauche du rapport d'évaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence (GRE)	Niveaux techniques et managérial	Gestionnaire de l'évaluation au nom du comité de l'évaluation	Email	Demande de commenter l'ébauche du rapport
	Rapport final d'évaluation	- Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE) -Grand public	Tous les niveaux -Radios communautaires -Utilisateurs de <a href="http://www.wfp.org">www.wfp.org</a> -Utilisateurs de sites partenaires	- Gestionnaire de l'évaluation +le chargé de programme -Point focal des organisations partenaires	Email -en postant le rapport sur <a href="http://www.wfp.org">www.wfp.org</a> -en postant sur les sites partenaires	Pour informer toutes les parties prenantes du principal produit final de l'évaluation  Pour rendre le rapport disponible publiquement
<b>Diffusion et suivi</b> <i>Mai-juin 2019</i>	Ébauche de la réponse du de la direction aux recommandations de l'évaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence de l'évaluation (GRE)	Niveau technique et managérial, dépendant du sujet de l'évaluation et leur responsabilité à prendre action	Gestionnaire de l'évaluation, au nom du comité d'évaluation	-Email	Pour communiquer les actions suggérées sur les recommandations et les commentaires formulés spécialement sur les actions exigées par les parties prenantes externes

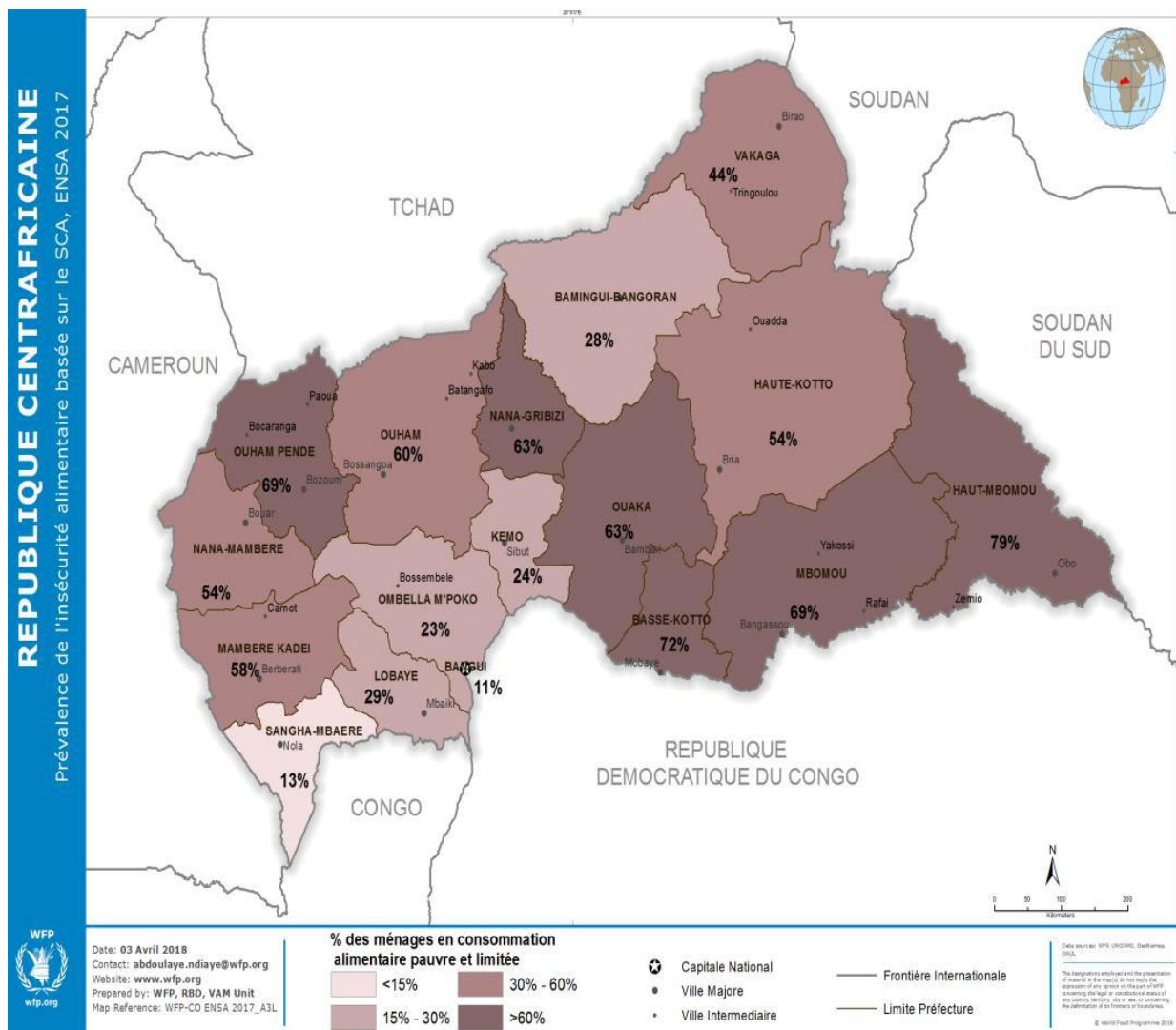
QUAND	QUOI	A QUI	A quel niveau	DE QUI	COMMENT	POURQUOI
<i>Phase d'évaluation</i>	<i>Produit de communication</i>	<i>Organisations ciblées ou individus/position</i>	<i>Niveau Organisationnel de communication</i>	<i>Responsable du personnel du bureau avec nom / poste</i>	<i>Moyens de communication</i>	<i>But de la communication</i>
	Réponse finale de la Direction	-Grand public	-Utilisateurs de <a href="http://www.wfp.org">www.wfp.org</a> -Utilisateurs des sites partenaires	Gestionnaire de l'évaluation Point focal des organisations partenaires	-en postant le rapport sur <a href="http://www.wfp.org">www.wfp.org</a> -en postant sur les sites partenaires	Pour rendre la réponse de la direction disponible et publique
	Atelier de diffusion du rapport de l'évaluation	Grand public	Stratégique et Opérationnel	Gestionnaire de l'évaluation	Email + discussions durant des rencontres	Pour communiquer les actions suggérées sur les recommandations

## Annexe 2 : Cartes

### Carte n°1 : Situation sécuritaire en RCA (2016)

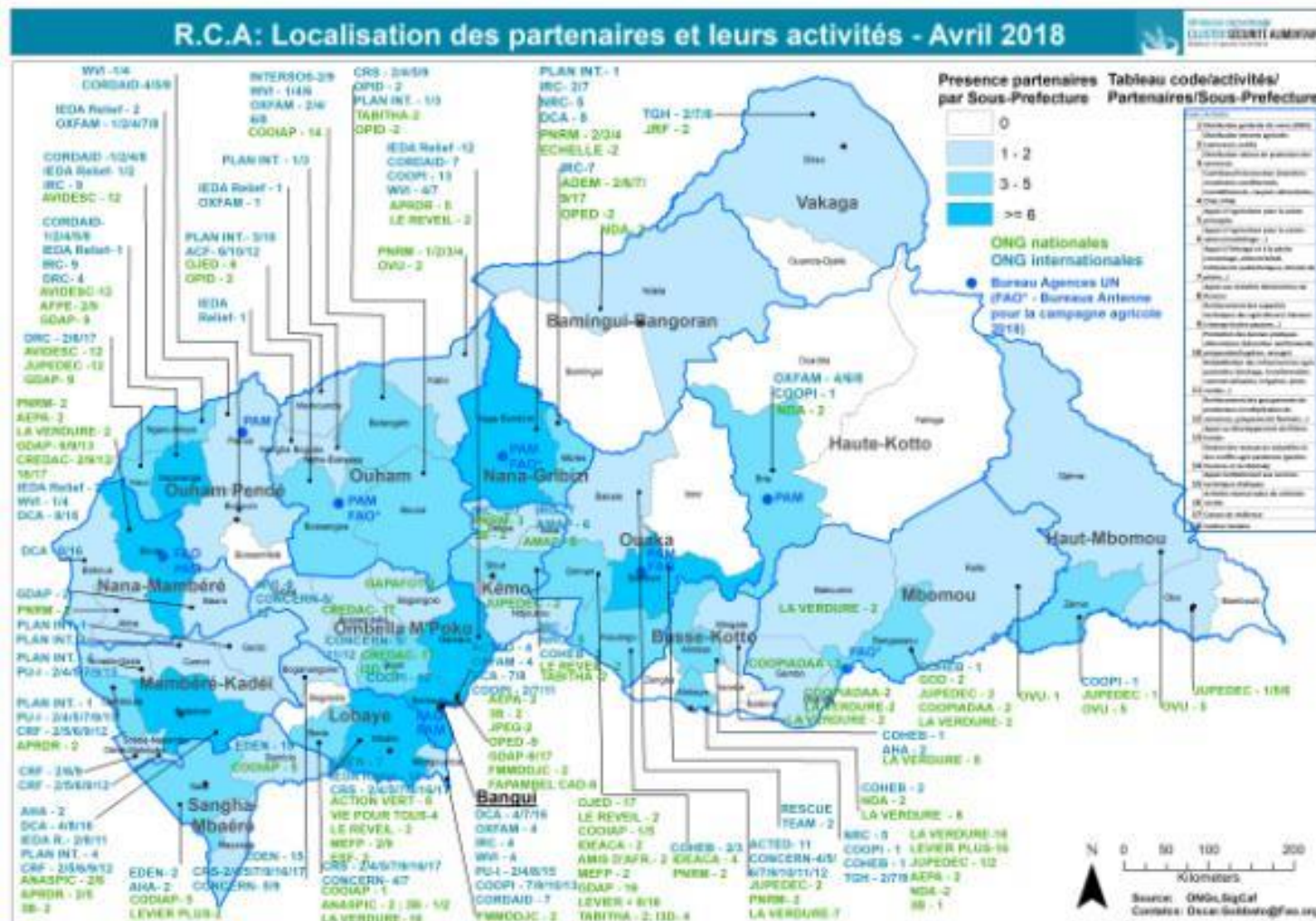


Carte n°2 : Prévalence de l'insécurité alimentaire basée sur le SCA (ENSA, 2017)





Carte n°3 : Carte des opérations du PAM et de ses partenaires d'exécution



### Annexe 3 : Fiches opérationnelles

<b>Information Opérationnelle</b>			
<b>EMOP 200799</b>			
<b>Titre/ type/ numéro de l'opération:</b>	<p>Providing critical support to population affected by the on-going crisis in the Central African republic and its regional impact in Cameroon, Chad, Democratic Republic of Congo and Republic of Congo.</p> <p>Opération Régionale d'urgence (Reg. EMOP) Afrique Centrale 200799</p>		
<b>Approbation</b>	Approuvée pour 12 mois le 06 Janvier 2015, pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2015.		
<b>Révisions budgétaires</b>	<p>Le document de projet initial a été soumis à 6 amendements :</p> <p><b>RB1</b> : Non reçue</p> <p><b>RB2</b> : La révision budgétaire 2 est justifiée par une augmentation du nombre de bénéficiaires liée à une dégradation du contexte humanitaire : augmentation du tonnage, du volume de transferts monétaires, des coûts logistiques et de support. La période de mise en œuvre est inchangée.</p> <p><b>RB3</b> : La révision budgétaire 3 est liée à une extension de 12 mois de la durée du projet. La durée totale est ainsi de 24 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2016. Elle se traduit par une augmentation du tonnage de 85 039 MT, du volume des transferts monétaires de 26,5 millions USD, des coûts logistiques et de support, entraînant une augmentation du budget de 163 289 500 USD. Le nombre de bénéficiaires est inchangé.</p> <p><b>RB4</b> : Non reçue</p> <p><b>RB5</b> : La révision budgétaire 5 est liée à une extension de 12 mois de la durée du projet. Elle est ainsi de 36 mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2017. Elle s'accompagne d'une hausse du nombre de bénéficiaires et se traduit par une augmentation du tonnage de 60 292 MT, du volume des transferts monétaires de 40 100 751 USD, des coûts logistiques et de support, entraînant une augmentation du budget de 139 152 428 USD.</p> <p><b>RB6</b> : La révision budgétaire 6 ne concerne que la RCA et est justifiée par le déplacement interne forcé de 131 050 personnes. Elle se traduit par une augmentation du nombre de bénéficiaires et du tonnage et du volume de transferts monétaires.</p>		
<b>Durée</b>	12 mois (1 <sup>er</sup> janvier – 31 décembre 2015), étendue à 36 mois jusqu'au 31 déc. 2017 par 6 Révisions Budgétaires		
<b>Nombre prévu de bénéficiaires</b>	RB1 : 1 565 400 BNF	RB2 : 1 647 800 BNF	RB3 : 1 647 800 BNF
<b>Initial : 1 565 400 BNF</b>	RB4 : 1 647 800 BNF	RB5 : 1 837 273 BNF	<b>RB6 : 1 968 323 BNF</b>

<b>Quantité prévue de produits alimentaires</b> <b>Initial : 111 962TM</b>	RB1 : 110 541 MT	RB2 : 118 241 MT	RB3 : 203 280 MT
	RB4 : 203 280 MT	RB5 : 263 572 MT	<b>RB6 : 269 977 MT</b>
<b>Montants prévus pour les transferts monétaires</b> <b>Initial : 16 103 230USD</b>	RB1 : 17 519 170 USD	RB2 : 19 583 170USD	RB3 : 46 034 148 USD
	RB4 : 46 034 148 USD	RB5 : 86 134 899 USD	<b>RB6 : 139 152 428 USD</b>
<b>Montants nécessaires</b> <b>Initial : 196 335 000 USD</b>	RB1 : 199 057 000 USD	RB2 : 215 672 500USD	RB3 : 378 962 000 USD
	RB4 : 378 962 000 USD	RB5 : 518 114 427 USD	<b>RB6 : 526 063 346 USD</b>
<b>Autres opérations en cours (d'après documents initiaux)</b>	Cf Graphe en Partie 3 du rapport		

### Objectifs et Activités (Version initiale)

#### Objectif stratégique

#### SO 1 : Save lives and protect livelihoods in emergencies.

Objectifs spécifiques de l'opération	Nature des activités	Bénéficiaires
SO1.1. Stabilization or reduced under-nutrition among children aged 6-59 months and pregnant and lactating women.	Targeted Supplementary Feeding / Blanket Supplementary Feeding	<ul style="list-style-type: none"> <li>Total TSF: 129 400 BNF</li> <li>Total BSF: 122 200 BNF</li> <li>RCA TSF: 89 600 BNF</li> <li>RCA BSF: 73 847 BNF</li> </ul>
SO1.2. Stabilized or improved food consumption over assistance period for target households and/or individuals.	Food assistance through General Food Distribution /Food For Assets / Ration upon Arrival / Cash or Vouchers Transfers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Total Food Assistance: 1 316 600 BNF through: <ul style="list-style-type: none"> <li>- GFD: 971 600 BNF</li> <li>- FFA: 345 000 BNF</li> <li>- Arrival: 34 500 BNF</li> </ul> </li> <li>RCA Food Assistance: <ul style="list-style-type: none"> <li>- GFD: 708 500 BNF</li> <li>- FFA: 330 000 BNF</li> </ul> </li> </ul>
SO1.3. Restored or stabilized access to basic services and/or community assets.	Food by Prescription to malnourished people living with HIV / Emergency School Feeding	<ul style="list-style-type: none"> <li>Total FbP: 14 100 BNF</li> <li>Total ESF: 285 100 BNF</li> <li>RCA FbP: 13 100 BNF</li> <li>RCA ESF: 250 000 BNF</li> </ul>

### Objectifs et Activités (Dernière version révisée/RB6)

#### SO 1 : Save lives and protect livelihoods in emergencies.



Objectifs spécifiques de l'opération	Nature des activités	Bénéficiaires
SO1.1. Stabilization or reduced under-nutrition among children aged 6-59 months and pregnant and lactating women.	Targeted Supplementary Feeding / Blanket Supplementary Feeding	<ul style="list-style-type: none"> <li>Total TSF: 104 901 BNF</li> <li>Total BSF: 166 700 BNF</li> <li>RCA TSF: 59 000 BNF</li> <li>RCA BSF: 71 500 BNF</li> </ul>
SO1.2. Stabilized or improved food consumption over assistance period for target households and/or individuals.	Food assistance through General Food Distribution / Food For Assets / Ration upon Arrival / Cash or Vouchers Transfers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Total Food Assistance: BNF through: <ul style="list-style-type: none"> <li>GFD: 1 201 090 BNF</li> <li>FFA: 439 500 BNF</li> <li>Arrival: BNF</li> </ul> </li> <li>RCA Food Assistance: <ul style="list-style-type: none"> <li>GFD: 881 290 BNF</li> <li>FFA: 406 500 BNF</li> <li>CBT: 69 870 BNF</li> </ul> </li> </ul>
SO1.3. Restored or stabilized access to basic services and/or community assets.	Food by Prescription to malnourished people living with HIV / Emergency School Feeding	<ul style="list-style-type: none"> <li>Total FbP: 16 310 BNF</li> <li>Total ESF: 303 552 BNF</li> <li>RCA FbP: 13 100 BNF</li> <li>RCA ESF: 250 000 BNF</li> </ul>

#### Partenaires

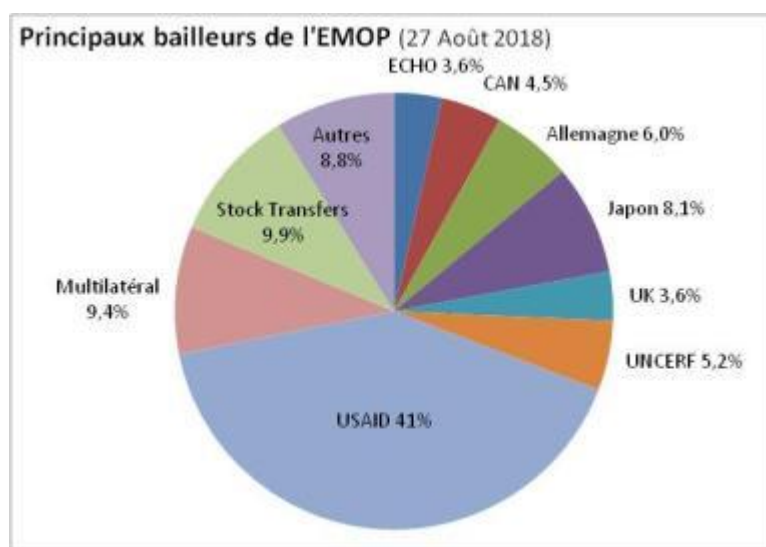
<b>Gouvernement</b>	Ministry of Education, Ministry of Health
<b>SNU</b>	UNICEF, UNHCR, OIM, OCHA, FAO
<b>International Organization &amp; NGO</b>	ICRC ACF, MSF, World Vision, ACTED, Plan International, IRC, MSF, COOPI.
<b>National NGO</b>	NDA, Vitalité Plus, Œuvre Sociale de l'Eglise Evangélique Luthérienne en RCA.

#### Intrants

<b>Ressources financières de l'opération:</b>  <b>Besoins: 526 063 346 USD</b>  <b>Reçus: 317 880 429 USD</b> <b>(Resource situation du 27 août 2018)</b>  <b>% par rapport à l'appel: 60,4%</b>  <b>Donateurs principaux :</b>	<div style="text-align: center;"> <p><b>% du budget de l'EMOP financé</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Contributions reçues</td> <td>60,40%</td> </tr> <tr> <td>Besoins non financés</td> <td>39,60%</td> </tr> </tbody> </table> </div>	Catégorie	Pourcentage	Contributions reçues	60,40%	Besoins non financés	39,60%
Catégorie	Pourcentage						
Contributions reçues	60,40%						
Besoins non financés	39,60%						

Etats-Unis, Allemagne, ECHO, Japon, Canada, UN CERF, UK

% par bailleurs par rapport au montant total des contributions reçues.



## 2/ Plan Stratégique Pays Provisoire (2018-2020)

Information Opérationnelle Plan Stratégique Pays Provisoire (2018-2020)		
<b>Titre/ type/ numéro de l'opération:</b>	ICSP 2018-2021	
<b>Approbation</b>	24 octobre 2017 (WFP/EB.2/2017/7-B/2)	
<b>Révisions budgétaires</b>	Le document de projet initial a fait l'objet d'une révision budgétaire :  <b>RB2</b> : La révision budgétaire est justifiée par une dégradation de la situation humanitaire entraînant un accroissement du nombre de bénéficiaires et une augmentation du budget, passant à 334 866 275 USD au lieu de 288 799 392 initialement prévus.	
<b>Durée</b>	1 <sup>er</sup> janvier 2018 – 31 décembre 2020	
<b>Nombre prévu de bénéficiaires</b>	Initial : 1 287 082 BNF	<b>RB2 : 1 660 082 BNF</b>
<b>Quantité prévue de produits alimentaires</b>	Initial : 91 381 MT	<b>RB2 : 125 325 MT</b>
<b>Montants prévus pour les transferts monétaires</b>	Initial : 57 415 006 USD	<b>RB2 : 54 178 246 USD</b>

<b>Montants nécessaires</b>	Initial : 288 799 392 USD	<b>RB2 : 334 866 275 USD</b>
<b>Autres opérations en cours (d'après documents initiaux)</b>	N/A	
<b>Objectifs et Activités (Version révisée)</b>		
<b>Objectif stratégique</b>		
<b>SO 1 : Save lives and protect livelihoods in emergencies.</b>		
<b>Objectifs spécifiques de l'opération</b>	<b>Nature des activités</b>	<b>Bénéficiaires</b>
SO1: Crisis-affected households and communities in targeted areas can meet their basic food and nutrition needs both during and in the aftermath of crisis.	Food Assistance through General Food distribution / Cash-Based Transfers / Emergency School Feeding	<ul style="list-style-type: none"> <li>• GFD: 1 099 881 BNF <ul style="list-style-type: none"> <li>- Men/Boys: 47%</li> <li>- Women/Girls: 53%</li> </ul> </li> <li>• ESF: 242 019 BNF <ul style="list-style-type: none"> <li>- Men/Boys: 47%</li> <li>- Women/Girls: 53%</li> </ul> </li> </ul>
SO2: Vulnerable groups, including persons with disabilities, children, pregnant and lactating women and girls, and malnourished ART patients living in target regions, have an improved nutritional status in line with national target 2020.	Blanket Supplementary Feeding / Targeted Supplementary Feeding / Food by Prescription / Capacity Strengthening to health district authorities & health centre staff / School Meals.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BSF: 73 464 BNF <ul style="list-style-type: none"> <li>- Men/Boys: 47%</li> <li>- Women/Girls: 53%</li> </ul> </li> <li>• TSF: 81 247 BNF <ul style="list-style-type: none"> <li>- Men/Boys: 24%</li> <li>- Women/Girls: 76%</li> </ul> </li> <li>• School Meals: 36 438 BNF <ul style="list-style-type: none"> <li>- Men/Boys: 47%</li> <li>- Women/Girls: 53%</li> </ul> </li> </ul>
SO3: Food-insecure women and men living in targeted areas have enhanced livelihoods to support the food security and nutritious needs of their households and communities by 2020.	Food for Assets.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FFA: 277 252 BNF <ul style="list-style-type: none"> <li>- Men/Boys: 47%</li> <li>- Women/Girls: 53%</li> </ul> </li> </ul>
SO4: National and subnational institutions have strengthened capacities to establish an adequate social protection system and manage food security and nutrition policies and programme by 2020.	Strengthening capacities.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• N/A</li> </ul>

SO5: Humanitarian community (partners and donors) have enhanced capacity to reach and operate in areas of humanitarian crisis all year-round.	Logistic support.	• N/A
<b>Partenaires</b>		
<b>Gouvernement</b>	Ministère de l'Education, Ministère de la Santé, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	
<b>SNU</b>	UNICEF, UNHCR, OCHA, FAO, OMS	
<b>International Organization &amp; NGO</b>	Plan International, World Vision, Caritas, IDEA Relief, AFRBD, Coopi	
<b>National NGO</b>		
<b>Intrants</b>		
<b>Ressources financières de l'opération:</b>	N/A	
<b>Besoins: 334 866 275 USD</b>		
<b>Reçus : N/A</b>		

## Annexe 4: Matrice d'évaluation

Critères	Sous-questions	Mesure/Indicateurs Les indicateurs seront mesurés au regard des normes établies par le PAM en matière de genre et/ou de l'UNEG, à travers le barème suivant : Au-delà des attentes Conforme aux attentes En-deçà des attentes	Principales sources d'information et Qualité des informations disponibles Bonne Moyenne Faible ou incertaine	Méthodes de collecte et d'analyse des données
<b>Q1. Dans quelle mesure l'opération est-elle pertinente au regard de la problématique de genre ?</b>				
<b>Pertinence</b>	Q1.1. Dans quelle mesure les interventions du PAM RCA sont-elles appropriées aux besoins de la population en insécurité alimentaire et nutritionnelle, ont contribué à fournir une assistance alimentaire adaptée et faciliter la participation sur un pied d'égalité des hommes et femmes dans la formulation et la mise en œuvre de ces interventions ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse de la prise en compte des problématiques et des diverses vulnérabilités liées au genre dans les analyses de contexte.</li> <li>- Analyse de l'intégration des spécificités géographiques et socio-économiques dans la prise en compte du genre.</li> <li>- Adéquation des activités avec les besoins et les contraintes spécifiques des femmes et des filles en comparaison avec ceux des hommes et des garçons.</li> </ul>	Analyse SAN Documents de projets VAM Entretiens avec les équipes du PAM (Prog, VAM, M&E, Point focal Genre) Entretien avec des groupes de femmes. Entretien avec les partenaires opérationnels Documents fournis par le PAM : document des projets et les études conduites par le PAM, UNICEF, FNUAP, PNUD et autres bailleurs. Peu de données au niveau national	Documents des projets fournis par le PAM Analyse documentaire avec vérification de la conformité des documents remis aux normes DEQAS  Triangulation entre les ressources documentaires et les entretiens avec différentes sources.
	Q1.2. Dans quelle mesure les questions d'égalité des sexes ont-elles été traitées de manière adéquate par le programme ?	Prise en compte du genre dans le cadre logique (sous-objectifs, résultats, activités).	Documents de projet Evaluations des programmes antérieurs	Documents des projets fournis par le PAM Analyse documentaire avec vérification de la conformité

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau de consultation et d'implication des femmes dans les choix stratégiques et opérationnels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens avec les équipes du PAM (Prog, VAM, M&amp;E, PF Genre)</li> <li>Entretien avec des groupes de femmes.</li> <li>Entretien avec les partenaires opérationnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>des documents remis aux normes DEQAS</li> <li>Triangulation entre les ressources documentaires et les entretiens avec différentes sources.</li> </ul>
	<p>Q1.3. Le ciblage est-il pertinent ? Les critères et les modes de ciblage ne sont-ils pas stigmatisants et contribuent-ils bien à renforcer la dignité et l'autonomie des femmes comme des hommes ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Choix et prise en compte des critères de ciblage en fonction des activités.</li> <li>- Compréhension et acceptation des critères de ciblage par les populations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entretiens auprès du VAM sur les critères et modalités de ciblage</li> <li>Entretiens avec les équipes du PAM (Prog, VAM, M&amp;E, PF Genre).</li> <li>Entretien avec les partenaires opérationnels</li> <li>Entretiens avec les bénéficiaires hommes/femmes et par focus group.</li> <li>Membres des comités de plaintes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des entretiens auprès du VAM et avec les bénéficiaires, hommes et femmes.</li> <li>Triangulation par des entretiens avec différents interlocuteurs (équipes du PAM, des partenaires, populations cibles, informateurs clefs...).</li> </ul>
<b>Cohérence et complémentarité</b>	<p>Q1.4. L'opération contribue-t-elle à la politique du PAM en matière de problématiques hommes-femmes (2015-2020) ? A la stratégie régionale sur les problématiques de genre ? Et est-elle en lien avec les politiques sectorielles et les stratégies des partenaires du PAM ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alignement avec les documents stratégiques du PAM sur la question du genre.</li> <li>- Alignement avec les documents stratégiques du gouvernement en termes de genre.</li> <li>- Alignement avec les stratégies des partenaires (UNICEF, PNUD, FNUAP, FAO) dans le domaine du genre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Document du PAM sur la stratégie genre au niveau national et régional</li> <li>Boîte à outils Genre du PAM.</li> <li>Documents nationaux sur la stratégie Genre en lien avec les politiques sectorielles en RCA (nutrition, santé, agriculture, éducation...)</li> <li>Documents des partenaires du PAM (UNICEF, PNUD, FNUAP, FAO..) concernant la stratégie Genre en RCA et dans la sous-région.</li> <li>Entretiens avec le RP PAM RCA et le BR.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documents fournis par le PAM</li> <li>Analyse documentaire avec vérification de la conformité des documents remis aux normes DEQAS</li> <li>Triangulation entre ressources documentaires et entretiens avec différents interlocuteurs (équipes du PAM, agences des NU, Ministères...)</li> </ul>

			Entretiens avec Ministères (Affaires sociales, Santé, Agriculture). Entretiens avec Agences du SNU (Coordinatrice humanitaire, FNUAP...)	
<b>Q2. Quel est le niveau d'atteinte des résultats attendus de l'opération en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ?</b>				
<b>Efficacité / Impact</b>	Q2.1. Les groupes cibles visés, notamment les femmes et les filles, ont-ils été effectivement atteints ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de bénéficiaires effectif désagrégée par sexe versus planifiée.</li> <li>- Respect des critères de ciblage.</li> <li>- Participation des femmes et des filles dans les différentes phases du cycle du projet (conception, mise en œuvre, suivi, évaluation).</li> </ul>	SPR PDM Entretiens avec les bénéficiaires hommes/femmes et par focus group. Membres des comités de plaintes.	Analyse des documents avec vérification de la conformité des documents remis aux normes DEQAS Analyse des entretiens individuels et collectifs Triangulation entre données des programmes et entretiens avec différents interlocuteurs.
	Q2.2. Pour quels types d'activité, quelle catégorie de bénéficiaires et dans quels contextes géographique et socio-économique les interventions du PAM ont-elles mieux réussi et ont-elles eu plus d'impact en termes de genre ? Et pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse par activité</li> <li>- Analyse de l'impact en termes de genre (accès aux ressources, partage des tâches, participation aux décisions) pour les différentes catégories de bénéficiaires avec mise en évidence des facteurs d'impact.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SPR</li> <li>- PDM</li> <li>- Entretiens avec les bénéficiaires hommes/femmes et par focus group</li> </ul>	Analyse des documents Analyse des entretiens individuels et collectifs Triangulation entre données des programmes et entretiens avec différents interlocuteurs.
	Q2.3. Dans quelle mesure l'intégration du genre a contribué à transformer les relations entre les sexes (moyen/court terme) ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles ? Est-ce que cette intégration du genre a contribué à des changements institutionnels ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changements dans la répartition des charges de travail, des responsabilités et de l'accès aux ressources.</li> <li>- Implication des femmes dans les comités de gestion et impact sur leur statut.</li> <li>- Changements dans le pouvoir de décision des femmes au niveau du ménage, de la communauté, des collectivités locales et nationales.</li> </ul>	Entretiens avec les bénéficiaires hommes/femmes et par focus group Entretiens avec les équipes du PAM et les partenaires opérationnels. Entretiens avec les représentants du gouvernement et des communautés.	Analyse des entretiens individuels et collectifs. Triangulation par des entretiens avec différents interlocuteurs (équipes du PAM, des partenaires, des populations bénéficiaires, des représentants du gouvernement et des communautés).

		- Intégration du genre dans les agendas politiques et dans les stratégies sectorielles du gouvernement et des partenaires du PAM.		
	Q2.4. Les inégalités visées ont-elles été atténuées par l'opération ? L'opération a-t-elle au contraire renforcé certaines inégalités ? Les interventions du PAM ont-elles eu des effets négatifs non prévus comme l'exclusion ou la stigmatisation de certaines catégories non prises en compte, la mise en danger de certaines femmes et jeunes filles dans les modes de distribution ?	- Analyse des effets en termes de genre : stratégies nutritionnelle des femmes, équité dans les relations homme/femme, capacité à générer des actifs. - Analyse également des effets négatifs non prévus.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SPR</li> <li>• PDM</li> <li>• Rapports de suivi</li> <li>• Entretiens avec partenaires et groupes cibles.</li> </ul>	Entretiens avec partenaires et groupes cibles. Triangulation entre les données des programmes et différents interlocuteurs.
<b>Q3. Pourquoi et comment l'opération a-t-elle produit les résultats observés ?</b>				
<b>Efficience</b>	Q3.1. La planification et la budgétisation prennent-elles en compte et sont-elles adaptées à la problématique hommes-femmes ?	- Montant des dépenses liées au genre selon les exercices annuels de management plans de 2014-2017. - Au moins 14% du budget de l'opération sont alloués aux activités liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. - Données ventilées par sexe	SPR, Budget, rapports financiers, COMPAS	Entretien avec le département financier, les responsables de mise en œuvre du programme, les chefs de sous-bureaux. Triangulation entre documents de projets et entretiens avec différents interlocuteurs (équipes du PAM et des partenaires).
	Q3.2. Les différents services du PAM (RH, logistique, programme, sécurité...) tiennent-ils compte de la problématique hommes-femmes ?	- Nombre de femmes et d'hommes employés et à quels postes : Répartition des responsabilités et des ressources. - Taux de mixité des équipes par fonction (RH, finances, logistique, programmes, enquêteurs...) - Connaissances et compréhension du personnel PAM de la problématique hommes-femmes. - Dispositifs et recours pour les cas de harcèlement, abus et violence.	Organigramme / Liste du personnel / Plans de formation / Données ventilées par sexe. Entretiens avec personnel PAM et partenaires	Entretiens avec le département RH, le personnel des différents services (logistique, sécurité, programme, M&E, VAM...) dans le bureau Pays et les sous-bureaux. Triangulation entre documentation institutionnelle et représentants des différents services du PAM.



		- Clauses liées à la problématique hommes-femmes dans les contrats d'achat.		
	Q3.3. Existe-t-il un système de suivi des activités, des résultats et des effets des interventions du PAM en RCA mobilisant des indicateurs sensible au genre ?	- La conception du système de suivi évaluation permet-elle d'assurer un suivi des réalisations, de mesurer les résultats et d'en apprécier les effets en termes de genre ?	Documents M&E PAM / PDM Entretiens responsables M&E Rapports de mission et rapports finaux ONG	Analyse des documents Analyse des entretiens Triangulation entre ressources documentaires et entretiens avec différents interlocuteurs.
	Q3.4. Les partenaires du PAM sont-ils sensibilisés et disposés à intégrer les problématiques de genre dans leur approche ?	- Taux de mixité des équipes des partenaires opérationnels. - Connaissance et compréhension des partenaires de la problématique hommes-femmes.	Documents stratégiques et de politique des partenaires Entretiens avec les partenaires.	Entretiens avec les partenaires Triangulation entre documentation institutionnelle des partenaires et entretiens avec les représentants des différents partenaires.
<b>Facteurs externes</b>	Q3.5. Les partenaires financiers sont-ils disposés à mobiliser des fonds pour des interventions de réduction des inégalités liées au genre ?	- Financements disponibles sur les problématiques de genre.	Documents stratégiques des partenaires financiers. Entretiens avec les donateurs	Triangulation entre l'analyse des documents fournis et des entretiens avec les représentants des différents donateurs.
<b>Q4. Les effets et impacts sur les questions de genre sont-ils durables au-delà du temps de l'opération ?</b>				
<b>Durabilité</b>	Q4.1. La conception et la mise en œuvre de l'approche d'intégration du genre ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le renforcement des capacités du staff du PAM, du gouvernement (national et local), des communautés, des bénéficiaires et des partenaires ?	- Prise en compte du genre dans les stratégies de renforcement des capacités du gouvernement, des partenaires, des bénéficiaires. - Plans de formation et activités de sensibilisation spécifiques sur la thématique Genre.	Entretiens avec les membres du PAM. Entretiens avec les représentants des Ministères, des communautés ciblées, avec les partenaires. Entretiens avec les bénéficiaires (hommes et femmes)	Analyse des entretiens Analyse des documents Triangulation entre les ressources documentaires et les entretiens avec différents interlocuteurs.

## Annexe 5: Documents Consultés

- Actes du colloque (2018).** Le développement agricole en Centrafrique.
- ASP (2018).** Men and boys facing sexual violence in Central African Republic
- Banque Africaine de Développement (2011).** Profil Genre de la République centrafricaine.
- Banque Mondiale (2012).** Etude diagnostic sur la situation du genre en République centrafricaine.
- Banque Mondiale (2017).** Enquête nationale sur les Monographies communales (2016).
- Clersé (2018).** Observer les crises et les résiliences en République centrafricaine.
- Chauvin.** La guerre en Centrafrique à l'ombre du Tchad : Une escalade conflictuelle régionale ?
- GNUD (2014).** Manuel de référence pour l'intégration du genre dans la programmation conjointe de l'ONU au niveau de pays.
- LWF (2017).** Rapid gender assessment in Bouar Sous-Préfecture of Central African Republic.
- ICG (2015).** Centrafrique : Les racines de la violence.
- IPIS (2017).** « Laissez piller » L'économie politique des barrières routières en République centrafricaine (P. Schouten ; SP Kalessopo).
- IPIS (2018).** Central African Republic : A conflict mapping.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.** Stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (SDRASA).
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.** Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN).
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.** Programmes régionaux de développement agricole (2016-2018).
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.** Feuille de route de la relance agricole : Plan d'action 2016-2018.
- OCHA.** Humanitarian Response Plan 2015, 2016, 2017.
- PAM (2011).** Analyse du fonctionnement des marchés en relation avec la sécurité alimentaire des ménages.
- PAM (2015).** Approche pratique du ciblage en RCA
- PAM.** Gender Policy (2015-2020)
- PAM.** Gender Toolkit (basic, programme, operations, sectors)
- PAM.** Gender and Food Security Analysis, Guidance document
- PAM (2014).** Evaluation of WFP's 2009 Gender Policy
- PAM (2016).** Gender Action Plan
- PAM (2016).** Update on the Gender Policy
- PAM (2016).** Regional Gender Implementation Strategy West and Central Africa
- PAM (2016).** Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire 2016
- PAM (2017).** Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire 2017
- PAM (2016).** Rapport PDM, avril-août 2016

**PAM (2017).** Rapport PDM, juin 2017

**PAM (2017).** Rapport PDM, novembre 2017

**PAM (2017).** Rapport semestriel M&E, janvier à juin 2017

**PAM (2018).** Central African Republic: An evaluation of WFP's Portfolio (2012-mid 2017).

**Pendazo (2018).** Etude sur la Promotion de la participation politique et le leadership de la femme dans la consolidation de la paix.

**PNUD (2012).** Plan cadre des Nations Unies pour la consolidation de la Paix et l'aide au développement de la République centrafricaine 2012-2016.

**PNUD (2018).** Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF+) 2018-2021.

**République centrafricaine.** Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP2 2011-2015)

**République centrafricaine.** Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix 2017-2021

**République centrafricaine (2011).** Fiche de stratégie sectorielle égalité de genre et réduction de la pauvreté en RCA.

**République centrafricaine (2010).** Prévalence de l'infection VIH et facteurs associés en RCA

**République centrafricaine (2012).** Enquête par grappes à indicateurs multiples – MICS couplée avec la sérologie VIH.

**République centrafricaine (2015).** Enquête nationale sur la situation nutritionnelle et la mortalité en RCA

**SNU (2016).** Cadre stratégique intérimaire 2016-2017 du Système des Nations Unies en RCA.

**SNU (2016).** Evaluation Inter Agences (FAO, UNHCR, UNICEF, PAM) de la réponse à la crise en RCA.

## Annexe 6 : Calendrier des visites de terrain

Dates		Caroline Broudic	Valérie Tanga	Agnès Lambert	Fernand Mboutou
Mar	27/11	Brest/Paris/Bangui		Paris/Bangui	
Mer	28/11	PAM			
Jeu	29/11	AM	Bangui/Institutions publiques+SNU		
		PM			
Ven	30/11	AM	Jours Férié		
		PM			
Sam	01/12	AM			
		PM			
Dim	02/12	AM			
		PM			
Lun	03/12	AM	Bangui/Institutions publiques+SNU		
		PM			
Mar	04/12	AM	Bangui/Kaga-Bandoro SB+Partenaires	Bangui/Paoua SB+Partenaires	
		PM			
Mer	05/12	AM	Visites terrain (Projets Partenaires + Services déconcentrés + Collectivités locales + Société civile)	Visites terrain (Projets Partenaires + Services déconcentrés + Collectivités locales + Société civile)	
		PM			
Jeu	06/12	AM	Idem	Idem	
		PM			
Ven	07/12	AM	Kaga-Bandoro/Bangui	Paoua/Bangui	
		PM			
Sam	08/12	AM	Bangui/Bouar (Vol ad-hoc)	Bangui/ONG	
		PM			
Dim	09/12	AM	Idem		
		PM			
Lun	10/12	AM	Visites terrain (Projets Partenaires + Services déconcentrés + Collectivités locales + Société civile)	Bangui/Institutions publiques	
		PM			
Mar	11/12	AM	Bouar/Bangui	Bangui/ONG+SNU+Donateurs	
		PM			
Mer	12/12	AM	PAM+Donateurs+ONG		
		PM			
Jeu	13/12	AM	Analyse des résultats et préparation de la restitution		
		PM			
Ven	14/12	AM	Restitution des résultats de l'évaluation		
		PM			



## Annexe 7: Parties Prenantes Interviewées

Institution	Poste	Nom
<b>PAM</b>		
Bureau Pays	Directeur Pays	Gian Carlo Cirri
Bureau Pays	Directrice adjointe	Racky Fall
Bureau Pays	Responsable VAM	Souleika Abdillahi
Bureau Pays	Responsable RH	Fatouma Diadie
Bureau Pays	Responsable Unités Programmes	Ibrahima Diallo
Bureau Pays	Responsable Nutrition	Charlotte Dikosso
Bureau Pays	Distribution générale des vivres	Maryse Mbarapas
Bureau Pays	Femmes Chauffeurs	Constance Ambogba
Bureau Pays	Responsable Service UNHAS	Eric Moussard
Bureau Pays	Chef de section : Education	Albert Bango-Makoudou
Bureau Pays	Responsable Budget & Programmation	Collins Nyeko
Bureau Pays	M&E + Point focal Genre	Aïza Kpery Matsouka
Bureau Pays	Responsable Logistique	Gaston ?? / Billi Keïta
SB Kaga-Bandoro	Cheffe de Sous-bureau	Constance Kobolar / Natacha / Barbara
SB Kaga-Bandoro	Assistant Programme	Nestor Tomy
SB Kaga-Bandoro	Projet P4P	Jeandedieu Yehonzapanet
SB Kaga-Bandoro	M&E et Projet Cantines scolaires	Marcel Dawandga
SB Paoua	Cheffe de Sous-bureau	Mahoua Coulibaly
SB Paoua	Program Associate	Pape Toudeik
SB Paoua		Laurent ??
SB Bouar	Chef du Sous Bureau	Wilfrid Roberto Kodjoh
<b>Institutions étatiques</b>		
Ministère de l'Agriculture	Chargé de mission en agriculture Section Alimentation et résilience/Promotion genre et développement	Rodrigue Yakende Prosper/ Fatime Martine Matunga Sana Mathurine
Ministère de l'Education	Cheffe de service de la Promotion de la scolarisation des filles	Pélagie Ganazoui
Ministère du Plan de l'Economie et de la Coopération internationale /CEGAL	Coordinateur Cellule de coordination de l'aide alimentaire (CEGAL) et chargé d'étude logistique, administration et finance	Bruno Ngoli, Francis Claude Ndjuku

ACDA Kaga-Bandoro	Conseiller technique agricole	Aimé Désiré Singayombo
Section éducation Paoua	Chef Secteur éducation	Sanguero Amonite
Préfecture de la Nana Mambéré	Préfet	Mme SENGA née RENAZOU Diane Prisca
Mairie Baboua	Maire Baboua	Nboko-Barbou David
<b>Agences des Nations Unies</b>		
UNHCR / IASC	Conseillère genre	Ayoo Osen Odicoh
FAO	Nutrition + Point focal Genre	Noella Mandakombo
FAO	Chef de projet	Robert Yandjike
UNFPA	VBG	Muriel Kobena
UNICEF	Nutrition	Dr Théophile Bansimba
UNHCR	Chef de SB Kaga-Bandoro	Dr Raoufou Makou
OMS	Consultant	Dr Jean Richard Ballo
UNICEF	E&A Kaga-Bandoro	Sosthène Narbet
OCHA	Chef de SB	Prisque Bongole
<b>Donateurs</b>		
ECHO	Assistant de Programme	Saint-Germain Panza Binguimini
<b>ONG et autres organisations internationales</b>		
CICR	Coordinatrice Protection	Delphine Marcé
NRC	Responsable Education	Christian Ruhune
Association féminine REFAMP	Présidente + Représentantes	Marie-Noëlle Koyara / Léonie Banga Bothy / Félicité Ko-Ngana / Béatrice Epaille / Marie-Madeleine Moussa /
Association féminine G23	Présidente	Bernice Ouango-N'Dackalla
OXFAM	Protection / Genre	Anita Exantus
IRC	Directrice adjointe	Salma Ben Aïssa
ACF	Directrice adjointe + Responsable M&E	Aurélie Webster + Juliette Bourbon
Réunion avec Partenaires du PAM (Bangui)	AFRBD / Plan International / COOPI / IEDA Relief / World Vision	
Plan International	Représentants Kaga-Bandoro	Ngah Gilbert / Alfred Pounaba
Caritas	Représentants Kaga-Bandoro	Marcellin Dokpoïna / Doris Diom Endjiolesso
Intersos	Représentants Kaga-Bandoro	Levi Mbrennga / Alex Sitwaminya
Solidarité International	Représentant Kaga-Bandoro	Jesus

Groupe de femmes déplacées et Groupe d'hommes déplacés	Camp de Kaga-Bandoro	
Boutiquiers CBT	Kaga-Bandoro	
IEDA Relief	Responsable programme Paoua	Romuald Oussou
AVIDESCA	Chef Mission Paoua	Bruno Mbari
Union des riziculteurs Paoua	Président Union	Jean Paul Ndopaï
1 Groupement de Rizicultrices + 1 Groupement de Riziculteurs		
Groupement maraicher Quartier Combattants Paoua	Présidente	Célestine Ngombé
World Vision	Cheffe de la base de Bouar	Deborah Mukasa



## Annexe 8: Outils de Collecte de Données

### Trame de questionnaire

**Q1.1. Dans quelle mesure les interventions du PAM RCA sont-elles appropriées aux besoins de la population en insécurité alimentaire et nutritionnelle, ont contribué à fournir une assistance alimentaire adaptée et faciliter la participation sur un pied d'égalité des hommes et femmes dans la formulation et la mise en œuvre de ces interventions ?**

<b>Rôles et Responsabilités</b>	<b>Ressources</b>	<b>Participation et rapports de forces</b>	<b>Capacités et vulnérabilités</b>
Questions sur les activités des hommes et des femmes Fonctions productives Fonctions reproductives (travaux domestiques, garde des enfants, soins aux personnes âgées...)	Questions sur l'accès aux actifs et le contrôle de ceux-ci	Questions sur le niveau de participation et la prise de décisions des intéressés au sein des ménages et des communautés	Questions sur les connaissances, les compétences et les atouts des intéressés et sur les facteurs qui restreignent leur aptitude à faire face à l'adversité

#### **Questions aux départements des Opérations, du VAM, auprès des partenaires, des agences des SNU, des Ministères :**

- Quelles sont les problématiques principales dans le domaine du genre en RCA ? Cette vision est-elle partagée par l'ensemble des acteurs présents en RCA ? Comment y répond votre institution/organisation ?
- Sur quelles hypothèses concernant la répartition des rôles, responsabilités et des ressources se basent vos interventions ? Quels sont les fondements de votre analyse (sources) ?
- Une étude spécifique sur les questions relatives au genre a-t-elle été menée en amont de l'intervention ? A-t-elle permis de fournir les informations nécessaires sur la nature des inégalités de genre et sur leurs causes ?
- Certaines interventions visent-elles exclusivement les hommes ou les femmes ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?
- Les activités réalisées ont-elles répondu aux objectifs de réduction des inégalités entre les hommes et les femmes ? Les activités réalisées ont-elles répondu aux besoins spécifiques des hommes et des femmes ? Les activités ont-elles eu un impact sur les causes de ces inégalités ?

#### **Questions auprès des populations sur le terrain :**

- Quelles sont les différences entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons – s'agissant de leur situation, de leurs besoins, de leurs intérêts ? Pourquoi ces différences existent-elles ?

- Que font les femmes ? Que font les hommes ? Où ? Quand ? Qui décident de leurs activités ?
- Qui possède et contrôle les ressources, et lesquelles ?
- Qui prend les décisions ? Dans quelles situations ? Sur quels sujets ?
- Les responsabilités incombant aux femmes/aux hommes ont-elles changé récemment ? De quelle manière ? Pourquoi ces changements ont-ils eu lieu ?
- Que peut-on changer ? Comment ?
- Qui souffre de la faim ?
- Qui est en situation d'insécurité alimentaire ?
- Qui souffre de malnutrition ?
- Qui est suralimenté ?
- Pourquoi ?

**Q1.2. Dans quelle mesure les questions d'égalité des sexes ont-elles été traitées de manière adéquate par le programme ?**

- Quelles sont les conditions légales, culturelles, politiques, économiques et sociales concernant le genre qui peuvent avoir une influence sur le projet ou sur lequel le projet peut avoir une influence ?
- La prise en compte du genre peut-elle avoir une influence sur la conception du projet ? Si oui, de quelle façon ?

**Q1.3. Le ciblage est-il pertinent ? Les critères et les modes de ciblage ne sont-ils pas stigmatisants et contribuent-ils bien à renforcer la dignité et l'autonomie des femmes comme des hommes ?**

**Q1.4. L'opération contribue-t-elle à la politique du PAM en matière de problématiques hommes-femmes (2015-2020) ? A la stratégie régionale sur les problématiques de genre ? Et est-elle en lien avec les politiques sectorielles et les stratégies des partenaires du PAM ?**

- Y-a-t-il un objectif principal ou secondaire de réduction des inégalités de genre ? Quelles inégalités sont visées ?
- Les interventions du PAM s'inscrivent-elles dans les politiques nationales dans le domaine du genre ?
- Qui sont les principaux partenaires du PAM dans le domaine du genre (gouvernement, SNU, bailleurs de fonds, ONG...) ? Le PAM est-il à l'initiative ou participe-t-il à des réunions/ateliers/fora sur le sujet ?
- Le PAM a-t-il élaboré une stratégie dans le domaine du genre en RCA ? Si non, prévoit-il de le faire ?

**Q2.1. Les groupes cibles visés, notamment les femmes et les filles, ont-ils été effectivement atteints ?**

- Les hommes et les femmes ont-ils eu un accès équitable à chacune des activités ? Si non, pourquoi ? Quelles sont les mesures correctives prises par le PAM ?
- Quelles sont les contraintes pesant sur la participation des femmes et des hommes au projet ? Quelles mesures le PAM a-t-il mis en place pour y répondre ?

**Q2.2. Pour quels types d'activité, quelle catégorie de bénéficiaires et dans quels contextes géographique et socio-économique les interventions du PAM ont-elles mieux réussi et ont-elles eu plus d'impact en termes de genre ? Et pourquoi ?**

- Analyse par activité (DGV, Nutrition, Repas scolaires...)

**Q2.3. Dans quelle mesure l'intégration du genre a contribué à transformer les relations entre les sexes (moyen/court terme) ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles ? Est-ce que cette intégration du genre a contribué à des changements institutionnels ?**

**Q2.4. Les inégalités visées ont-elles été atténuées par l'opération ? L'opération a-t-elle au contraire renforcé certaines inégalités ? Les interventions du PAM ont-elles eu des effets négatifs non prévus comme l'exclusion ou la stigmatisation de certaines catégories non prises en compte, la mise en danger de certaines femmes et jeunes filles dans les modes de distribution ?**

- Quels ont été les résultats en matière de réduction des inégalités ?

**Q3.1. La planification et la budgétisation prennent-elles en compte et sont-elles adaptées à la problématique hommes-femmes ?**

**Questions aux départements Finances, RH et Opérations du PAM et aux partenaires :**

- Existe-t-il des montants spécifiquement réservés à des actions genre ?
- Quels sont les montants des lignes budgétaires ayant pour objectif (principal ou secondaire) la lutte contre les inégalités de genre ? Et si possible, évolution de la part de ces affectations depuis 2016 (stratégie régionale Genre) ?
- Quels sont les montants alloués à des études/expertises intégrant les enjeux de genre (dans les différentes phases du cycle du projet) ?
- Combien de personnes ont reçu des formations/sensibilisations sur les questions relatives au genre ?
- Combien de personnes au sein des équipes PAM et des partenaires ont une expertise genre ?
- Quels sont les besoins de renforcement des équipes sur les aspects genre ? Comment ceux-ci sont-ils évalués ? Quelles sont les mesures pour y faire face ?
- Quelle est la répartition hommes-femmes au sein des équipes ? Idem pour les postes de direction ?
- Les données sont-elles ventilées par sexe ?
- Les politiques RH du PAM et de ses partenaires prennent-elles en compte le genre ?
- Quel est le support du bureau régional et du HQ dans le domaine du genre ?
- Le PAM est-il confronté à des contraintes/difficultés internes ou externes liées au genre dans la mise en œuvre de ses interventions ?

**Q3.2. Les différents services du PAM (RH, logistique, programme, sécurité...) tiennent-ils compte de la problématique hommes-femmes ?**

- Quelle est la répartition hommes-femmes au sein de chaque service ?

- Existe-t-il des contraintes/difficultés liées au genre dans le fonctionnement de votre service ? Quelles sont les mesures mises en place pour les atténuer ?
- Votre service est-il doté d'un code de conduite spécifique sur le genre ?

### **Q3.3. Existe-t-il un système de suivi des activités, des résultats et des effets des interventions du PAM en RCA mobilisant des indicateurs sensibles au genre ?**

#### **Questions aux départements M&E, VAM et Opérations et aux partenaires :**

- Comment mesurez-vous les effets/impacts des interventions sur le genre ? Quels sont les indicateurs utilisés pour assurer que 1/ le programme répond aux besoins spécifiques des hommes, des femmes, des filles, des garçons ; 2/ le programme contribue à réduire les inégalités hommes-femmes ?
- Les indicateurs de suivi relatif au genre sont-ils pertinents, robustes et faciles à collecter ?
- Y-a-t-il des indicateurs spécifiquement liés au genre ?
- Quel est le support du bureau régional et du HQ dans le domaine du genre ? (exemple : le/la spécialiste en genre et consultant junior recrutés par le PAM au niveau régional sur les questions spécifiques Genre&Marchés).
- Les données sont-elles ventilées par sexe ?
- Quels sont les effets/impacts sur le genre liés aux interventions ?
- Les rapports incluent-ils une section sur le genre ou intègrent-ils systématiquement le genre dans chaque section ?
- Les rapports présentent-ils les résultats et impacts du projet sur les hommes et les femmes (données désagrégées) et la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes ?

### **Q3.4. Les partenaires du PAM sont-ils sensibilisés et disposés à intégrer les problématiques de genre dans leur approche ?**

- Les partenaires ont-ils une politique spécifique sur le genre ?
- Les partenaires mènent-ils des analyses spécifiques sur les questions relatives au genre ?
- Les partenaires ont-ils en interne les capacités nécessaires à la prise en compte du genre ou au suivi des impacts sur les questions de genre ?
- Quels sont les besoins de renforcement des capacités des partenaires sur les questions de genre ? Le PAM ou une autre institution renforce-t-il les compétences de ses partenaires sur le sujet ? Si oui, de quelle façon ?
- Le PAM a-t-il partagé auprès de ses partenaires des guidelines sur la prise en compte du genre dans les interventions ?

### **Q3.5. Les partenaires financiers sont-ils disposés à mobiliser des fonds pour des interventions de réduction des inégalités liées au genre ?**

### **Q4.1. La conception et la mise en œuvre de l'approche d'intégration du genre ont-elles incorporé des mesures de durabilité, telles que le renforcement des capacités du staff du PAM, du gouvernement (national et local), des communautés, des bénéficiaires et des partenaires ?**

- Les besoins de renforcement des capacités sur les questions de genre ont-elles été évaluées pour les équipes du PAM, le gouvernement, les communautés, les bénéficiaires, les partenaires ?
- Des compétences et expertises dans le domaine du genre existent-elles et ont-elles été identifiées en RCA ? Si oui, le PAM s'appui-t-il sur ces compétences ?
- Le PAM dispose-t-il de modules de formation sur le genre ?
- Dans quelle mesure l'approche genre a-t-elle été appropriée par les institutions/organisations partenaires (gouvernement, autorités locales, communautés, partenaires...)?

## Annexe 9 : Liste des Acronymes

ACDA	Agence Centrafricaine de Développement Agricole
BM	Banque Mondiale
BSFP	Blanket Supplementary Food Programme
CBT	Cash-Based Transfers
CEDAW	Committee on the Elimination of Discrimination Against Women
DGV	Distribution Générale de Vivres
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EMOP	Emergency Operation
ENSA	Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire
ESF	Emergency School Feeding
FbP	Food by Prescription
FFA	Food For Assets
FLA	Field Level Agreement
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés
IDP	Internally Displaced Person
IPC	Integrated Food Security Phase Classification
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDM	Post Distribution Monitoring
P4P	Purchase for Progress
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les Moins Avancés
PNIASAN	Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
PNRCP	Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix
PNUAD	Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRH	Plan de Réponse Humanitaire
RCA	République Centrafricaine
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SDA	Score de Diversité Alimentaire
SDRASA	Stratégie de Développement Rural, de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
SNU	Système des Nations Unies
SPR	Standard Project Report
TDR	Termes de Référence
TSFP	Targeted Supplementary Food Programme
UNHAS	United Nations Humanitarian Air Service

Bureau Pays du PAM en République Centrafricaine  
<https://www1.wfp.org/countries/central-african-republic>



**Programme Alimentaire Mondial**